

Ville de Lausanne



Office d'études
socio-économiques
et statistiques

culture et économie à Lausanne

Septembre 1989

Beekmanstichting-Bibliotheek
Herengracht 415 - 1017 BP Amsterdam
Tel. 243739

Boekmanstichting - Bibliotheek

Herengracht 415 - 1017 BP Amsterdam
telefoon: ~~24 37 36~~ / ~~24 37 37~~ / ~~24 37 38~~ / ~~24 37 39~~

De uitleentermijn bedraagt een maand. Mits tijdig
aangevraagd is verlenging met een maand moge-
lijk, tenzij de publikatie inmiddels is besproken.

De uitleentermijn is verstreken op:

--	--	--

338: 008: 338.58: 7/8 (494)

91-633

CULTURE ET ECONOMIE A LAUSANNE

Essai d'évaluation de l'impact économique des principales institutions
culturelles

Boekmansichting-Bibliotheek
Herengracht 415 - 1017 BP Amsterdam
Tel. 243739

Ville de Lausanne
Office d'études socio-économiques
et statistiques

Septembre 1989

Etude réalisée par :

Antonio Cunha

Avec la collaboration de :
Alexandre Ghelew

Imprimé par :
Economat communal

AVANT - PROPOS

La culture, gouffre à millions.

Le préjugé a la peau dure. Rien d'étonnant à cela, d'ailleurs, puisqu'il a été doublement accrédité dans les années septante sur le plan fédéral. La publication, en février 1976, du Rapport Clottu "Eléments pour une politique culturelle en Suisse" marque le début d'une large réflexion sur la couverture des dépenses culturelles aux trois niveaux communal, cantonal, fédéral. Sur les 500 pages de cette volumineuse étude réalisée par une Commission fédérale d'experts très chevronnés, pas un seul mot sur l'apport économique ou financier de la culture. Puis est venue la fameuse initiative populaire fédérale sur le "pour-cent culturel". Là aussi, une seule vision : les dépenses et le moyen de les couvrir, en l'occurrence le prélèvement annuel d'un pour-cent du budget fédéral pour la culture. Rien quant aux recettes !

Loin de moi l'idée qu'il faille considérer aujourd'hui la culture comme une "industrie" de rapport. Mais les autorités des communes, singulièrement des grandes villes helvétiques, qui assument bon an mal an plus de la moitié des dépenses culturelles du pays, sont tiraillées entre les arguments contradictoires des deux catégories de citoyens. Les uns estiment que la culture est un élément fondamental qui marque l'esprit d'une communauté et que l'on ne dépense jamais trop pour son essor. Les autres jugent que l'on en fait toujours trop pour des activités qui ne leur paraissent pas indispensables ... Le débat est passionnel, faute de bases d'appréciation objectives notamment sur les apports économiques des dépenses culturelles.

Depuis quelques années, le budget et les comptes de la Ville de Lausanne donnent toutes indications utiles sur l'évolution des dépenses publiques en matière culturelle. La ventilation selon les genres a été affinée.

On sait d'autant mieux à quoi s'en tenir désormais que le récent rapport-préavis 161 de la Municipalité recense avec force détails les réalisations et intentions de la commune dans ce domaine.

Ce qui manque, ce qui a été demandé de plusieurs côtés, c'est un aperçu des retombées financières et économiques de la "politique culturelle" sur la Ville et la région lausannoise. L'enquête et l'étude qui suivent lèvent très largement le voile sur ces inconnues.

En 1984, la Ville de Zurich avait commandité une étude très semblable, dont il est ressorti que la vie culturelle d'une grande cité rapporte plus qu'elle ne coûte, toutes choses traduites en rapports de coûts et de rendements.

Le rapport de l'Office d'études socio-économiques et statistiques de la Ville de Lausanne, que vous avez sous les yeux, aboutit à des conclusions analogues.

Nous avons voulu avoir la certitude que l'argent qu'une commune voue à la culture ne disparaît pas, mais qu'il lui revient par divers chemins.

Les retombées des dépenses culturelles sont de deux ordres principaux, directes et indirectes, que le rapport expose en toute clarté. Ce texte permet de voir "circuler" le franc culturel ! Toutefois, n'allons pas conclure sommairement que la culture se "vend" bien et qu'elle peut même "rapporter" à la longue ! Là n'est pas le but de l'opération.

La présente étude apporte simplement des éclaircissements. Elle permet à l'autorité politique lausannoise de disposer de bases chiffrées solides pour poursuivre sans détour sa politique de soutien aux activités culturelles engagées et à venir. Elle est de nature aussi à faire évoluer les discussions avec les communes de la région sur le financement de ces activités. Elle trace enfin avec beaucoup de netteté les limites du développement culturel lausannois en mettant en évidence des critères de faisabilité autres qu'uniquement budgétaires.

Reste qu'au-delà de l'enjeu économique qu'elles représentent, les dépenses culturelles d'une ville reposent sur la nécessité de rendre attractif l'espace urbain. Les effets multiples qu'elles induisent ne doivent faire oublier à aucun moment qu'elles servent au premier chef - quoi qu'il en coûte et quoi que cela rapporte - à créer les conditions optimales, sans cesse repensées et renouvelées, à l'épanouissement des individus et au développement de la société.

Lausanne, septembre 1989

*Paul - René Martin
Syndic de Lausanne
Conseiller national*

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	7
2. La ville, la culture et l'économie : considérations sur la méthode	10
2.1. L'offre et la demande culturelles : un cadre de référence	10
2.2. Offre culturelle et effets économiques : l'analyse micro-économique des relations entre le secteur culturel et l'économie urbaine	13
2.3. La demande culturelle : l'enquête par questionnaire auprès des spectateurs lausannois	15
3. Aspects de la demande culturelle lausannoise : profil socio-démographique, préférences et pratiques d'un public lausannois	19
3.1. Les spectateurs de quatre grandes institutions culturelles lausannoises : description socio-démographique	19
3.2. Préférences et pratiques culturelles : du désir inassouvi aux contraintes de la vie quotidienne	25
<i>A. Les préférences</i>	25
<i>B. Les pratiques</i>	28
<i>C. La consommation culturelle : une pratique conviviale</i>	30
3.3. Quelques obstacles à la fréquentation des salles de spectacle : les freins de la demande et les prix des spectacles	31
3.4. Quelques conclusions	34
4. Aspects de l'offre culturelle lausannoise et rôle de la Ville : analyse de la structure et de l'évolution des dépenses culturelles	35
4.1. Aspects de l'offre culturelle à Lausanne	35
<i>A. Les institutions culturelles</i>	36
<i>B. Les activités culturelles indépendantes</i>	36

4.2. Le soutien financier des pouvoirs publics : analyse de l'évolution et de la répartition des dépenses culturelles lausannoises	38
<i>A. Evolution des dépenses totales, 1968-1987: un budget en croissance</i>	40
<i>B. Répartition des dépenses culturelles selon leur nature : une structure relativement stable</i>	43
<i>C. Répartition des charges selon les institutions : une concentration de moyens financiers</i>	46
4.3. Les dépenses culturelles à Lausanne et dans les grandes villes suisses : brève analyse comparative	49
4.4. Quelques conclusions	52
5. Essai d'évaluation de l'incidence économique des principales institutions subventionnées par la Ville de Lausanne : la circulation des "francs de la culture"	54
5.1. Le Centre Dramatique de Lausanne, le Théâtre Municipal, l'Orchestre de Chambre de Lausanne et le Béjart Ballet Lausanne: les flux directs	54
5.2. Le Centre Dramatique de Lausanne, le Théâtre Municipal, l'Orchestre de Chambre de Lausanne et le Béjart Ballet Lausanne: les flux induits	59
5.3. Bilan général : effets mesurables et effets non mesurables	63
6. En guise de conclusion : le financement des dépenses culturelles dans une région urbaine	65
 ANNEXES	 71

I. INTRODUCTION

Le développement culturel et ses rapports avec le développement économique ont pris une signification croissante au cours des dernières années. Les villes et les régions ne se distinguent plus uniquement par leurs performances économiques ou technologiques, mais aussi par la diversité et la qualité de leurs activités culturelles. Pour faire face au déclin démographique et économique qui les menace en permanence, les villes dynamiques de notre temps cherchent à se donner à la fois une image et un visage. Elles doivent séduire les habitants et les milieux économiques.

On constate que les grandes métropoles comme les plus petites villes rivalisent aujourd'hui dans le domaine des arts et de la culture: le dynamisme de la vie culturelle est devenu un élément important de l'image positive d'eux-mêmes que les acteurs sociaux d'une ville (habitants, administration, agents économiques, etc.) essaient de projeter vers l'extérieur.

Dans la compétition que les villes se livrent pour attirer les hommes et les activités, la politique culturelle se mue ainsi en un instrument de politique économique à long terme : les villes dynamiques doivent offrir un milieu attractif et des loisirs facilement accessibles. Le cadre de vie devient un important facteur de localisation et de promotion touristique. La qualité de l'environnement socio-culturel est un atout du développement urbain.

De toute évidence la culture et l'économie ne sont pas antagonistes et, si la culture apparaît souvent comme le domaine de la gratuité, de la production non-marchande, il s'agit de deux réalités indissociables : c'est en partie parce que les villes offrent des spectacles, des publications, des associations culturelles, des expositions, des cinémas, etc., qu'elles disposent d'un certain pouvoir de polarisation et de transformation des milieux régionaux. L'action culturelle est devenue un investissement indispensable tant pour la qualité de la vie revendiquée par les citoyens que pour le développement économique. Bref, "l'investissement culturel" tend, de plus en plus, à répondre aux besoins qualitatifs de la population urbaine et suburbaine, tout en étant créateur de valeur ajoutée et d'externalités géographiques au bénéfice des consommateurs et des entreprises. Aussi les moyens financiers mis à disposition des activités culturelles deviennent-ils un élément important des politiques urbaines.

Il est donc vraisemblable que la tendance à la hausse des dépenses culturelles enregistrée ces dernières années s'accroîtra: la politique culturelle apparaît de plus en plus ordonnée à la politique générale des collectivités urbaines au même titre que celles des transports, de la formation, de l'énergie, etc.

En Suisse, le rayonnement des villes est étroitement associé à leurs activités culturelles; car, par tradition, les villes ont joué (et elles jouent de plus en plus) un rôle essentiel dans les principaux domaines de l'action culturelle : diffusion, animation, création. Elles assurent la diversité des prestations en accueillant les nombreuses formes de créativité d'une société, mais endossent également la plus grande part des dépenses requises par la promotion culturelle. En effet, selon l'OFS (1983), la Confédération ne couvre que 13.5% des dépenses culturelles publiques et les cantons 34.5%. Les communes en financent donc plus de la moitié, soit 52%¹, dont les grandes villes assurent l'essentiel: en 1975², les dix plus grandes villes (abritant le quart de la population du pays) assumaient 45% de toutes les dépenses culturelles publiques.

Les chiffres sont datés, ces enquêtes n'ayant pas été reconduites. Mais, il est peu probable que des changements importants soient intervenus au cours des dix dernières années dans la répartition des dépenses : même si la demande des services culturels tend à se décentraliser, les grands équipements restent localisés dans les centres des agglomérations qui continuent à concentrer l'essentiel des moyens financiers à disposition sur les grandes institutions culturelles (théâtre et opéra, concerts, musées, bibliothèques, etc). Le double processus de décentralisation de la demande face à la concentration de l'offre est d'ailleurs à l'origine du débat actuel sur les "externalités géographiques". De plus en plus, les services culturels financés par les habitants des grandes villes sont aussi utilisés par les résidents de communes suburbaines et périurbaines. Autrement dit, les contribuables de certaines communes sont appelés à financer des prestations dont profitent aussi des non-contribuables.

Le rôle économique accru de la culture dans le cadre du développement urbain, ainsi que le niveau élevé qu'elle occupe, depuis longtemps, dans l'échelle des valeurs sociales pourraient présager une importante mobilisation des fonds publics en sa faveur. Or, dans une ville comme Lausanne, le montant des dépenses consacrées à la culture reste relativement modeste, alors qu'on s'interroge de plus en plus pour savoir si le coût de la culture est trop élevé, si les deniers publics sont correctement utilisés, ou encore si la répartition des charges culturelles entre la Ville et les communes de l'agglomération est équitable.

Ces interrogations sont-elles justifiées ? La culture est-elle un service de luxe auquel on peut renoncer ? Qui sont les consommateurs de prestations culturelles (âge, profession, domicile, etc.) ? Que serait Lausanne sans ses activités culturelles ? L'apport de l'activité culturelle au développement de la ville et à la qualité de la vie des individus est-il sous-estimé ? Comment circulent les "francs de la culture" ? Qui en sont les bénéficiaires directs ou indirects ? Quelles sont les incidences économiques des dépenses culturelles

¹Office fédéral de statistique (1983) Dépenses publiques en faveur de la culture, Berne.

² Cf. R. Ruffieux (1979) Les villes suisses et Pro Helvetia : les tâches d'une politique culturelle, in Les Villes, no. 5, p. 13-26.

consenties par la collectivité ? Combien dépense-t-on à Lausanne dans le "secteur culturel" ? Lausanne dépense-t-elle plus que les autres grandes villes suisses ?

Il est certainement difficile de chercher des réponses simples à des questions aussi complexes. Notre seul but a été d'essayer de faire avancer la réflexion en récoltant un ensemble d'informations pouvant servir de base aux appréciations des uns et des autres. Les sources de renseignements mobilisées par ce travail ont été multiples. A cet égard, nous tenons à remercier très vivement M. J.-P. Gay (Direction des finances/service financier), ainsi que les responsables des services de comptabilité du Centre Dramatique de Lausanne (CDL), du Théâtre Municipal de Lausanne (TML), de l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL) et du Béjart Ballet Lausanne (BBL) pour leur disponibilité. Que le public de ces quatre institutions soit également remercié de son aimable concours au travail d'enquête réalisé en collaboration avec l'Institut de géographie de l'Université de Lausanne. L'ensemble des informations ainsi réunies sera présenté au fil de cette étude que nous avons articulée en quatre parties.

Dans une première partie, nous présentons quelques considérations d'ordre méthodologique qui situent la portée et les limites de ce travail. La demande (c'est-à-dire la consommation culturelle) et l'offre, autrement dit, la création et la diffusion de la culture, seront analysées en relation avec l'activité économique de la Ville.

Notre deuxième propos consistera à présenter quelques résultats de l'enquête, réalisée auprès du public de quatre grandes institutions culturelles lausannoises (CDL, TML, OCL, BBL), qui visait deux objectifs principaux :

- mieux connaître le profil socio-économique, l'origine géographique, mais aussi les préférences et les pratiques culturelles du public de ces quatre institutions;
- contribuer à une meilleure connaissance des dépenses personnelles induites par les consommations culturelles.

Dans une troisième partie, nous donnons un bref aperçu de l'offre culturelle lausannoise et présentons la structure et l'évolution des dépenses culturelles de la Ville de Lausanne au cours des vingt dernières années. L'accent est mis sur trois questions : Quelles sont les sommes dépensées ? Par qui ? Et comment ? Ceci correspond à trois aspects du rapport économie - culture : la nature économique de l'activité culturelle, les catégories d'agents culturels et les types de dépenses effectuées. Dans cette partie sont également présentés quelques éléments de comparaison de l'effort financier consenti par les principales villes suisses, dont Lausanne.

Enfin, dans une dernière partie, nous procédons à une analyse exploratoire de l'incidence économique des principales institutions culturelles lausannoise.

2. LA VILLE, LA CULTURE ET L'ECONOMIE : CONSIDERATIONS SUR LA METHODE

La première partie de ce chapitre (2.1) est consacrée à un bref exposé du cadre général d'étude. Ensuite, nous expliciterons plus en détail le schéma de relations (2.2) entre le "secteur culturel", l'économie et les pouvoirs publics qui orientera notre analyse de l'impact économique des activités culturelles. Enfin, nous préciserons quelques questions concernant les enquêtes réalisées auprès du public lausannois (2.3).

2.1. L'offre et la demande culturelle : un cadre de référence

On peut considérer la vie urbaine comme le résultat d'un grand nombre de relations entre des acteurs sociaux (habitants, commerçants, entrepreneurs, politiciens, etc): tous interviennent, à des degrés divers et avec des ressources inégales, dans la dynamique urbaine.

Pour prendre la mesure de cette concentration dynamique de ressources et de forces qu'est une ville, on a coutume de dresser une liste (plus ou moins détaillée) de fonctions urbaines: des fonctions commerciales, financières, touristiques, administratives, mais également des fonctions de création et de transmission des idées et de la culture. L'ensemble des activités dans lesquelles sont engagés tous les citoyens, ainsi que l'offre des biens et des services prise en charge par les entreprises privées et par les institutions publiques déterminent l'importance et l'attractivité d'une ville. L'activité culturelle génère un ensemble de flux économiques et non-économiques entre les acteurs de la ville qu'il s'agit justement d'analyser et, si possible, de mesurer. Qui sont ces acteurs ?

- **Les habitants** : les citoyens sont porteurs et créateurs potentiels de culture. Qu'ils le souhaitent ou non, ils sont aussi des consommateurs de culture. A cet égard, on peut analyser les besoins, les préférences et les pratiques culturelles de la population (ou de certaines parties de la population comme par exemple, les abonnés, le public ou les consommateurs de certains biens culturels). La structure des âges, la stratification sociale, la composition ethnique de la population conditionnent le niveau et la structure de la **demande culturelle**.

- **Le "secteur culturel"** : selon le Conseil de l'Europe est culturel tout ce qui permet à un individu de se situer vis-à-vis du monde, de la société, et aussi du patrimoine culturel. En somme, tout ce qui le met à même de mieux comprendre sa situation pour pouvoir, éventuellement, agir en vue de la modifier. A cette acception très générale, on oppose parfois une définition plus étroite de la culture comme ensemble de manifestations relevant de la "vie artistique". La notion de culture utilisée ici sera plus proche de cette dernière définition.

L'analyse du secteur culturel renvoie à l'étude des ressources permanentes de la vie culturelle, telles que l'existence d'institutions, d'associations ou d'entreprises (privées ou publiques), d'artistes indépendants, etc; le secteur "institutionnel", les "indépendants" et les "industries culturelles" recouvrent tout ce qui est réalisé, ainsi que tout ce qui se trouve disponible et offert au public dans la ville (représentations théâtrales, ballets, concerts, expositions, etc). L'importance et la multiplicité des ressources culturelles (matérielles et humaines) conditionnent le niveau, la qualité et la diversité de l'offre culturelle.

- **Les pouvoirs publics** : les actions décidées et mises en oeuvre au niveau de l'administration sont présumées avoir une incidence sur la demande et l'offre culturelles ; ces actions peuvent être classées en trois catégories : les actions d'information (du public et des créateurs); les réglementations, directives ou autres prescriptions normatives; les aides, subventions, bourses, ou d'autres avantages matériels ayant une valeur économique (mise à disposition de locaux, d'équipements divers, etc). L'aide financière destinée à rendre possible ou à améliorer l'offre culturelle est l'instrument de politique culturelle le plus couramment utilisé.

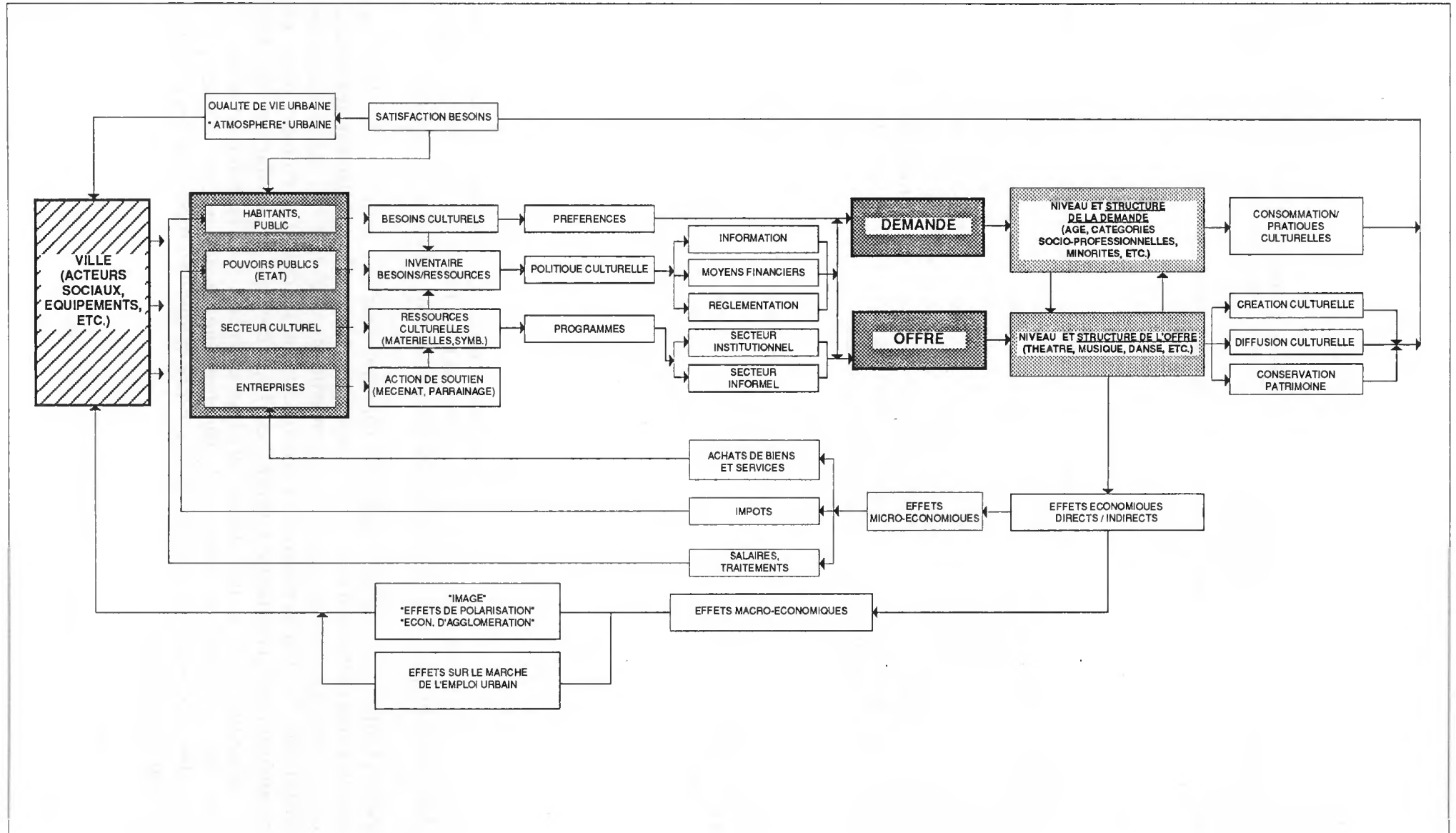
- **Les entreprises (privées et publiques)** : elles interviennent principalement en tant que fournisseurs du secteur culturel (décors, costumes, transports, etc.) et peuvent aussi jouer un rôle important sur le plan du soutien financier (mécénat, parrainage). De plus en plus, le financement de la culture tend à devenir multiforme. Le parrainage (sponsoring) connaît un essor particulier, alors que les pouvoirs publics sont de plus en plus sollicités pour soutenir les nombreuses formes de création et de production culturelles.

Comme l'indique la figure 1¹, nous établissons l'existence d'un certain nombre de relations entre les différents agents de la vie culturelle; par exemple, un apport financier public pour construire des équipements et diversifier l'offre culturelle influe sur le nombre des productions (offre culturelle); le nombre et le type de productions sont liés au niveau et à la structure de la demande (locale et régionale); de même, le type et la qualité des créations peuvent influencer les pratiques culturelles des habitants.

Les activités culturelles jouent un rôle qui leur est propre : produire et diffuser des oeuvres d'art et de l'imaginaire. Mais si la culture est agrément, elle est aussi création de valeurs économiques. Au-delà des effets culturels proprement dits (création et diffusion de la culture, conservation et rénovation du patrimoine culturel, etc.), permettant la satisfaction des besoins culturels de la population urbaine et créant une certaine "qualité de vie", une "atmosphère urbaine", le fonctionnement du secteur culturel produit des flux économiques directs ou indirects que la figure 2 permet de décrire plus en détail.

¹ Nous tenons à remercier M. G. Clivaz (Igou) pour sa collaboration à la réalisation des figures.

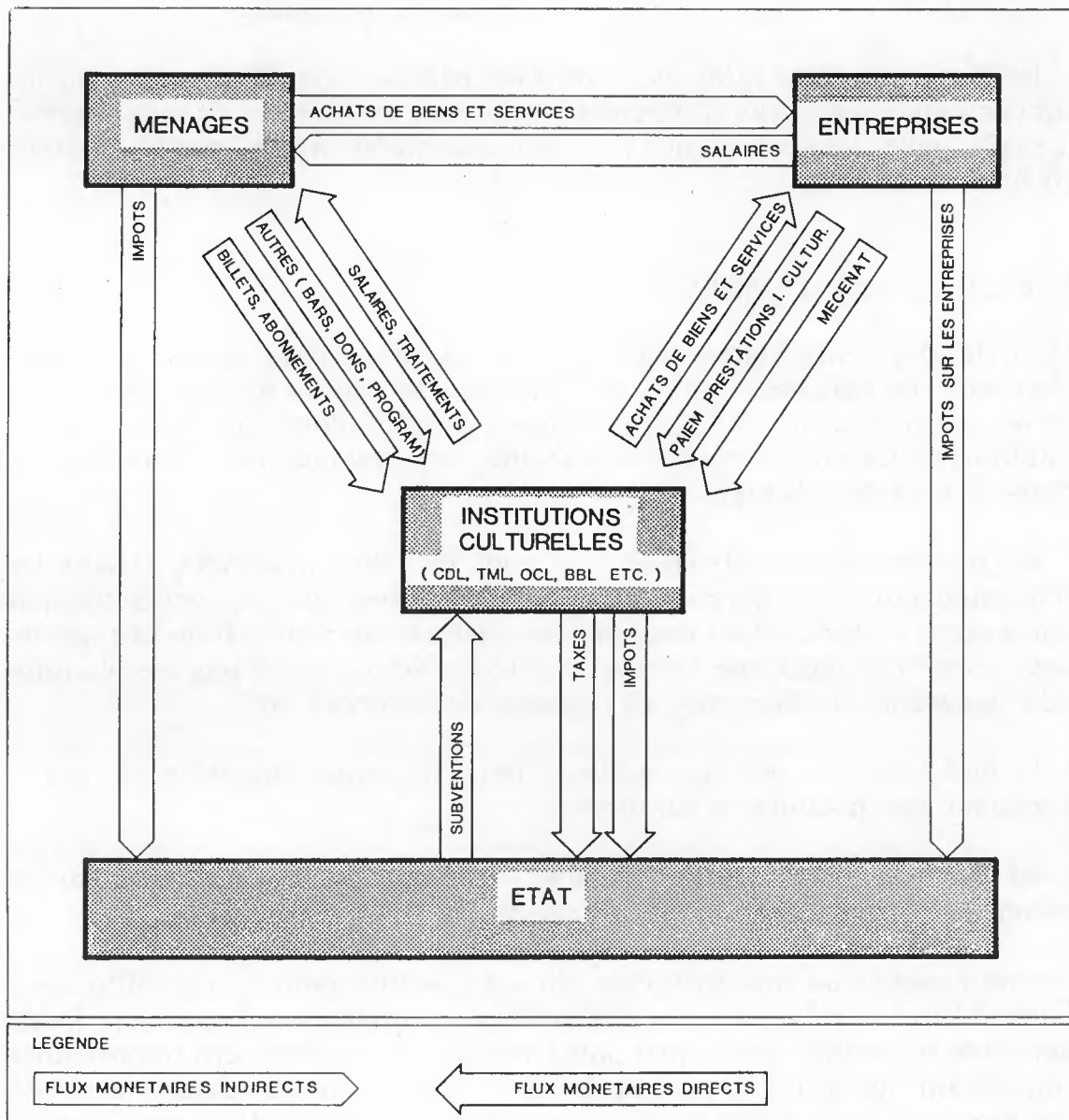
FIG. 1 LA VILLE, LA CULTURE ET L'ECONOMIE



2.2. L'analyse micro-économique des relations entre le secteur culturel et l'économie urbaine

Toute production culturelle a un coût : pour être maintenue et stimulée, elle nécessite la mobilisation de ressources financières (publiques ou privées) qui, à leur tour, génèrent des revenus, des emplois, des investissements, etc. Notre point de départ consistera à identifier les multiples relations financières qui s'instaurent entre les pouvoirs publics, le "secteur culturel", l'économie et les ménages. Il existe deux types de flux : les flux directs et les flux induits, comme l'indique la figure 2 qui illustre le circuit des "francs de la culture".

Fig. 2. Les relations entre le "secteur culturel" et l'économie.



A. Les flux financiers directs

La caractéristique de cette relation financière est qu'elle implique toujours **directement** les institutions culturelles (qu'elles dispensent ou qu'elles bénéficient de ces mêmes flux). Par conséquent, nous pouvons l'identifier par l'analyse de la comptabilité des institutions en question. Ces flux sont classés en trois groupes :

a. les flux institutions culturelles - ménages: par exemple, les recettes de la vente des billets, des programmes, de la location des vestiaires, ou encore des dons (mécénat privé). Dans le sens inverse, on y trouve les salaires du personnel et les traitements des artistes;

b. les flux institutions culturelles - entreprises : il s'agit de l'achat de biens et de services par les institutions culturelles (publicité, typographie, décors, matériel); de leur côté, les entreprises peuvent acheter des prestations culturelles ou faire des dons (mécénat des entreprises, sponsoring);

c. les flux institutions culturelles - pouvoirs publics : ces flux concernent les subventions versées aux différentes institutions culturelles; en sens inverse, il s'agit, pour l'essentiel, des taxes ou des impôts versés par le "secteur culturel".

B. Les flux financiers induits

L'activité des institutions culturelles est de nature à induire des flux financiers entre les différents agents de l'économie locale (les ménages, les entreprises et les pouvoirs publics) sans que ces institutions soient directement impliquées. Ces mouvements monétaires sont appelés flux financiers induits. Ils sont de trois types :

a. les flux ménages - entreprises : ce sont des flux financiers, reliant les consommateurs de biens culturels aux entreprises, qui sont engendrés par une activité culturelle (par exemple, les dépenses de restauration des spectateurs avant ou après une représentation, les achats liés à une visite culturelle, les achats de vêtements, les dépenses de transport, etc.);

b. les flux ménages - pouvoirs publics : pour l'essentiel, impôts payés par le personnel des institutions culturelles;

c. les flux entreprises - pouvoirs publics : il s'agit des impôts payés par les entreprises, suite à une activité induite par le secteur culturel.

Contrairement aux flux financiers directs, les flux induits sont difficiles à saisir. L'étude de l'impact des institutions culturelles sur l'économie locale demande du temps, parce qu'il faut créer de toutes pièces des informations concernant les flux financiers induits. C'est ainsi que nous avons dû entreprendre une enquête par questionnaire auprès d'abonnés et de

spectateurs lausannois, dont un des objectifs consistait à estimer les principales retombées économiques découlant indirectement des consommations culturelles.

2.3. La demande culturelle : l'enquête par questionnaire auprès de spectateurs lausannois

Une enquête par questionnaire a été réalisée durant les mois de mars et d'avril 1989 auprès des spectateurs de quatre grandes institutions culturelles lausannoises : le Centre Dramatique de Lausanne (CDL), le Théâtre Municipal de Lausanne (TML), l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL) et le Béjart Ballet Lausanne (BBL).

Certes, ces quatre institutions ne couvrent pas le très vaste champ de la production culturelle lausannoise, mais elles jouent un rôle central dans la vie culturelle locale, tant par la quantité et la qualité des spectacles qu'elles offrent que par les ressources humaines, matérielles et financières (46% du total des dépenses culturelles de la Ville de Lausanne) qu'elles mobilisent (cf. ch.4). A défaut de moyens logistiques suffisants pour entreprendre une enquête sur l'ensemble des spectateurs lausannois, nous avons concentré notre analyse sur ces quatre institutions, ce qui nous semblait tout à fait légitime en regard des objectifs de l'étude.

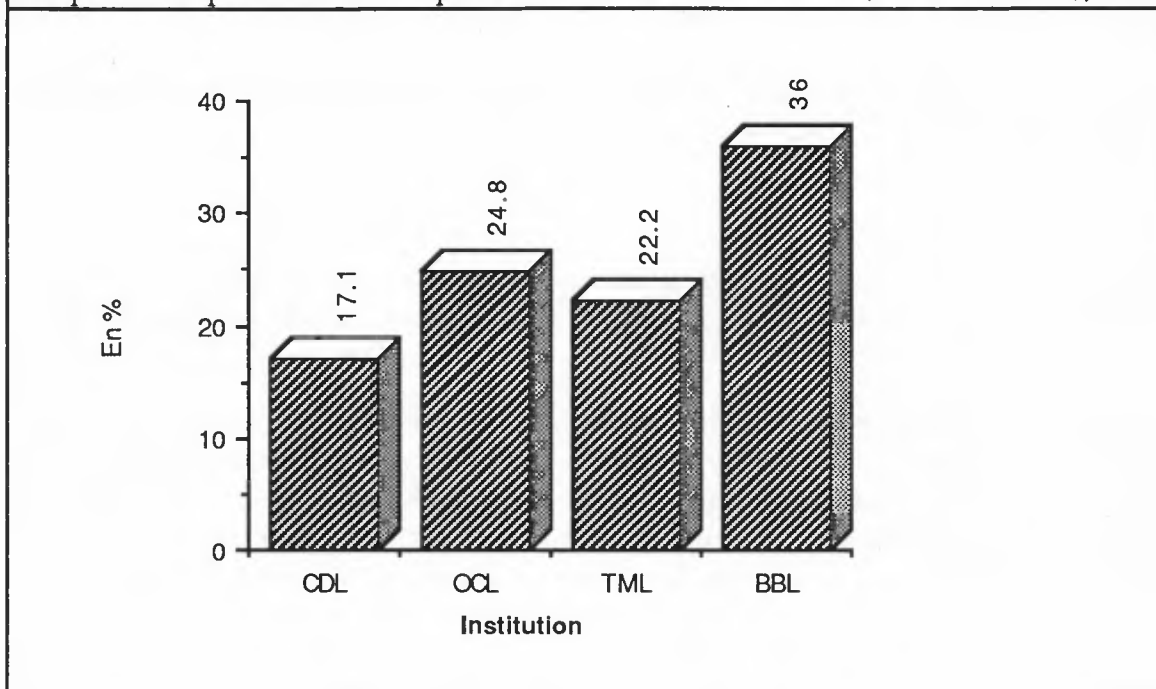
Le questionnaire était accompagné d'un texte synthétique permettant à chacun de se faire une idée précise des buts de l'enquête. Il comprenait deux parties principales qui visaient à saisir :

- le profil socio-démographique (profession, niveau de formation, âge, sexe) et le domicile des spectateurs des quatre institutions;
- les dépenses liées ou induites par les "consommations culturelles".

Nous avons opté pour la méthode du sondage aléatoire, ce qui ne signifie pas une totale absence de critères dans la conduite de l'enquête. Aussi avons nous cherché à atteindre toutes les composantes du public des quatre institutions: trois sondages ont été réalisés dans chaque institution, couvrant les différents types de représentation (concert extraordinaire ou d'abonnement, concert populaire, "première", Gala Karsenty, répétition générale publique, etc). En outre, le choix des personnes interrogées a été effectué en veillant à ne privilégier ni défavoriser aucune catégorie de spectateurs (hommes, femmes, personnes âgées, etc).

On sait que la précision avec laquelle un sondage reproduit les caractéristiques de la population de référence augmente avec la taille de l'échantillon. A cet égard, le nombre de questionnaires reçus nous semble tout à fait satisfaisant : 1518 réponses, qui se répartissent de la manière suivante (cf graph.2.3) :

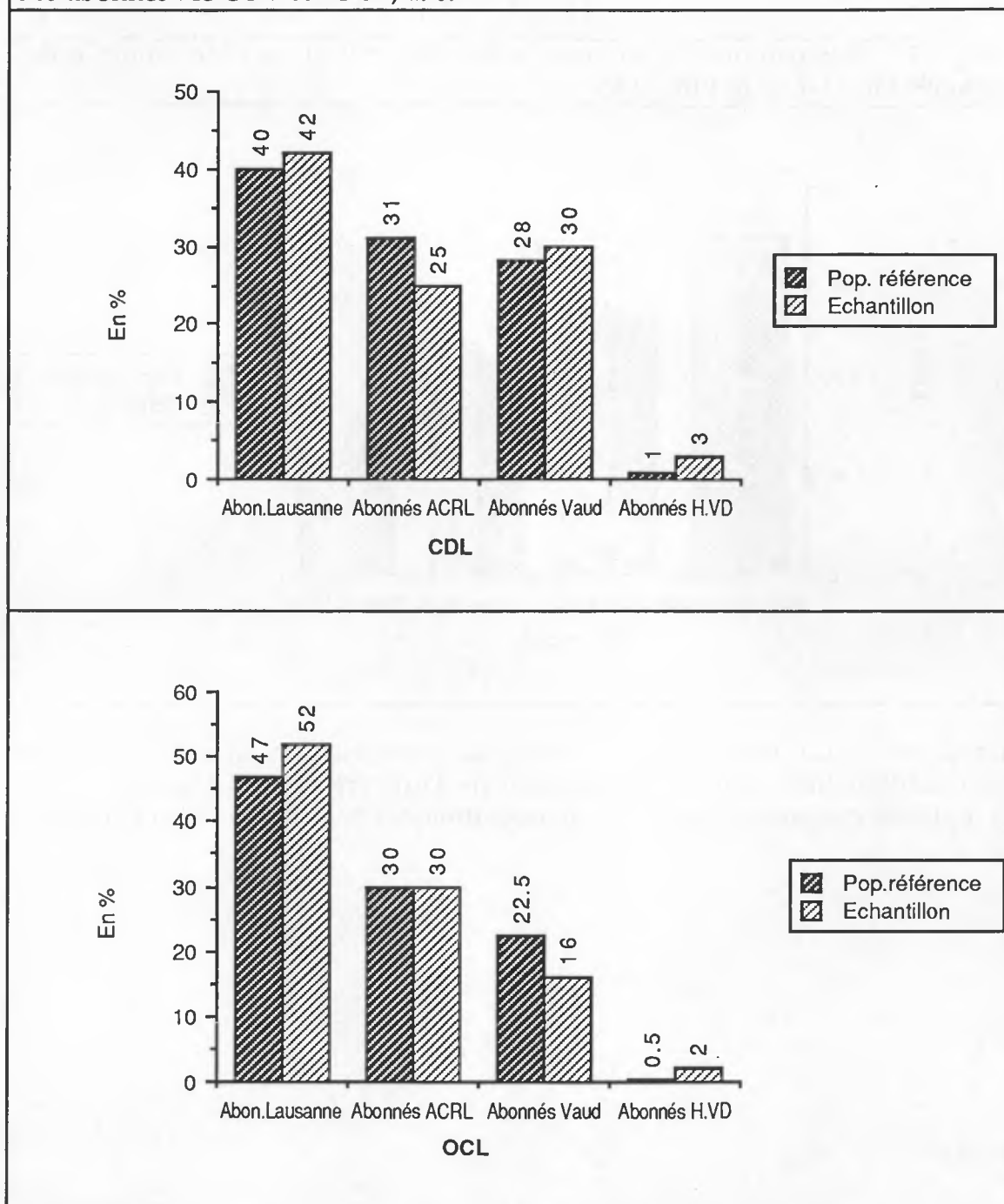
Graph.2.3 Répartition des réponses selon les institutions (en % du total),1989



Cet échantillon est-il représentatif ? A première vue, on pourrait penser que le CDL est sous-représenté par rapport aux autres institutions. En fait, la proportion plus faible de réponses reflète la réalité : il y a (par représentation) proportionnellement moins de spectateurs au CDL que dans les autres salles de spectacle. Il faut encore préciser que nous avons "stratifié" notre échantillon en fonction du nombre total de spectateurs présents lors des différents sondages, afin que la structure de l'échantillon se rapproche de celle de l'ensemble des spectateurs des quatre institutions. La représentativité de notre échantillon a pu être évaluée en tenant compte d'une caractéristique connue: le domicile des abonnés.

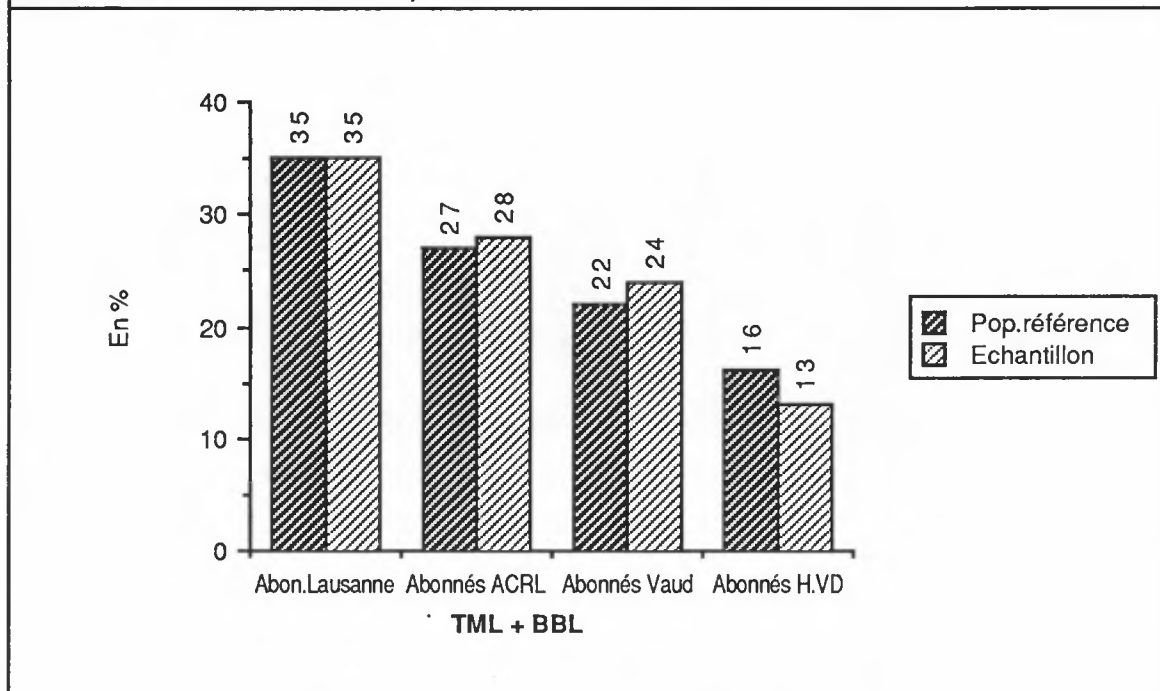
Les graphiques 2.4 à 2.6 permettent de comparer directement les effectifs de la population des abonnés à ceux obtenus par notre sondage. Ils nous montrent une remarquable correspondance entre la structure de notre échantillon et celle de la population de référence. L'application de tests statistiques courants nous a permis de mesurer l'écart entre les fréquences observées et les fréquences réelles : on peut ainsi escompter, avec un degré de confiance égal à 99.9%, que l'échantillon saisi soit très proche de la structure réelle de la population de référence, en tout cas en ce qui concerne le sous-groupe des abonnés (environ 50% du total des personnes interrogées), le seul sur lequel nous possédons des éléments de comparaison.

Graph.2.4 +2.5 Répartition des réponses selon les institutions et le domicile des abonnés : le CDL et l'OCL, 1989



Note : ACRL - 30 communes faisant partie de l'Association culturelle de la région lausannoise; H.VD - abonnés hors canton de Vaud

Graph.2.6 Répartition des réponses selon les institutions et le domicile des abonnés : le TML et le BBL, 1989



Dans ces conditions, on peut admettre, sans grand risque d'erreur, que l'échantillon interrogé est très proche de l'univers dont il est issu. L'analyse de ses caractéristiques socio-démographiques paraît conforter ce constat.

3. ASPECTS DE LA DEMANDE CULTURELLE LAUSANNOISE : PROFIL SOCIO-DEMOGRAPHIQUE, PREFERENCES ET PRATIQUES D'UN PUBLIC LAUSANNOIS

Nous tenterons, dans les paragraphes qui suivent, de répondre à diverses questions : qui sont les spectateurs des quatre grandes institutions culturelles lausannoises ? Quels sont les principaux obstacles à surmonter pour aller au spectacle ou au concert ? Comment se prépare et se déroule une sortie ? La consommation culturelle reste-t-elle marquée par un caractère convivial ? Quelles sont les préférences et les pratiques culturelles des spectateurs lausannois ? Comment le prix des spectacles est-il perçu ?

3.1. Les spectateurs des quatre institutions culturelles : description socio-démographique

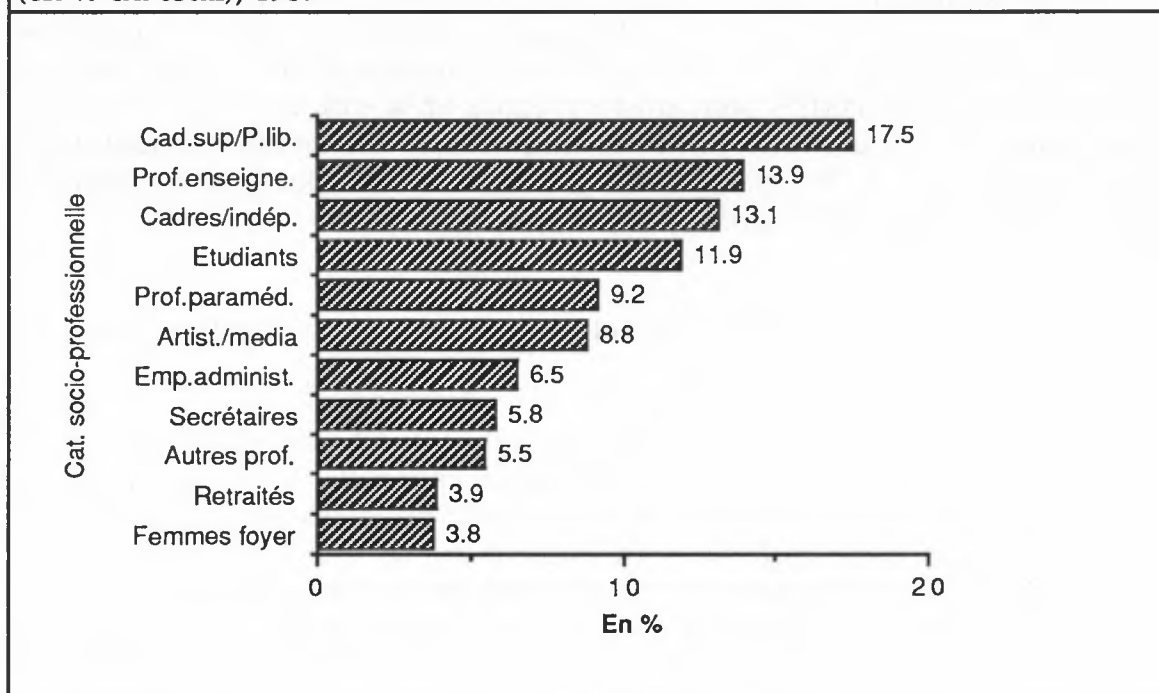
Le public est à la fois porteur d'un capital culturel et consommateur de culture. On peut penser que la consommation culturelle est liée à un certain nombre de variables caractérisant le statut socio-professionnel des individus, leur niveau de formation, leur position dans le cycle de vie, etc. Les graphiques suivants illustrent les principales caractéristiques du public des quatre institutions culturelles. Nous examinerons également le champ d'attraction des grands équipements culturels lausannois et la concurrence exercée par d'autres villes. L'analyse des préférences et des pratiques effectives du public nous permettra de dire s'il existe une demande potentielle non satisfaite. Enfin, nous essayerons de saisir quels sont les principaux obstacles à la demande.

A. La catégorie socio-professionnelle : Le public est d'un niveau socio-culturel élevé : 17.5% sont des cadres supérieurs ou exercent une profession libérale (avocats, magistrats, médecins, architectes, ingénieurs, etc). Une enquête plus approfondie, réalisée auprès d'un échantillon de 340 spectateurs, montre que 27.7% des spectateurs habitent leur propre villa et que 11% habitent un appartement en propriété. 36% d'entre eux possèdent un taux d'équipement ménager élevé (télévision + tourne-disque + vidéo et/ou compact-disque).

Soulignons encore la présence de deux groupes, particulièrement homogènes, caractérisant un public féminin : les professions paramédicales (infirmières, laborantines, thérapeutes, etc.) et les secrétaires. Les professions artistiques et celles qui sont liées aux médias sont également fortement représentées (8.8%).

La ventilation des catégories socio-professionnelles selon les institutions montre une relation significative entre la salle de spectacle et la classe socio-professionnelle : les publics des différentes institutions ne se recoupent pas entièrement. On peut dire, de manière tout à fait caricaturale, que les catégories socio-professionnelles à statut élevé sont plus fortement représentées dans le public du BBL. En revanche, le CDL se trouve dans la situation inverse. Tout se passe comme si à Lausanne la danse avait un caractère de consommation distinctive.

Graph.3.1 Répartition des spectateurs selon la catégorie socio-professionnelle (en % du total), 1989

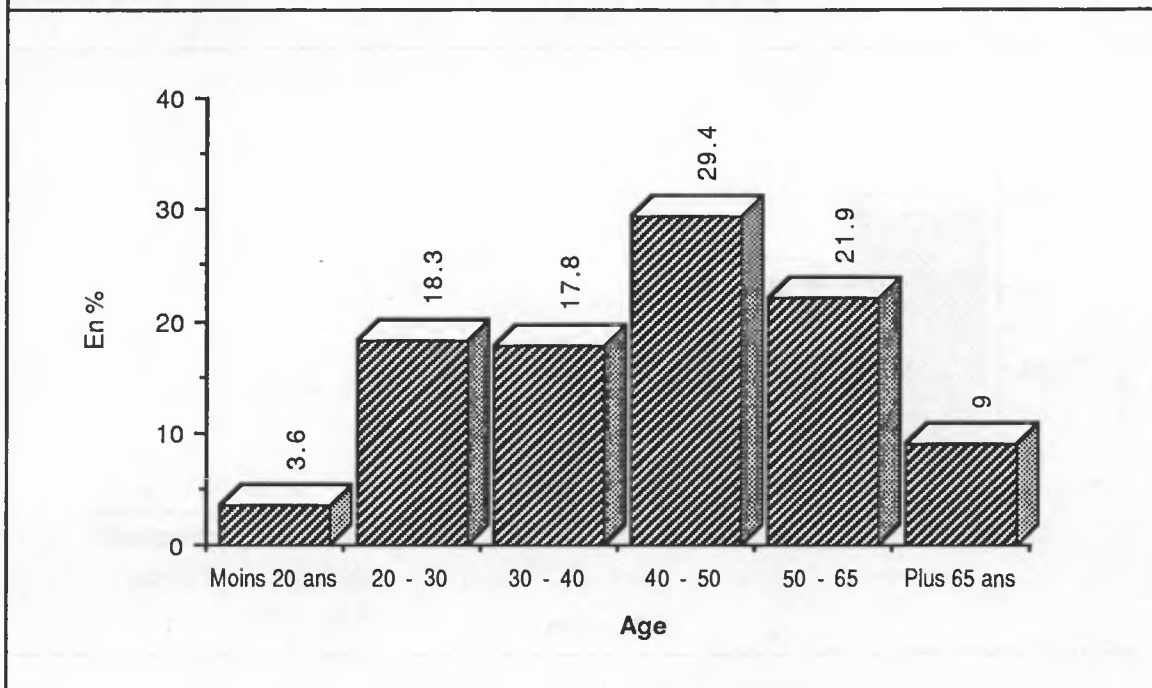


B. *L'âge* : Alors que 60% des spectateurs ont plus de 40 ans, la classe d'âge des 40 à 50 ans reste la mieux représentée, en raison de facteurs liés au cycle de vie: âge des enfants, disponibilité personnelle, concurrence moins importante d'autres types de loisirs, changement des formes de sociabilité, moyens financiers, etc (cf. ch. 3.3. Les freins de la demande). L'analyse de la répartition de spectateurs selon les classes d'âge et selon les institutions montre des différences statistiquement significatives parmi les publics : c'est au CDL que le public est le plus jeune et à l'OCL qu'il est le plus âgé.

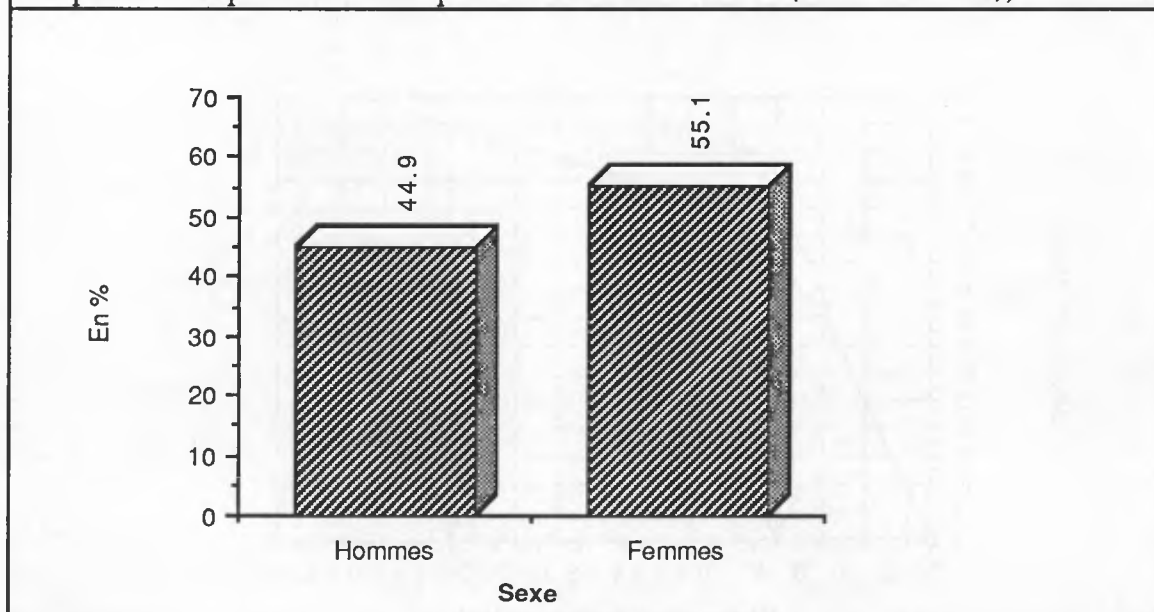
C. *Le sexe* : La "société du spectacle" est plutôt féminine puisque 55% des spectateurs des quatre institutions sont des femmes. Si la structure démographique de Lausanne est légèrement déséquilibrée en faveur des femmes, cela ne suffit pas à expliquer un écart aussi important. Peut-être les femmes ont-elles effectivement moins d'alternatives dans le domaine des loisirs ? Ajoutons que, selon les réponses reçues, l'âge (contrairement à la situation socio-professionnelle et au taux d'activité) apparaît être un facteur d'explication mineur. En revanche, les femmes sont sur-représentées dans les classes socio-professionnelles moins aisées et ont un taux d'activité plus

faible (48% d'entre elles affirmant travailler à temps partiel contre seulement 12% des hommes).

Graph. 3.2 Répartition des spectateurs selon les classes d'âge (en % du total), 1989



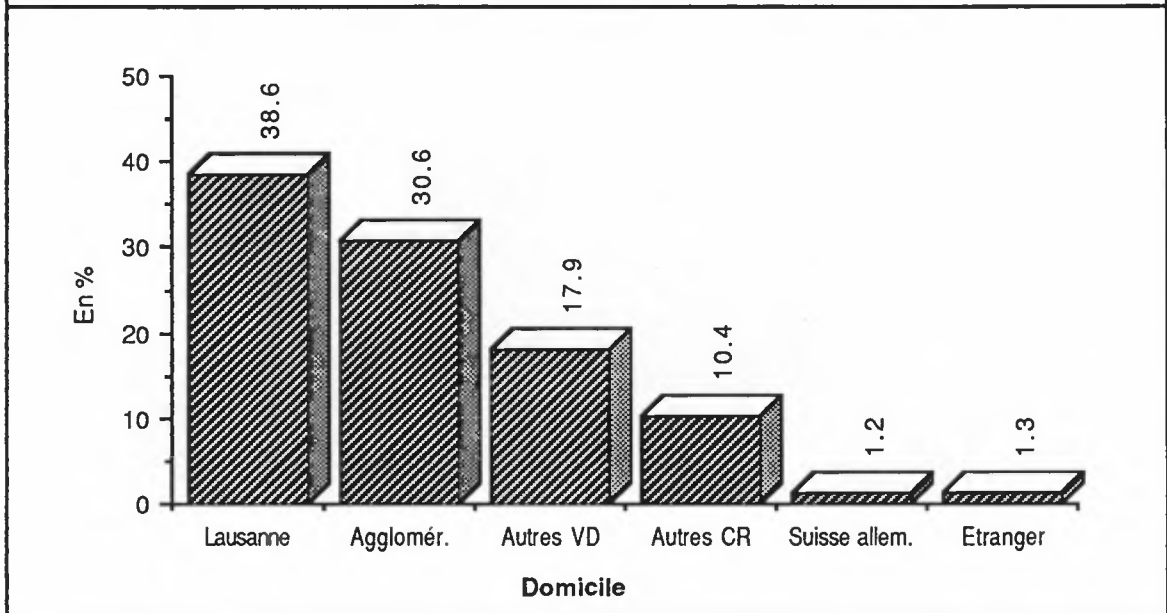
Graph.3.3 Répartition des spectateurs selon le sexe (en % du total), 1989



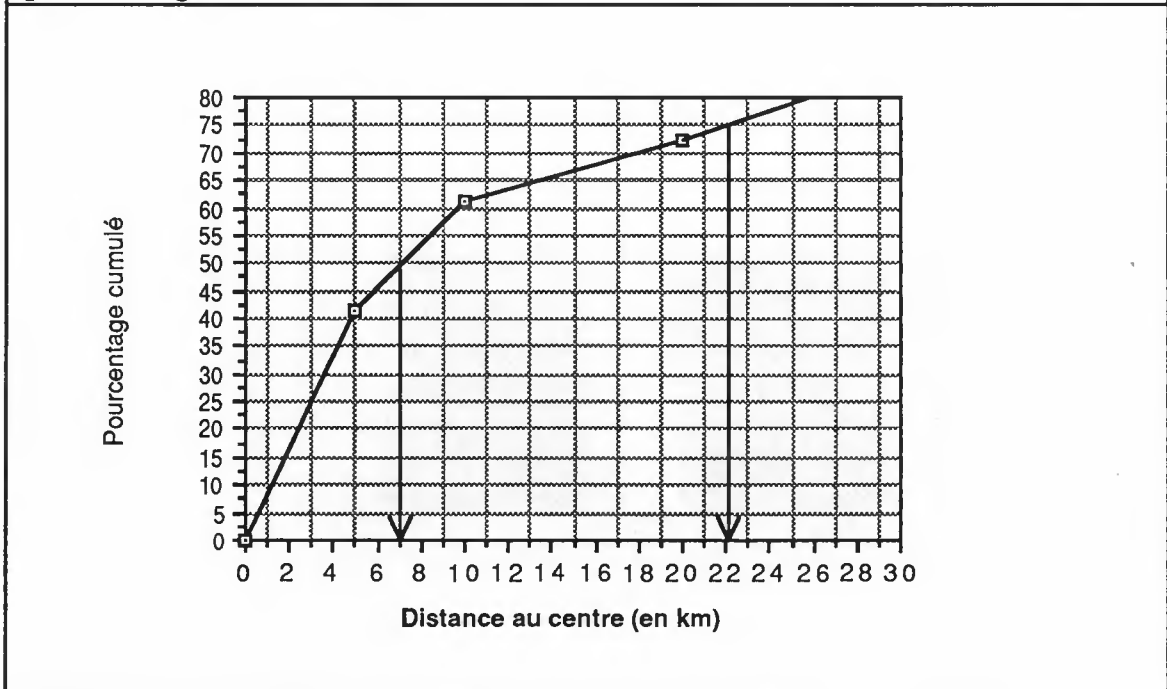
D. Le domicile et le moyen de transport : Quel est le champ d'attraction des équipements culturels lausannois ? Le graphique 3.4 montre que 69% des spectateurs sont domiciliés dans l'agglomération lausannoise (Lausanne + 41 communes avoisinantes). Cependant, la majorité (61%) des spectateurs des quatre institutions ne réside pas à Lausanne même. Au-delà d'une pre-

mière zone d'influence constituée par les communes appartenant à l'agglomération (30.6% des spectateurs), la ville attire un public essentiellement romand (28.3% des spectateurs dont 17.9% sont vaudois).

Graph.3.4 La répartition des spectateurs selon leur domicile (en % du total), 1989



Graph.3.5 Evaluation de la longueur du trajet "domicile au centre-ville" (pourcentage cumulé), 1989

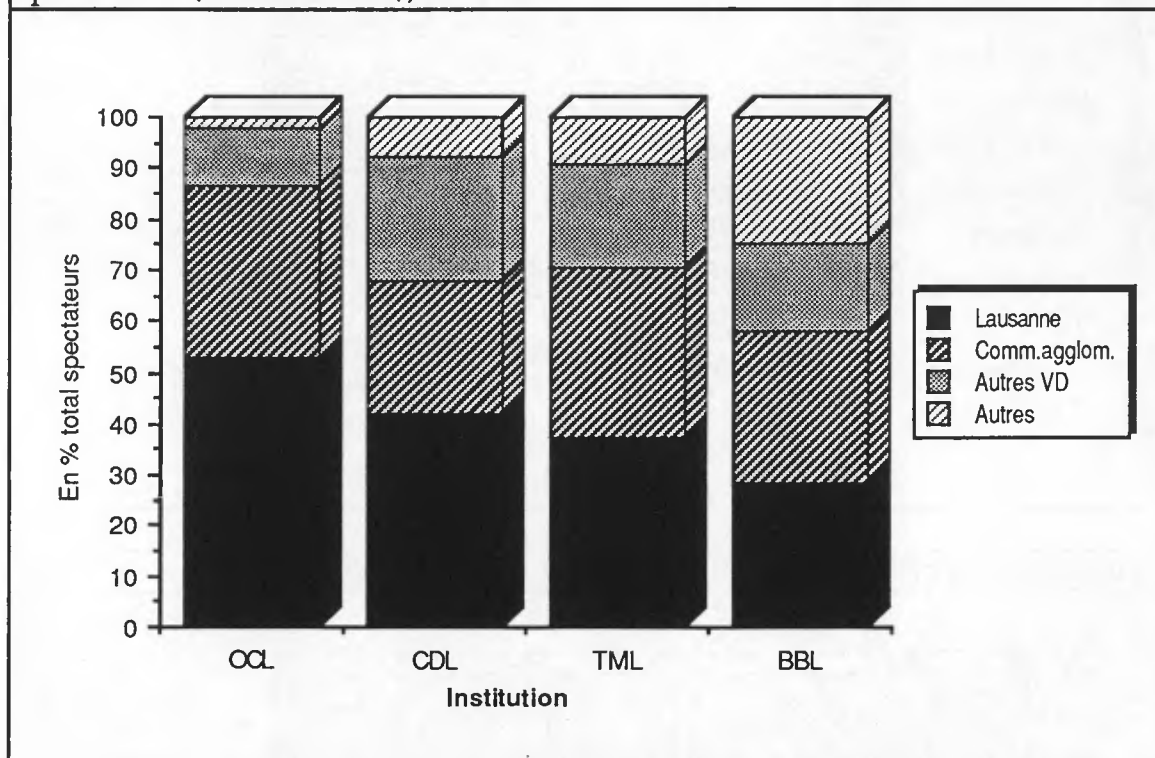


Nous avons également demandé aux spectateurs des quatre institutions d'évaluer la longueur du trajet entre leur domicile et le centre-ville.

A la lumière du graphique 3.5, la réponse est sans surprise : 50% des personnes interrogées ont déclaré résider à moins de 7 km du centre et environ 75% à moins de 22 km, ce qui correspond à la distance entre le centre-ville et les communes les plus éloignées de l'agglomération.

Notons encore que le champ d'attraction des différents équipements varie de manière significative (cf. graph. 3.6): l'Orchestre de Chambre de Lausanne a un public essentiellement local (87% de spectateurs de l'agglomération, 53% de Lausannois), tandis que le Béjart Ballet Lausanne polarise une zone plus vaste (42% des spectateurs sont domiciliés à l'extérieur de l'agglomération, dont un peu plus de la moitié à l'extérieur des frontières du canton de Vaud).

Graph.3.6 La zone d'attraction des équipements culturels: les domiciles des spectateurs (en % du total), 1989

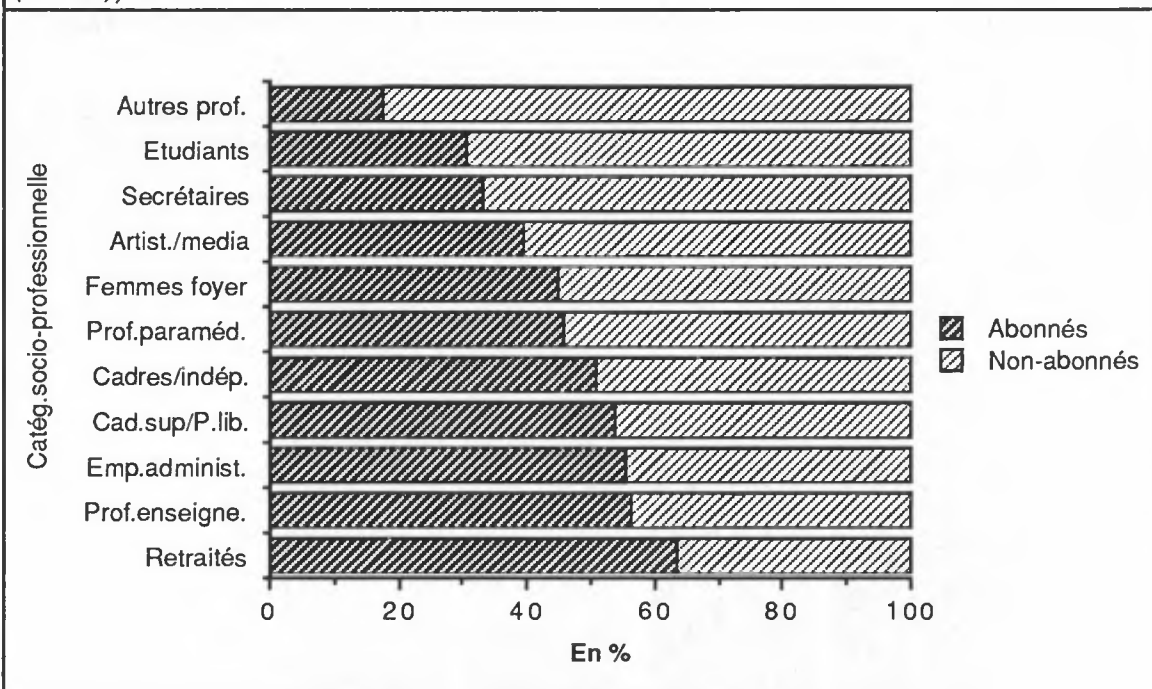


Enfin, nous avons voulu savoir quel était le moyen de transport utilisé pour se rendre au spectacle. La réponse se résume aisément : 73.2% des spectateurs se déplacent en voiture, alors qu'ils ne sont que 12.1% à utiliser le bus. Les "groupes sociaux" qui utilisent le plus fréquemment ce moyen de transport sont : les retraités (29% du total des retraités), les étudiants (24.5%) et les femmes au foyer (16.7%).

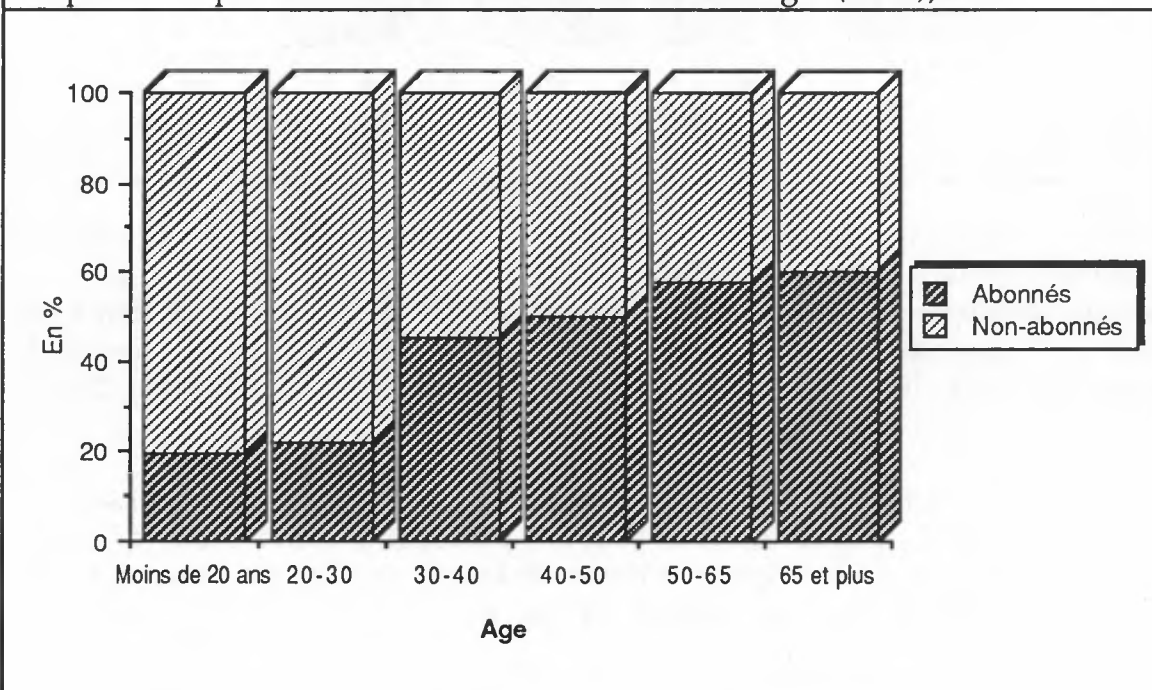
E. Abonnés et non-abonnés : L'abonnement est un indicateur intéressant de la fidélisation du public. Dans le chapitre précédent, nous avons déjà présenté la répartition des abonnés à partir de leur domicile. Nous savons que 45.6% des spectateurs sont abonnés à l'une ou l'autre des quatre institutions, mais qui sont-ils vraiment ?

Le graphique 3.7 permet de mettre en évidence le rapport entre la décision de s'abonner et la catégorie socio-professionnelle. D'une manière générale, on retrouve les plus fortes proportions d'abonnés dans les classes les plus aisées, mais l'âge (plus que l'appartenance à une classe socio-professionnelle) semble influencer le taux d'abonnement, comme le montre le graph.3.8 : le taux d'abonnement dépasse 50% dans les classes d'âge des plus de 40 ans. En fait, près de trois abonnés sur quatre ont plus de quarante ans :

Graph.3.7 Proportion des abonnés selon la catégorie socio-professionnelle (en %), 1989



Graph.3.8 Proportion des abonnés selon la classe d'âge (en %), 1989



Parmi les avantages de la formule de l'abonnement les plus fréquemment invoqués, on peut citer en vrac : "avoir une place assurée", "gain de temps", "être motivé pour aller à des spectacles auxquels on n'irait pas autrement", "pouvoir planifier les sorties", "être mieux informé sur le programme de la saison" et "ne pas manquer la date d'un spectacle". Notons que l'argument du coût n'est pas mentionné. Cependant, l'abonnement n'a pas que des avantages : "le manque de flexibilité par rapport aux imprévus de la vie quotidienne", "l'obligation de respecter des dates fixées d'avance", "l'impossibilité d'assister à tous les spectacles proposés" (ou "le manque d'intérêt pour un spectacle de moindre qualité") ainsi que le fait de "se sentir contraint d'aller au spectacle" sont les inconvénients les plus souvent cités.

Plus ou moins aisés, abonnés ou non, jeunes ou moins jeunes, lausannois ou non-lausannois, les spectateurs des quatre institutions ont des aspirations, des préférences et des pratiques culturelles très diversifiées. Qu'aimeraient-ils faire s'ils en avaient le temps ? Que font-ils effectivement ? Leur demande culturelle se reporte-t-elle sur d'autres villes ou communes ? Telles sont les questions auxquelles nous allons essayer de répondre.

3.2. Préférences et pratiques culturelles : du désir inassouvi aux contraintes de la vie quotidienne

Les spectateurs du CDL, de l'OCL, du BBL et du TML sont-ils en manque de théâtre, de danse, de musique classique ou d'opéra ? Que feraient-ils s'ils en avaient le temps ... et que font-ils effectivement ?

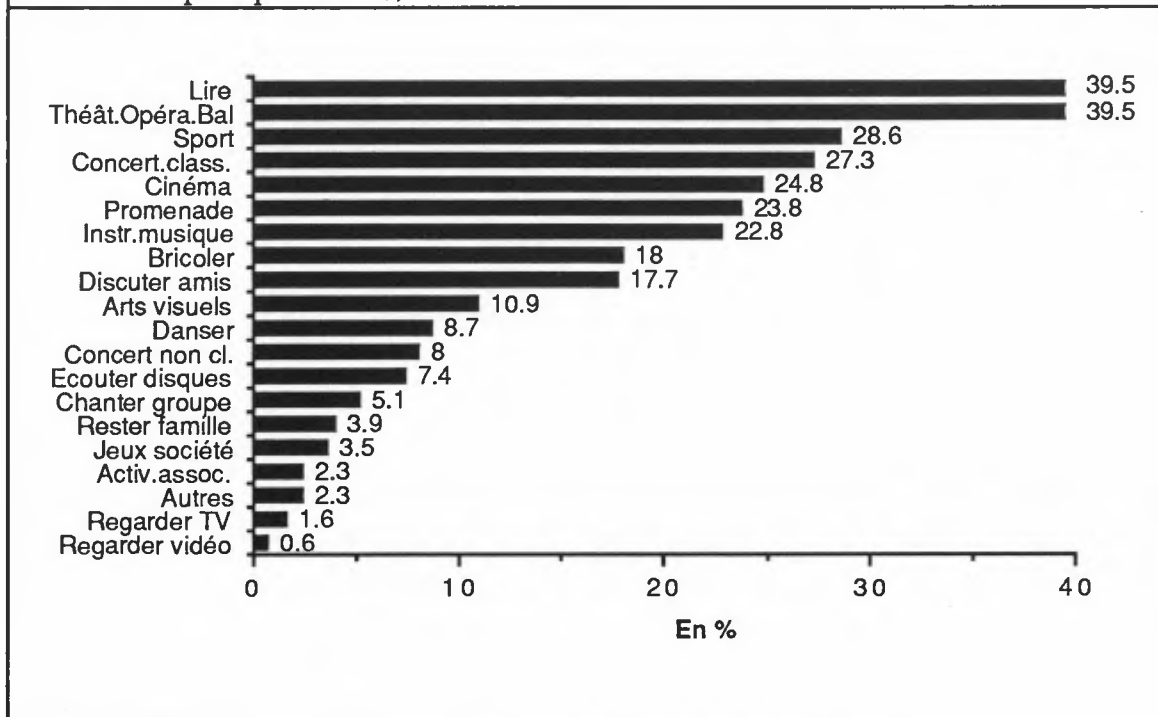
A. Les préférences

Le graphique 3.9 illustre les préférences des spectateurs en termes d'utilisation de temps libre supplémentaire et nous permet de répondre à ces interrogations. Ainsi le public actuel paraît quelque peu frustré de ne pas aller plus souvent au théâtre, à l'opéra, ou assister à un spectacle de danse : 39.5 % souhaiteraient aller plus souvent à un de ces spectacles et 27.3% désireraient assister plus souvent à un concert de musique classique.

C'est dire qu'il y a une demande importante non seulement parmi le non-public (ou public potentiel), mais aussi dans le public existant. Dans la hiérarchie des préférences, seules la lecture et la pratique d'un sport atteignent des scores comparables, en notant que 63.3% des spectateurs pratiquent déjà un sport (ces derniers souhaitant même en accroître la pratique...). Ont été cités par la suite, le cinéma, la promenade, et jouer d'un instrument de musique.

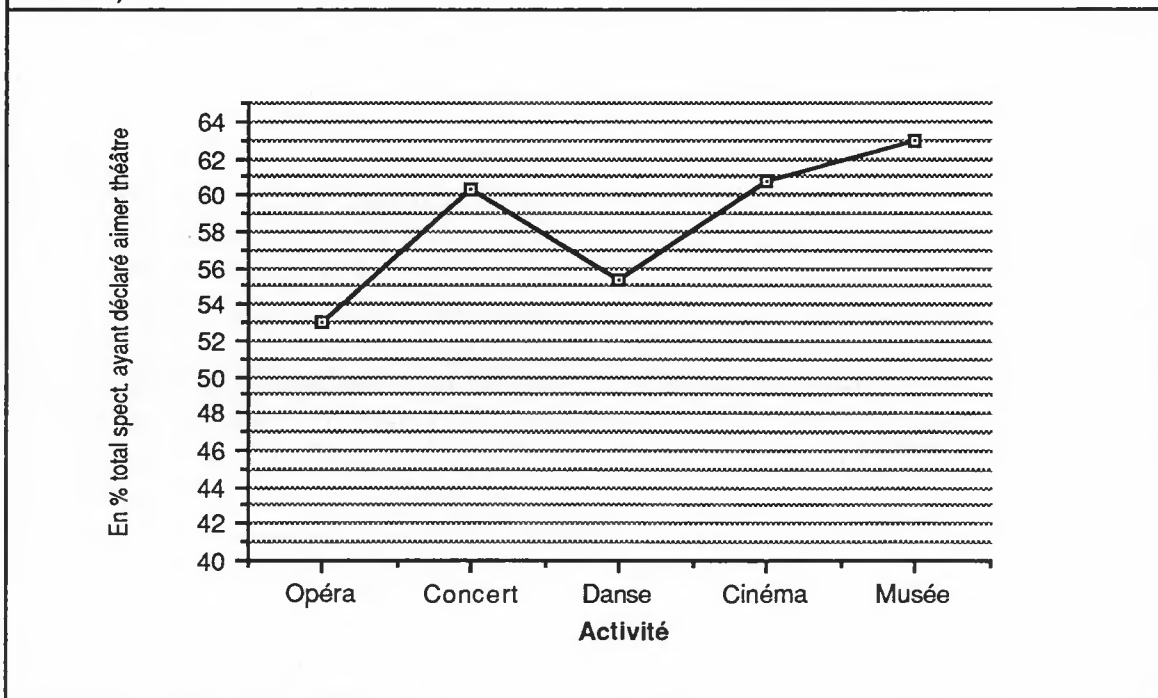
Sportifs, cinéphiles, mélomanes ou amateurs de lecture, 96.4% des spectateurs interrogés accordent une grande importance au fait de s'intéresser à un domaine artistique, quel qu'il soit.

Graph.3.9 Activités culturelles et loisirs : les préférences du public (en %, choix multiples possibles), 1989



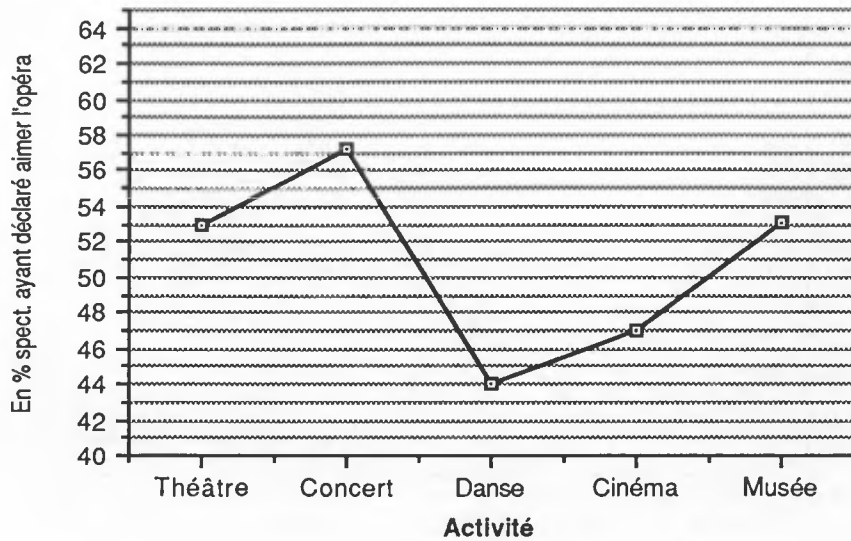
Comme notre enquête le suggère, le public des quatre institutions a des besoins culturels très diversifiés ; dans les graphiques 3.10 à 3.12, nous avons reporté les effectifs des personnes ayant déclaré aimer ("beaucoup" ou "assez") différents types de spectacle.

Graph.3.10 Les préférences de ceux qui aiment "assez ou beaucoup" aller au théâtre, 1989

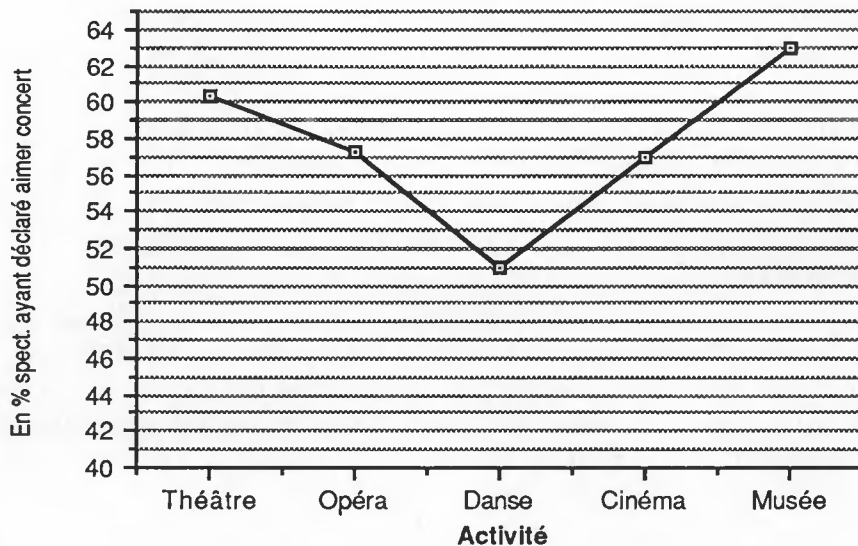


Par exemple, dans le graph. 3.12 on peut lire que 60.3% des spectateurs aimant aller au concert (classique) aiment également aller au théâtre, mais ils ne sont que 51% à aimer à la fois les concerts et les spectacles de danse.

Graph.3.11 Les préférences de ceux qui aiment "assez ou beaucoup" aller à l'opéra, 1989



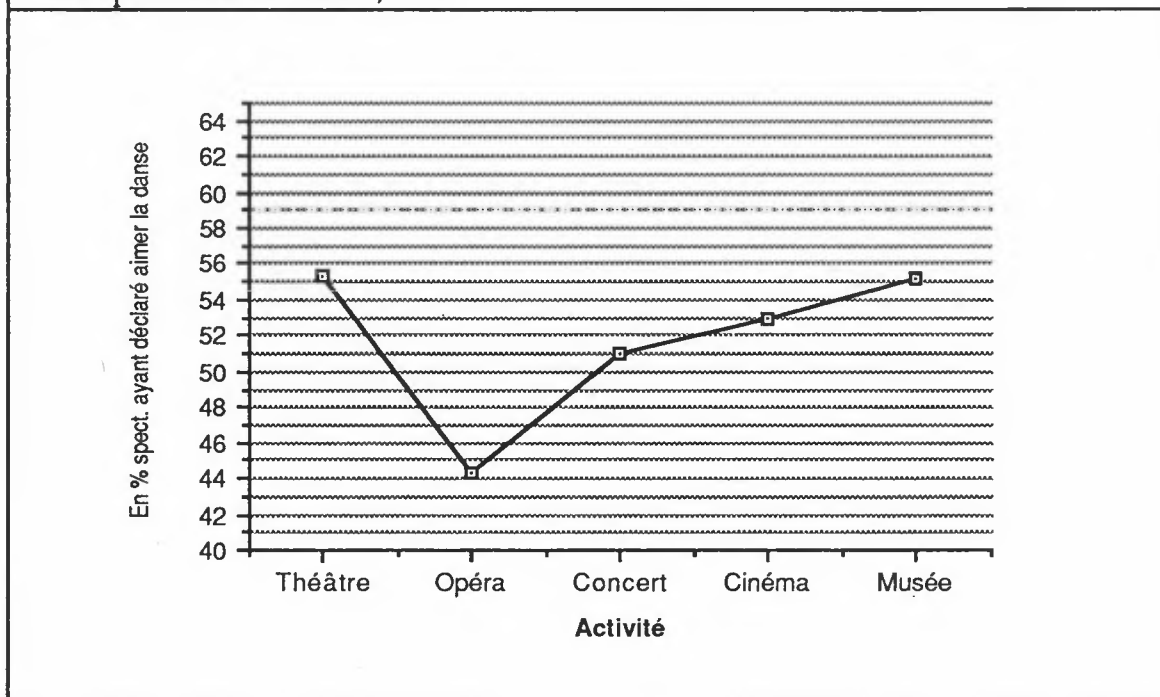
Graph.3.12 Les préférences de ceux qui aiment "assez ou beaucoup" aller au concert, 1989



Une courbe dont le profil se dessine vers la partie supérieure du graphique indique des goûts diversifiés. Ainsi le public du CDL apparaît avoir les

"goûts" les plus diversifiés : ils sont 53% à aimer également "assez" ou "beaucoup" l'opéra, 60.3% à aimer aller au concert, 55.4% à aimer les spectacles de danse, etc. En revanche, le public d'opéra ou de ballet est quelque peu moins ouvert à d'autres types de consommation culturelle.

Graph.3.13 Les préférences de ceux qui aiment "assez ou beaucoup" assister à des spectacles de danse, 1989



B. Les pratiques

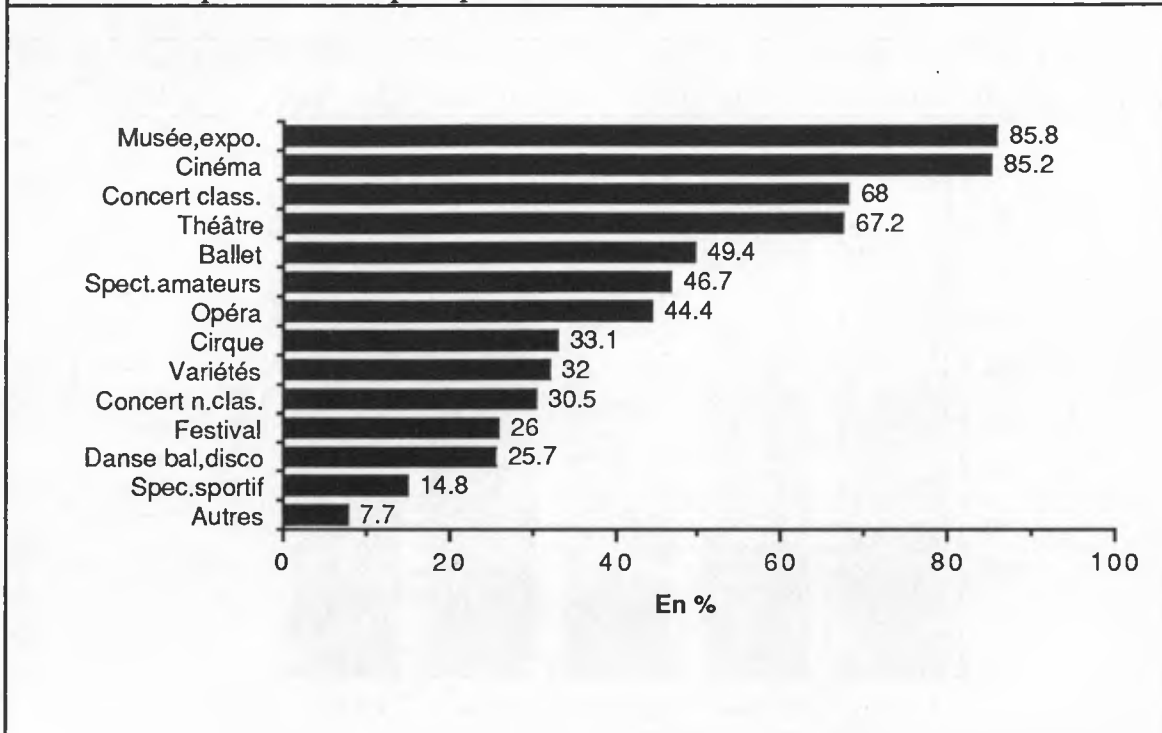
Les spectateurs des quatre institutions ont des goûts très diversifiés. Mais cela se reflète-t-il dans les pratiques effectives ? Nous leur avons donc posé une question qui visait à saisir leurs pratiques (cf. graph.3.14).

Ils sont environ 85% à avoir visité un musée ou une exposition et/ou à être allés au cinéma depuis le début de l'automne; de 44 à 68% des spectateurs sont allés, une fois au moins, respectivement à l'opéra, au théâtre, au concert ou à un spectacle de danse au cours des huit mois précédant l'enquête.

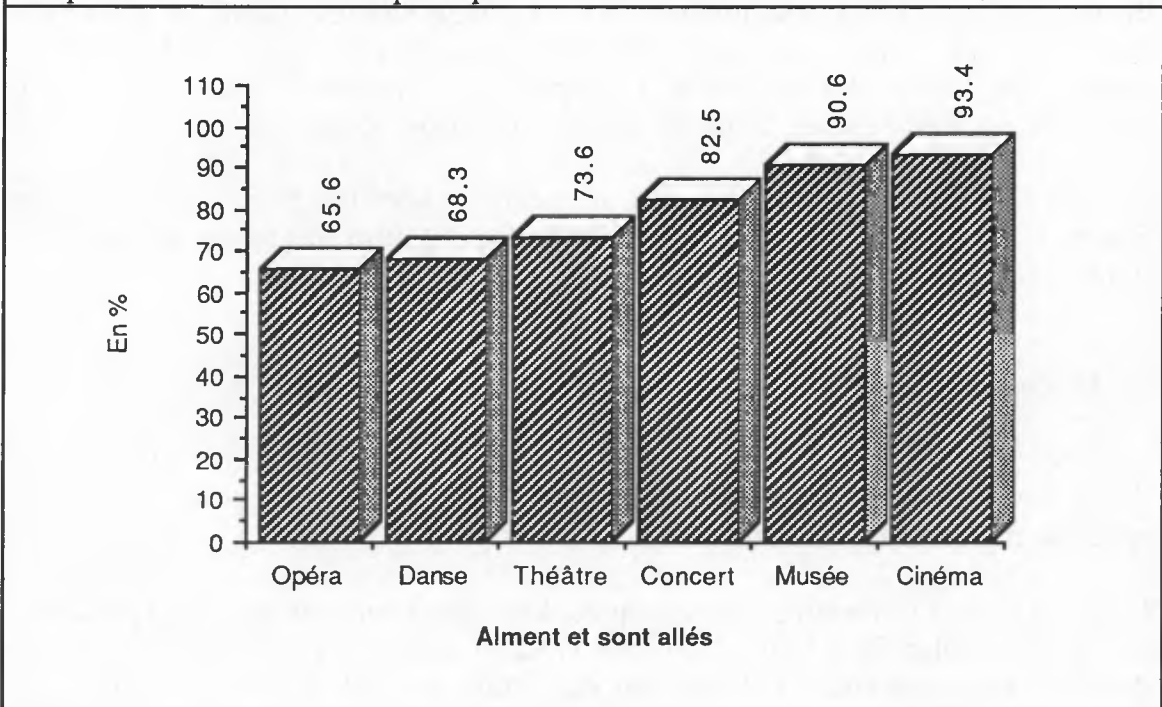
Plus intéressante encore est la comparaison des préférences des spectateurs avec leurs pratiques effectives : le graph.3.15 permet de mettre en évidence le décalage plus ou moins fort entre le "goût" pour tel ou tel type de spectacle et le taux de fréquentation depuis le début de la saison.

Les amateurs d'opéra et de danse sont les plus "frustrés" : un tiers d'entre eux environ n'a pas eu la chance d'assister à un spectacle qu'ils déclarent pourtant aimer "assez" ou "beaucoup". Par contre, les cinéphiles sont relativement comblés, puisque ils ne sont que 9 % à subir le même sort.

Graph.3.14 Les pratiques: depuis le début de l'automne, vous est-il arrivé d'aller ... (réponses multiples possibles), 1989

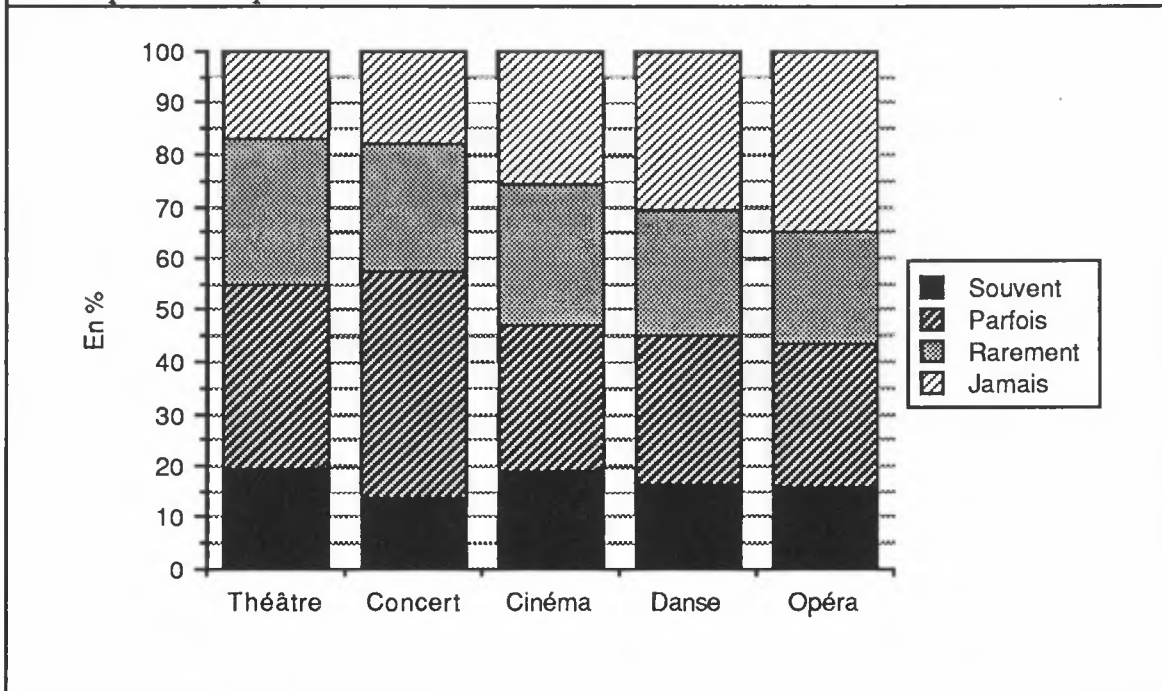


Graph.3.15 Du désir aux pratiques : les "frustrés" et les "comblés", 1989



Il est intéressant de remarquer qu'une partie non négligeable de la demande n'est pas satisfaite à Lausanne même : 43.5% à 57.4% (cf. graph.3.16) des spectateurs lausannois se déplacent "parfois" ou "souvent" dans d'autres communes ou villes pour aller voir un spectacle.

Graph.3.16 Vous arrive-t-il d'aller voir un spectacle ou écouter un concert (musique classique) dans une autre commune ou ville ? (en % du total),1989



En fait, ils sont 64.7% à s'informer régulièrement sur les spectacles présentés dans d'autres communes. Les villes ou communes les plus souvent citées sont, dans l'ordre décroissant des fréquences : Morges (76%), Vevey-Montreux (65%), Pully (62%), Genève (57%) et Yverdon (27%).

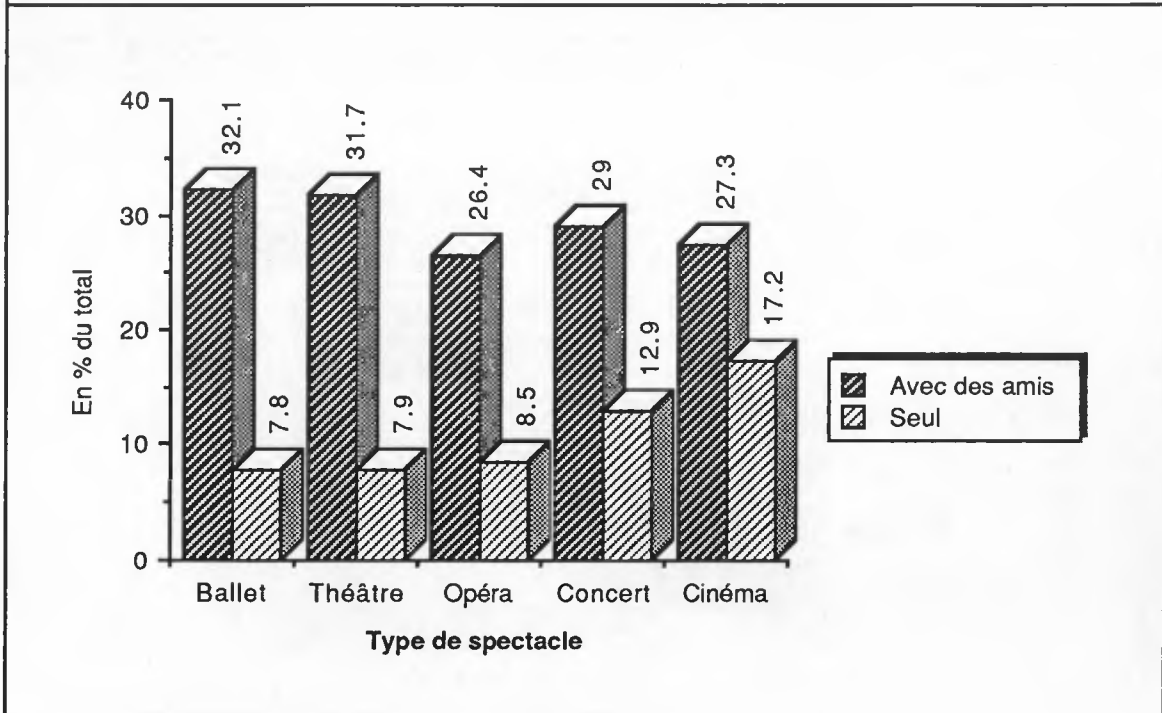
Que ce soit à Lausanne ou ailleurs, la "sortie" nécessite, pour se réaliser, un contexte (familial ou social) favorable: la fréquentation des salles de spectacle paraît marquée d'un fort caractère convivial.

C. La consommation culturelle : une pratique conviviale

Environ 90% des spectateurs ne vont pas seuls au spectacle; dans un cas sur deux, c'est avec leur conjoint ou ami(e) : 46.7% (valeur la plus faible) des spectateurs de cinéma contre 58.2% pour l'opéra.

Le graphique 3.17 montre des pratiques différentes selon le type de spectacle : on va plus volontiers seul au cinéma (17.2%) et au concert (12.9%), mais on décide plus souvent d'aller avec des amis au ballet ou au théâtre. Le pourcentage des spectateurs sortant "en famille" reste relativement faible (entre 7% et 8.8%). Mais ceci nous ramène directement à l'analyse des freins de la demande.

Graph.3.17 Avec qui allez-vous généralement au spectacle ? (en % du total),1989



3.3. Quelques obstacles à la fréquentation des salles de spectacle : les freins de la demande et les prix

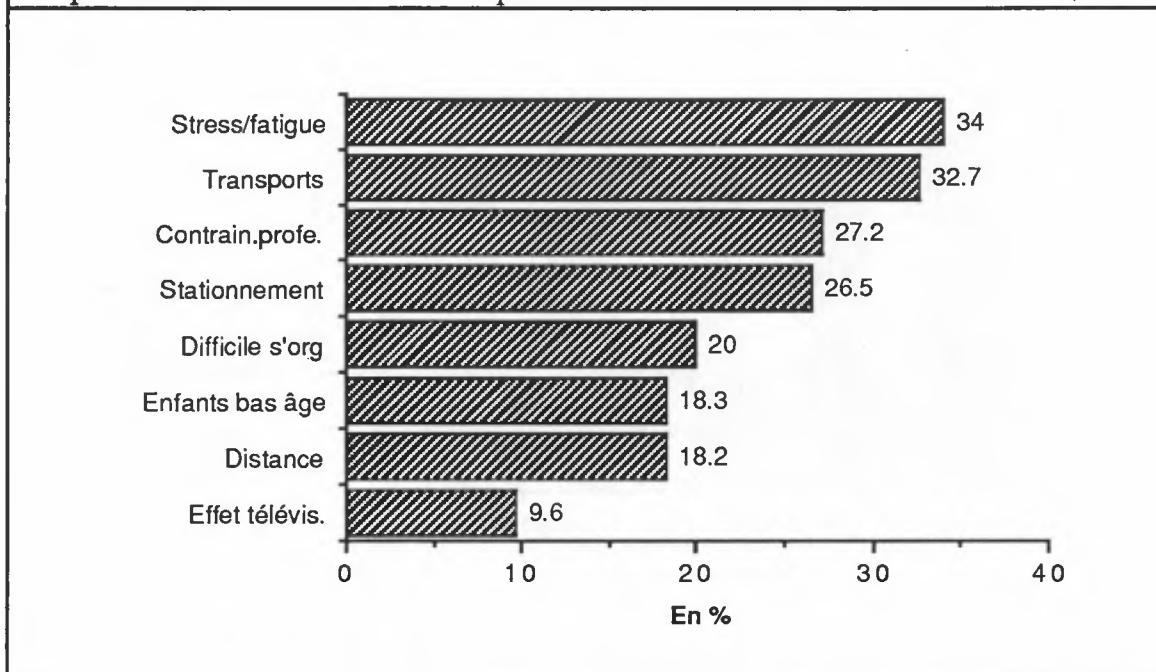
Vingt pour cent des spectateurs interrogés considèrent qu'il est difficile de s'organiser pour aller au spectacle. Les obstacles à surmonter sont très variés, même si deux motifs, évoqués par un tiers des spectateurs, semblent prédominer : le stress de la vie quotidienne et la sensation de fatigue qu'il provoque font renoncer 34% des spectateurs à aller au spectacle.

Ils sont 32.7% à dire que les horaires des transports publics les font souvent hésiter. Comme, rappelons-le, 73.2% des spectateurs utilisent la voiture comme moyen de déplacement, il est légitime de se demander s'ils renonceraient à ce moyen de transport en cas de meilleure desserte des transports publics.

Deux autres motifs sont évoqués par un peu plus du quart des spectateurs : les contraintes professionnelles (qui empêchent d'organiser à l'avance les soirées) et (à nouveau la voiture...) les difficultés de stationnement. Remarquons, pour terminer, que la télévision n'exerce qu'un effet très faible sur la fréquence des sorties des spectateurs, et que 18% des spectateurs doivent affronter le problème de la garde d'enfant(s) pendant leur absence.

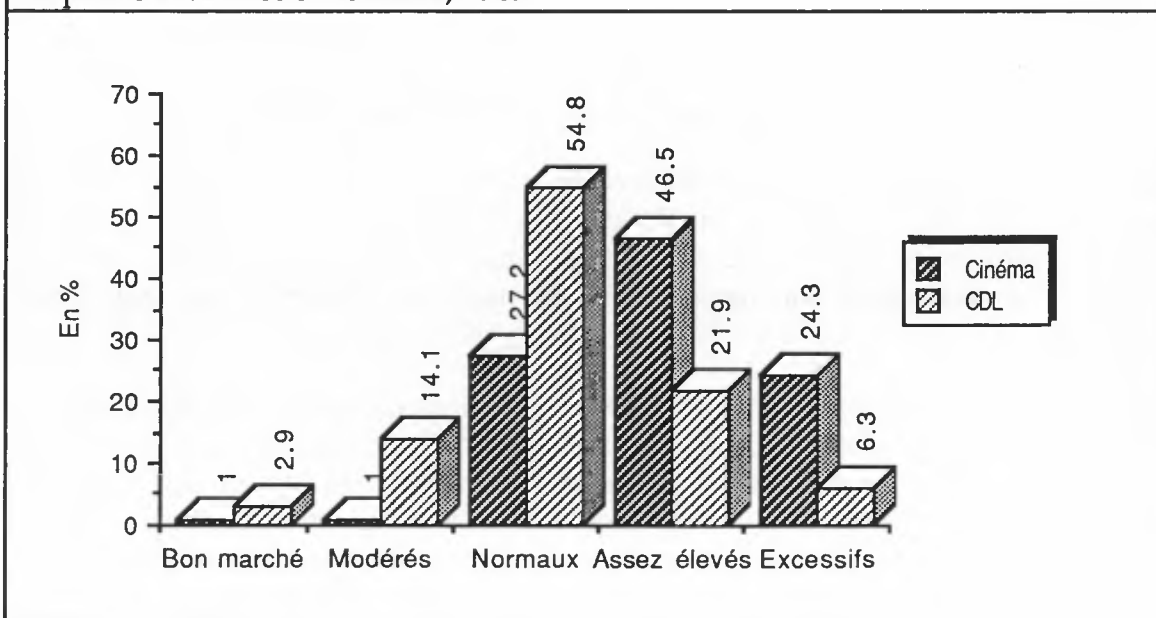
Si la surcharge de travail empêche de sortir, c'est bien que la "société du spectacle" n'est pas (encore) la société des loisirs ! Le déplacement du domicile à la salle de spectacle implique encore trop de frictions tels les horaires, les problèmes de stationnement, la perte de temps, etc.

Graph.3.18 Les obstacles à la fréquentation : hiérarchie des freins (en %), 1989



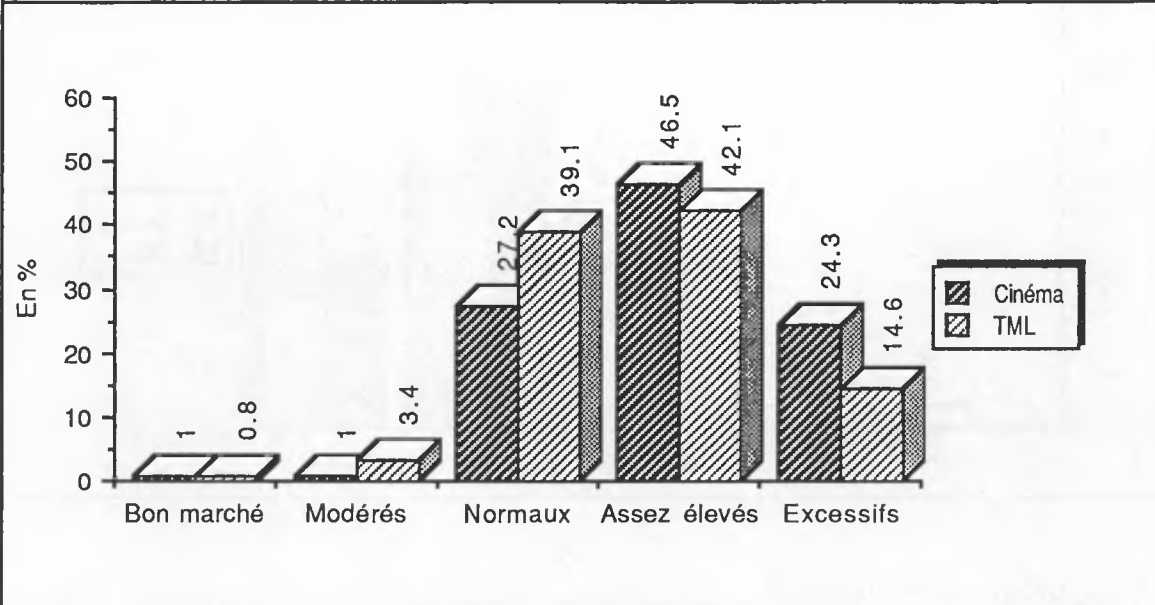
Il nous reste encore à savoir si le prix des spectacles est un frein à la demande culturelle. La majorité des spectateurs juge les prix du théâtre normaux.

Graph. 3.19. La perception des prix par les spectateurs : comparaison entre les prix du CDL et du cinéma, 1989

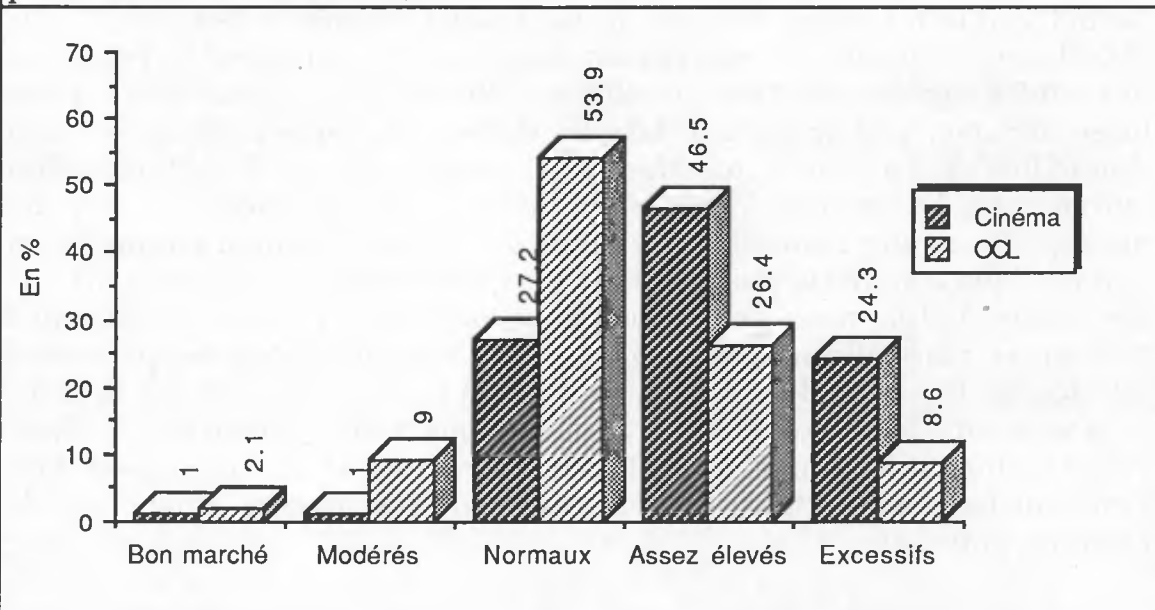


Ils ne sont que 6.3% à penser que les prix pratiqués au CDL sont excessifs alors que 24.3% d'entre eux jugent le prix du cinéma (qui nous servira ici "d'étalon de mesure") trop élevé. On pourrait dire la même chose pour ce qui est du jugement porté sur les prix pratiqués par l'OCL.

Graph. 3.20 La perception des prix par les spectateurs : comparaison entre les prix du TML et du cinéma, 1989



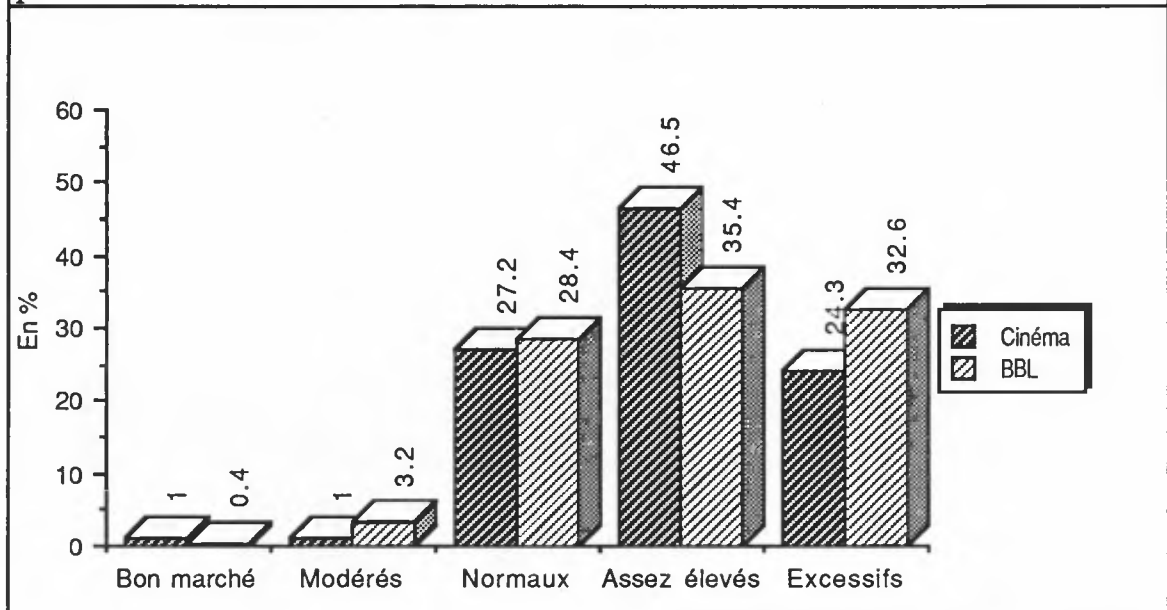
Graph. 3.21. La perception des prix par les spectateurs : comparaison entre les prix de l'OCL et du cinéma, 1989



En revanche, 42.1% des spectateurs jugent les prix du TML assez élevés, voire même excessifs (14%). Il est curieux de noter la manière dont les prix des spectacles présentés par le BBL sont perçus : 32.6% des spectateurs pensent que ces prix sont excessifs alors que, en réalité, ils ne diffèrent pas sensiblement de ceux pratiqués au TML. Serait-ce un biais dû à l'agitation

médiatique autour de la question de l'installation du Bédart Ballet à Lausanne ?

Graph. 3.22. La perception des prix par les spectateurs : comparaison entre les prix du BBL et du cinéma, 1989



3.4. Quelques conclusions

Ce chapitre nous a permis de tracer le profil socio-démographique du spectateur lausannois. Il est plutôt de sexe féminin, aisé et dispose d'un important capital culturel. Cadres moyens ou supérieurs, membres des professions libérales, enseignants, les spectateurs lausannois ont, en général, poursuivi des études supérieures. Leurs pratiques culturelles sont plutôt diversifiées; ils se recrutent principalement dans les classes d'âge intermédiaires et sont domiciliés à Lausanne ou dans les communes de l'agglomération lausannoise. La moitié d'entre eux, environ, est abonnée à une, au moins, des quatre institutions culturelles. La consommation culturelle est une pratique conviviale puisque 90% des spectateurs ne vont pas seuls aux spectacles. Enfin, nous avons pu déterminer qu'il existe une demande potentielle non satisfaite dans le public lausannois. Selon les personnes interrogées, le principal frein à la demande est le stress de la vie quotidienne et la sensation de fatigue qu'il provoque. Il nous reste maintenant à analyser l'offre culturelle lausannoise avant d'en venir, selon le schéma exposé dans l'introduction méthodologique, à l'examen des aspects financiers de l'activité culturelle.

4. ASPECTS DE L'OFFRE CULTURELLE LAUSANNOISE ET LE ROLE DE LA VILLE DE LAUSANNE : ANALYSE DE LA STRUCTURE ET DE L'EVOLUTION DES DEPENSES CULTURELLES

" Il ne se passe rien à Lausanne !" Ce n'est en tout cas pas ce que pensent les spectateurs que nous avons interrogés: s'ils sont tout de même 7.5% à se déclarer "plutôt d'accord" avec ce cliché, ils ne sont que 2% à l'approuver entièrement. En fait, l'offre lausannoise en matière culturelle est très diversifiée et sa description n'est pas une tâche aisée... Dans ce chapitre, nous donnons un bref inventaire (sans doute partiel) de l'offre culturelle, mais qui permet, nous l'espérons, de prendre la mesure du foisonnement des activités artistiques à Lausanne.

Nous exposerons ensuite la structure et l'évolution des dépenses culturelles lausannoises au cours des vingt dernières années en nous focalisant sur trois questions : Quelles sont les sommes dépensées ? Par qui et comment ? Pour terminer, nous présenterons quelques éléments de comparaison de l'effort financier consenti par les principales villes suisses, dont Lausanne.

4.1. Aspects de l'offre culturelle lausannoise

La consommation culturelle reste, dans les représentations de la majorité des citoyens (et peut-être dans les faits), une pratique rare et distinctive, un loisir d'exception. Pourtant, un peu partout et en particulier à Lausanne, les activités culturelles ont connu un développement sans précédent au cours des quarante dernières années.

Les principaux facteurs de ce développement sont connus : la diminution progressive du temps de travail, l'accroissement du niveau de vie, le changement des valeurs, la recherche d'une meilleure qualité de la vie, la démocratisation des études, le rôle des médias, entre autres, sont autant d'éléments qui expliquent à la fois l'accroissement de la demande et de l'offre culturelles.

On peut repérer deux axes principaux dans la vie culturelle lausannoise (cf. Rapport-préavis no. 161, Politique culturelle de la Ville de Lausanne, 1989) :

- *Les institutions culturelles* (CDL, OCL, TML, BBL, la Bibliothèque Municipale et les musées communaux)
- *Les activités culturelles indépendantes* (de professionnels ou d'amateurs).

A. *Les institutions culturelles*

A Lausanne, plusieurs pas décisifs ont été réalisés pour améliorer l'offre culturelle : tout d'abord, au début des années 1940, avec la création de l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL). En 1984, ont été créées deux fondations qui jouent un rôle de premier plan dans l'animation culturelle locale : la Fondation du Théâtre Municipal pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (TML) et la Fondation pour l'art dramatique (qui deviendra ensuite le CDL). Enfin, on peut considérer la création de la Fondation Ballet Béjart Lausanne (BBL) comme un des événements culturels les plus importants des dernières années.

La Bibliothèque Municipale offre la plus grande collection publique en Suisse de bandes dessinées et figurations narratives et un choix très diversifié d'oeuvres littéraires et scientifiques. Quantitativement, on peut évaluer à 60% ses prêts culturels et à 40% ses prêts scolaires, parascolaires et paraprofessionnels pour un total de 600'000 prêts par année (cf. Rapport-préavis, no. 161).

Les rapports de gestion municipaux fournissent chaque année le détail des programmes et des fréquentations des musées communaux : environ 80'000 personnes fréquentent chaque année les quatre musées : Collection de l'art brut, Musée des arts décoratifs, Musée historique de Lausanne et Musée romain de Vidy (qui ouvrira prochainement ses portes, entièrement "reconçu"). Des études sont actuellement en cours pour mettre sur pied, au Musée historique de Lausanne, un Centre de documentation photographique de la Ville. Enfin, il faut citer le Centre international de la tapisserie ancienne et moderne et l'organisation des Biennales internationales de la tapisserie. Mais l'énumération de l'offre culturelle dans ce domaine serait incomplète sans mentionner les autres musées (cantonaux ou privés) qui, à Lausanne même ou dans son agglomération, contribuent à l'animation de la vie culturelle lausannoise : Beaux-Arts, Elysée, Musée d'histoire naturelle, Fondation de l'Hermitage, Musée olympique, entre autres.

La création culturelle lausannoise dépasse de loin l'apport de ces grands équipements. Dans le domaine de la musique, du théâtre, des arts visuels, de la danse, de la littérature, du cinéma ou de l'exposition d'oeuvres d'art, la ville présente également une offre diversifiée, assurée par des indépendants, amateurs ou professionnels.

B. *Les activités culturelles indépendantes*

L'activité des groupes indépendants embrassant tous les domaines de la production artistique, il est assez difficile d'en dresser un inventaire exhaustif. Nous retiendrons ici quelques aspects seulement de leurs activités à titre d'illustration¹.

¹ Pour des informations plus détaillées cf. Politique culturelle de la Ville de Lausanne, Rapport-préavis no. 161 (Réponse à la motion de M. Michel Margot, du 3 novembre 1987).

La musique est certainement le domaine artistique où les groupes indépendants sont les plus nombreux et les plus actifs. L'ensemble des groupes musicaux lausannois produit environ 300 concerts par année, dont la plupart sont l'oeuvre de groupes indépendants.

L'Association des Concerts de Montbenon ainsi que l'Association de Musique Ancienne, organisent régulièrement des concerts à la salle Paderewski et au Musée historique. La Migros organise aussi des concerts régulièrement (concerts-club). *Les sociétés chorales* sont regroupées en une association : la Conférence des Sociétés chorales vaudoises de concert qui compte parmi ses membres une douzaine de sociétés lausannoises (Ardito, Ars Laeta, Choeur Bach, Choeur de la Cité, Choeur de l'Elysée, Choeur Faller, Ensemble Féminin de Musique Vocale, Choeur d'Oratorio, Choeur Pro Arte, Union Chorale, Choeur Universitaire, Le Motet, Ensemble Vocal de Lausanne).

L'Orchestre des Rencontres Musicales (ORM) participe, en alternance avec l'OCL, aux créations lyriques du TML. Soulignons au passage la richesse de la production symphonique puisque l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR), offre au public lausannois des concerts de très haute qualité. Sans compter la présence, certes plus modeste, de deux orchestres amateurs : l'Orchestre de Chambre de Saint -Paul et l'Orchestre Symphonique Amateur de Lausanne.

Les fanfares contribuent également à l'animation culturelle : l'Harmonie Lausannoise, l'Union Instrumentale, l'Avenir et la Fanfare de la police municipale sont les quatre fanfares officielles. Enfin, dans le domaine de la *musique "actuelle"* (rock, jazz, folk, etc.), le paysage culturel lausannois est animé par un grand nombre de groupes qui se produisent régulièrement dans différents lieux, comme par exemple : le cabaret Dolce Vita, la Cave à Jazz, le Noctambule, le Cabaret des Faux-Nez, Moulin à Danses, Treizième Siècle, etc. L'organisation du Festival Hot Point amène jusqu'à Lausanne des groupes de renommée internationale et permet d'offrir aux jeunes de la région des spectacles musicaux de qualité.

Les troupes lausannoises de *théâtre* sont nombreuses. Le Théâtre Kléber-Méleau est situé sur le territoire de Renens, mais son activité se déroule dans un bâtiment communal lausannois (SI). A Lausanne même, le Théâtre Boulimie, le Théâtre Tel Quel et l'Atelier de Travail Théâtral de Jacques Gardel, le Théâtre de marionnettes "Double Jeu", entre autres, déploient, depuis des années, une activité de qualité et constituent des exemples de culture théâtrale vivante. Disposant depuis peu de locaux très spacieux, le Centre d'art scénique contemporain (Arsenic) vise à offrir un cadre d'expression à des troupes de danse et de théâtre qui se produisent à l'extérieur des circuits institutionnels.

Animés en partie par les compagnies précitées, le *Festival de la Cité* et "*Lausanne vous offre pour un été*" constituent des événements culturels majeurs de la vie lausannoise. Sur le plan local, les *compagnies de danse* lausannoises, regroupées dans le cadre du Collectif de la Danse et de

l'Association Vaudoise de Danse Contemporaine, sont les principaux acteurs culturels de l'animation chorégraphique.

Enfin, il faut souligner le rôle joué par la Cinémathèque Suisse dans la diffusion d'oeuvres cinématographiques, ainsi que l'intervention de tous les milieux artistiques liés au vaste champ de la production et de la diffusion des arts visuels (peinture, photo, vidéo, etc).

Il est évident que la production et la diffusion de la culture, dans quelque domaine que ce soit, implique des dépenses plus ou moins importantes. Pour produire des oeuvres d'art et satisfaire les multiples demandes du public, il faut de l'argent. D'abord pour assurer un revenu aux artistes mais aussi pour assurer le fonctionnement des infrastructures nécessaires et pour diffuser les oeuvres auprès du public. C'est à ce niveau que l'aide communale joue un rôle important.

4.2. Le soutien financier des pouvoirs publics : analyse de l'évolution et de la répartition des dépenses culturelles de la Ville de Lausanne

En dehors des tâches qui leur sont confiées par la Confédération et les cantons, les communes décident librement de l'affectation des dépenses. L'encouragement de la création culturelle (notamment par des moyens financiers) fait partie de ces dernières. Au début des années 1980, la dépense par habitant correspondait, pour la Confédération, à une charge de 24 francs, pour les cantons à 62 francs, et pour les communes à 95 francs (aux prix de 1987). La part de la culture dans les dépenses totales des finances publiques représente pour la Confédération 0.7% et 1.4% pour les cantons. Quant aux communes, leurs dépenses culturelles s'élèvent, en moyenne, à 3.3% du total de leur budget.

Selon le Rapport-préavis no. 161, la Municipalité de Lausanne accorde une place très importante à la culture. Tout d'abord, fidèle à une longue tradition, elle est persuadée que le développement social et l'épanouissement de l'individu passent par la culture. De plus, elle estime qu'une culture forte et dynamique est un des éléments moteurs de l'économie (du tourisme en particulier) et donc du développement de la ville.

Créé en 1969, le *Service des Affaires culturelles*, est le dispositif central qui permet à la Municipalité de soutenir les activités culturelles dites "institutionnelles" mais aussi d'encourager un grand nombre d'activités indépendantes. Il dispose d'une enveloppe globale de ressources financières destinée à financer :

- les dépenses de caractère administratif (dites de fonctionnement des services culturels);
- le soutien à la vie culturelle en général (associations à but culturel, créations diverses, fanfares, majorettes, Festival de la Cité, etc.) ;

- les grandes institutions culturelles dans les domaines de l'art lyrique, de la musique, de la danse, des beaux-arts (Orchestre de Chambre, Ballet Béjart, Théâtre Municipal, Centre Dramatique, etc.).

Dans les pages qui suivent nous analyserons l'évolution et la répartition globale des dépenses culturelles avant de nous concentrer sur certaines "grandes institutions". Mais définissons tout d'abord ce qu'est une dépense culturelle.

En droit public, on entend par "dépense" l'utilisation du patrimoine collectif pour remplir des tâches d'utilité publique. Pour permettre le contrôle des crédits et assurer la gestion administrative, les dépenses et les recettes des collectivités publiques sont, en général, réparties par service et par nature. Cependant, la diversité des classifications parmi les collectivités et le fait qu'un office entreprend plusieurs tâches (ou que plusieurs offices s'occupent du même domaine) ont amené les responsables des finances publiques à proposer une classification complémentaire d'après les tâches (classification fonctionnelle) valable pour tous les organismes. Cette classification prévoit les 10 domaines principaux ci-après (cf. Manuel de comptabilité publique, 1982¹) :

- 0 - Administration générale
- 1 - Sécurité
- 2 - Enseignement et formation
- 3 - Culture et loisirs
- 4 - Santé
- 5 - Prévoyance sociale
- 6 - Trafic
- 7 - Environnement et aménagement du territoire
- 8 - Economie publique
- 9 - Finances et impôts.

Les dépenses culturelles des communes sont donc enregistrées dans une rubrique particulière (3 - Culture et loisirs) qui peut être subdivisée en domaines plus spécifiques :

- 3 - Culture et loisirs
 - 30 - Encouragement à la culture
 - 31 - Entretien des monuments et protection des sites
 - 32 - Mass média
 - 33 - Parcs publics et chemins pédestres
 - 34 - Sports
 - 35 - Autres loisirs
 - 39 - Eglises

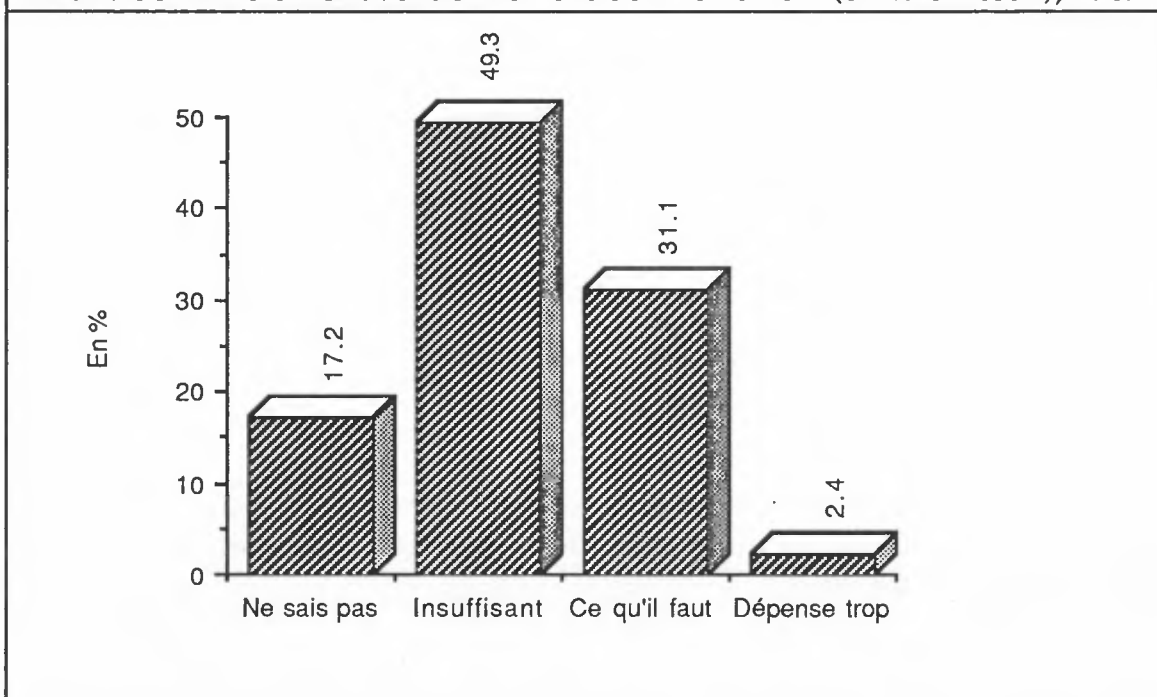
¹ Manuel de comptabilité publique (1982), édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances, Berne, éd. P. Haupt.

Dans le cadre de cette étude, la notion de "dépense culturelle" recouvre l'ensemble des charges relevant de "l'encouragement à la culture", soit l'ensemble des montants affectés par la Ville de Lausanne au fonctionnement de la Bibliothèque Municipale (poste 58), du Casino de Montbenon (poste 113) et du Service des Affaires culturelles (poste 140).

A. Evolution des dépenses totales, 1968-1987 : un budget en croissance

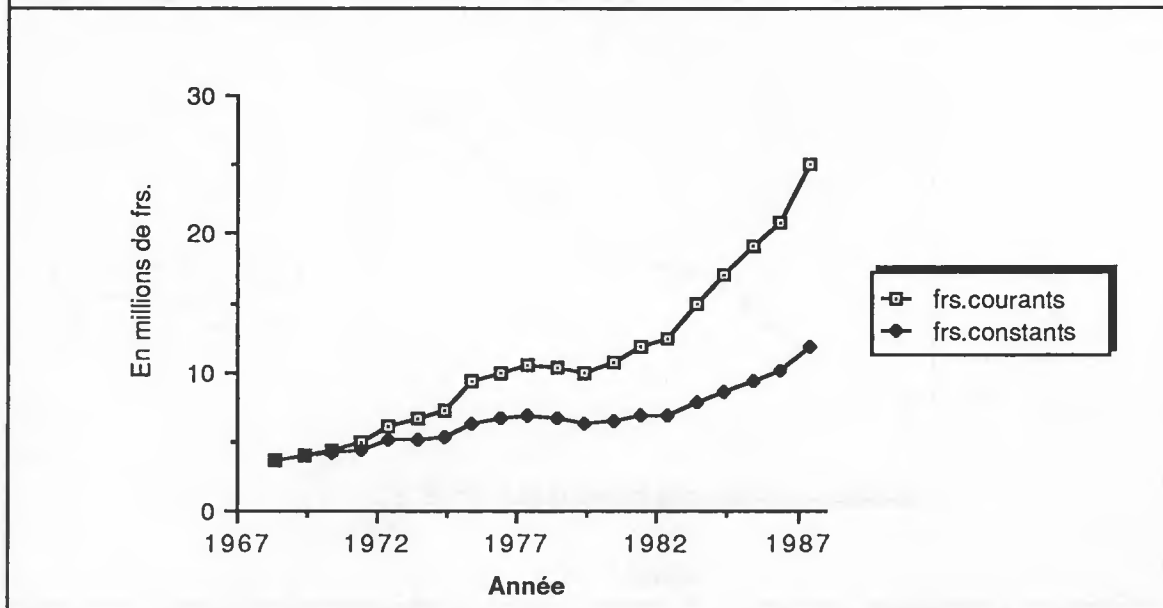
Cinquième ville suisse, capitale cantonale et centre d'une agglomération de plus de 200'000 habitants, Lausanne est investie d'une importante responsabilité dans le domaine de l'action culturelle. L'analyse des comptes communaux fait ressortir que le total des charges brutes portées au budget 1987 et imputables à "l'encouragement à la culture" représentaient 24.2 millions de francs, soit une dépense de 196.50 francs par habitant. Ce total correspond à 3.1% des charges globales. Est-ce trop ou pas assez ? Nous avons posé cette question aux spectateurs des quatre institutions culturelles :

Graph. 4.1 Que pensez-vous de l'effort financier de la Ville de Lausanne dans le domaine du subventionnement de la culture ? (en % du total), 1989



Ils sont 49.3% à penser que l'effort financier lausannois est insuffisant et 2.4% à dire que la Ville est trop dépensière (cf. graph. 4.1), ce qui n'a pas de quoi nous étonner. En effet, le public interrogé est naturellement acquis au développement culturel de Lausanne. Au-delà de ce jugement (peut-être quelque peu biaisé par rapport à celui que porteraient d'autres groupes de population n'assistant pas aux mêmes spectacles), on peut s'interroger sur l'évolution des dépenses culturelles dans le budget de la Ville. Le graphique 4.2 témoigne très clairement d'un net renforcement de l'action culturelle municipale.

Graph. 4.2 L'encouragement à la culture : évolution des charges brutes, 1968-1987



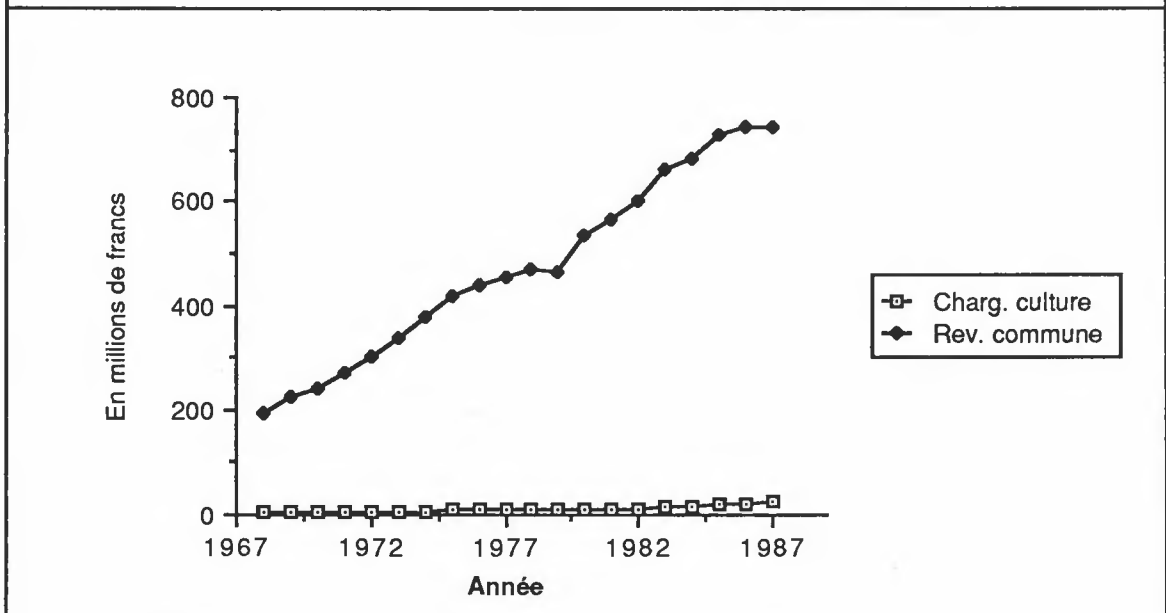
Alors qu'en 1968 la Commune consacrait 2.859 millions de francs à l'encouragement à la culture, ces dépenses se montaient à 24.215 millions de francs pour l'année 1987. Cependant, cette comparaison ne prend tout son sens que lorsqu'elle est effectuée à prix constants : compte tenu de l'augmentation des prix durant la période considérée, l'accroissement des dépenses culturelles apparaît naturellement plus modeste. Aux prix de 1968, la Ville de Lausanne n'a affecté "que" 11 mio. de francs à la culture en 1987.

Le graphique 4.3 permet d'établir une comparaison (en termes absolus) entre l'évolution des recettes communales et les dépenses culturelles. Comme on peut le constater, les montants attribués à l'encouragement de la culture sont relativement modestes par rapport au total des revenus communaux.

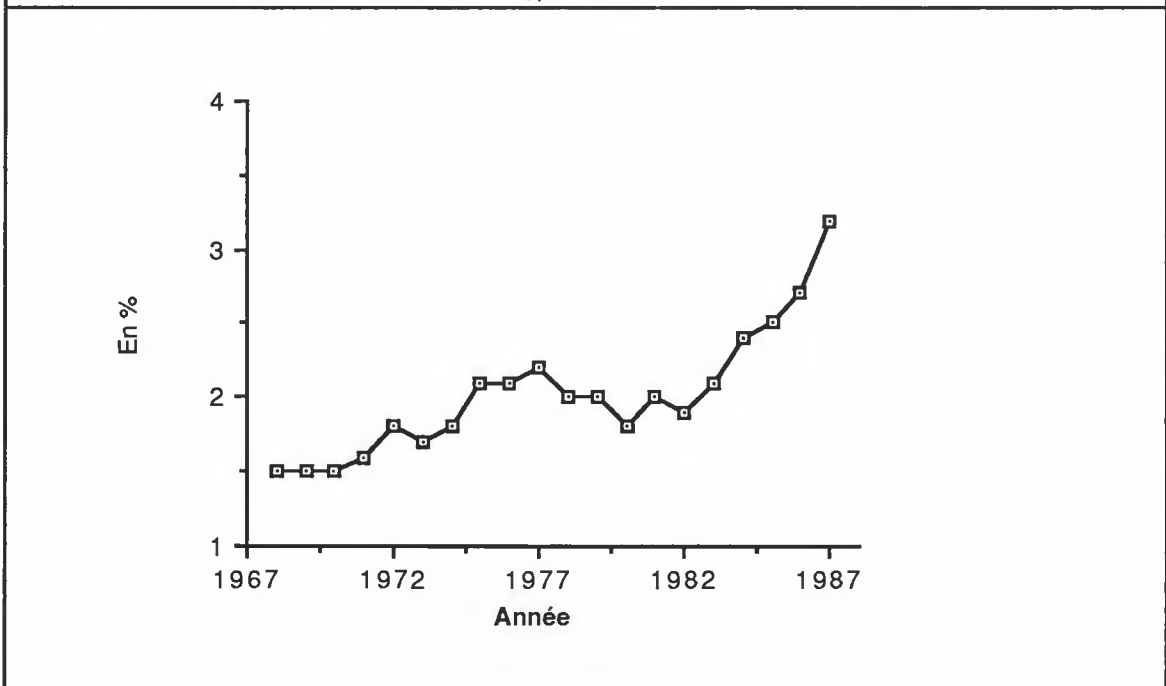
Ce graphique peut toutefois induire en erreur si on en déduit que les dépenses culturelles restent relativement stables dans le temps. En fait, la culture occupe une place croissante dans le budget communal, comme le révèle le graphique 4.4.

Au cours des vingt dernières années, les revenus communaux (en francs constants) ont quasiment doublé (facteur de 1.8) alors que les charges culturelles, toujours en francs constants, ont été multipliées par 3.8. Soulignons encore qu'en 1968 les dépenses culturelles nettes ne représentaient que 1.4% du total des charges communales, mais 3.1% en 1987. Comment expliquer cette hausse du volume des dépenses culturelles ?

Graph. 4.3 Evolution des recettes communales et des dépenses culturelles, 1968-1987



Graph. 4.4 Evolution de la part des dépenses culturelles par rapport au total des revenus de la commune (en %), 1968-1987

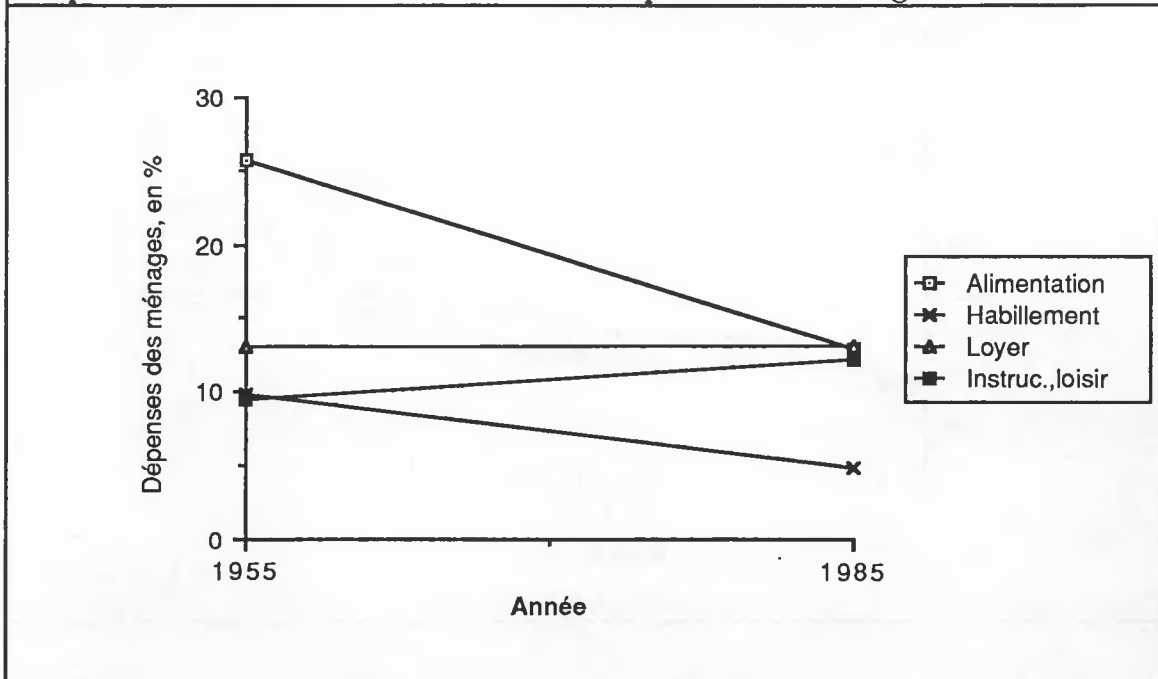


Tout d'abord, on peut estimer que les activités culturelles relevant du domaine public répondent aux besoins nouveaux qui s'expriment dans la collectivité : l'accroissement généralisé du niveau de vie au cours des dernières décennies tend à modifier la structure de la demande sociale.

On constate que les valeurs changent et que les individus attribuent une importance accrue aux loisirs, à la consommation de biens culturels (cf.

graph. 4.5) et, d'une manière plus générale, à l'amélioration de la qualité de la vie.

Graph. 4.5 Evolution de la structure des dépenses des ménages, 1955-1985

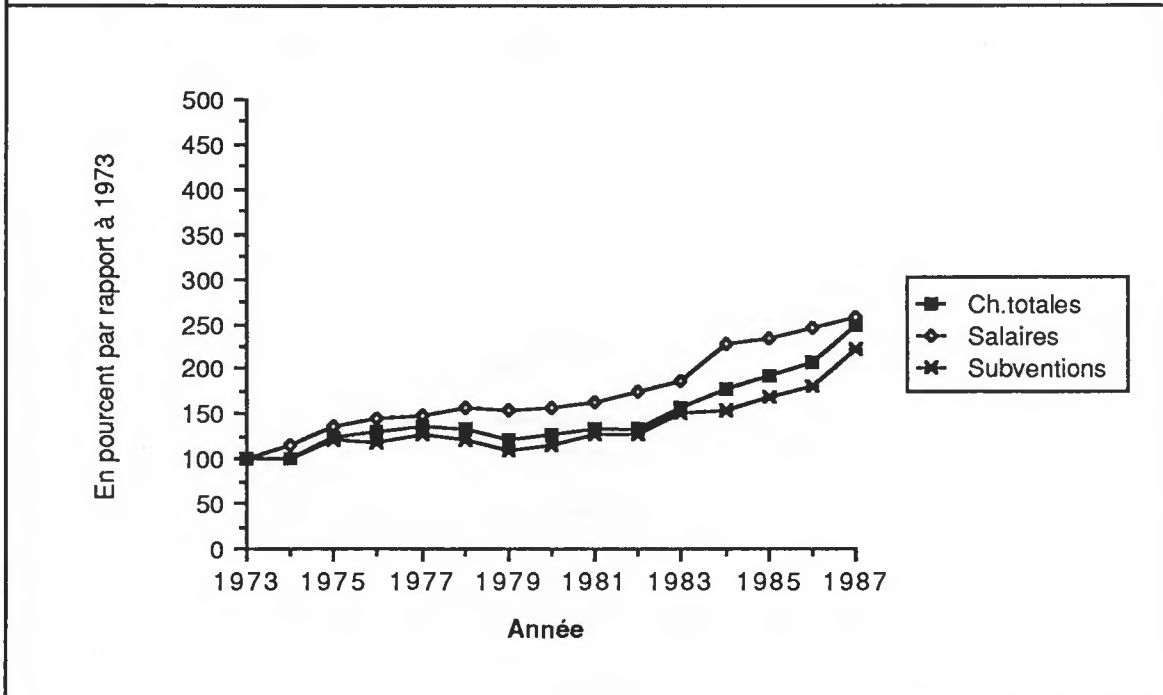


A l'instar d'un grand nombre de villes suisses, Lausanne essaie de répondre à cette nouvelle demande par un effort financier de plus en plus important. Si, maintenant, nous ventilons les dépenses selon la nature des charges, nous pouvons remarquer que tous les postes comptables sont en augmentation bien que les salaires et les charges immobilières aient progressé légèrement plus vite.

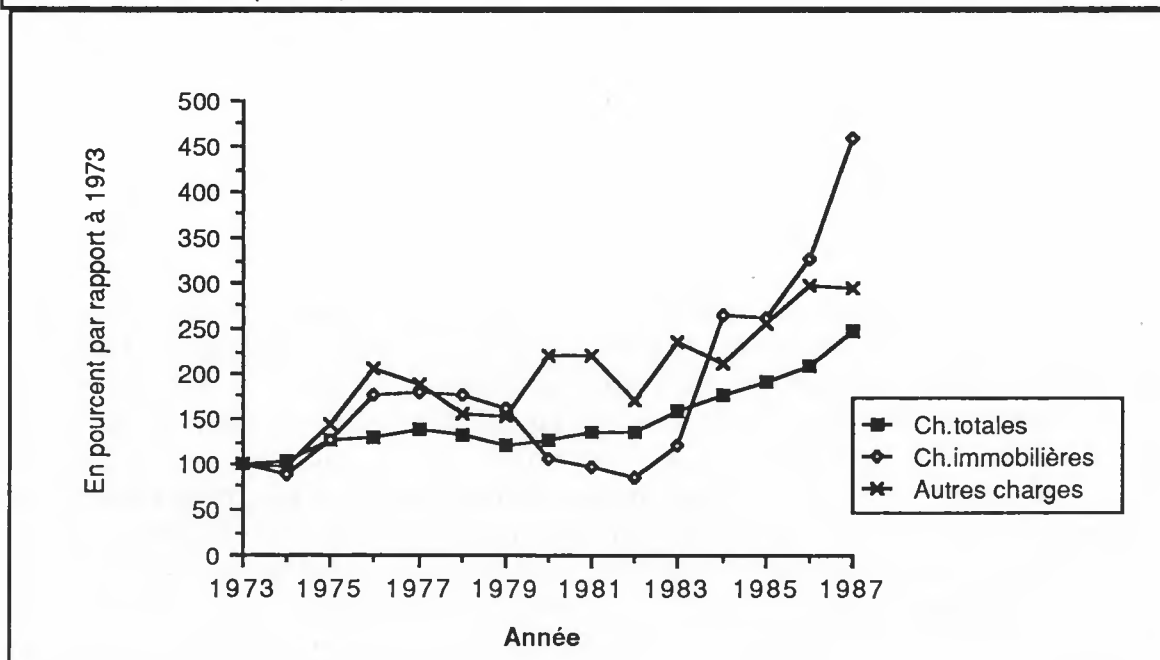
B. Répartition des dépenses culturelles selon leur nature : une structure relativement stable

L'augmentation globale des dépenses a affecté les principaux postes comptables (salaires, charges immobilières, subventions, autres charges). Les graphiques 4.6 et 4.7 permettent de comparer l'évolution des charges selon leur nature depuis 1973 (base 100). Les dépenses culturelles totales, les subventions et les charges salariales ont suivi une évolution relativement équilibrée. En revanche, l'évolution des "autres charges" et surtout celle des "charges immobilières" apparaît plus tourmentée. Depuis 1982, les charges immobilières ont enregistré une véritable explosion qui s'explique par les investissements consentis par la commune pour les Musées de l'Hermitage et de l'Art Brut ainsi que par les crédits alloués à la rénovation du Théâtre Municipal et à l'agrandissement du Théâtre de Vidy.

Graph.4.6 Evolution des dépenses culturelles selon leur nature 1973-1987 (en francs constants, 1980)

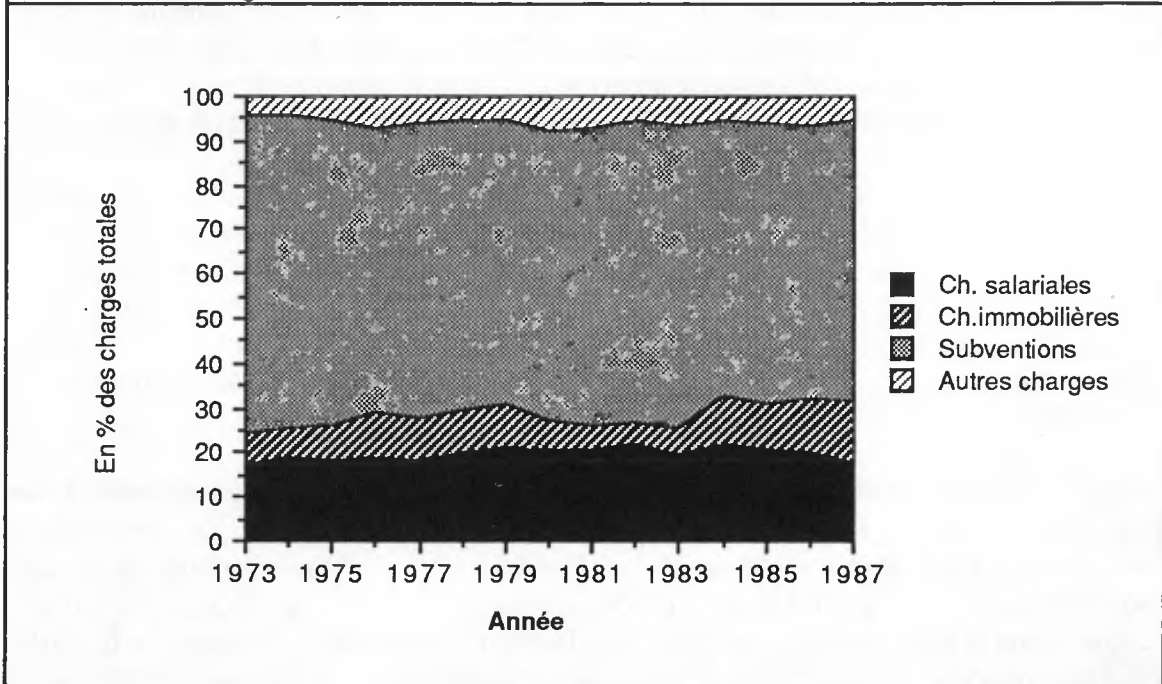


Graph. 4.7 Evolution des dépenses culturelles selon leur nature 1973-1987, (francs constants, 1980)



Malgré ces évolutions quelque peu inégales, la structure des dépenses culturelles, selon leur nature, reste stable comme le montre le graphique 4.8.

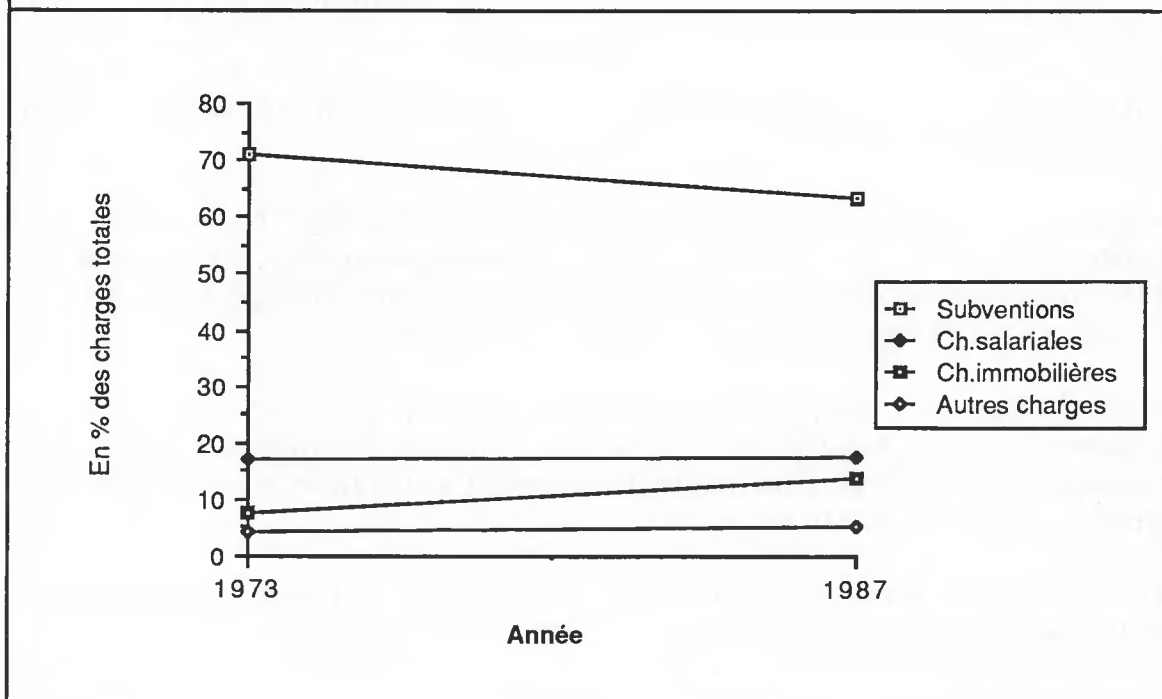
Graph. 4.8 Répartition des dépenses culturelles selon leur nature, 1973-1987
(en % des charges culturelles totales)



Soulignons toutefois la légère diminution des "subventions" au profit des trois autres composantes (charges immobilières, salaires, autres charges.)

Le graphique 4.9 permet de comparer la structure des dépenses de 1973 à celle de 1987 : au cours de ces quinze années, la part des subventions est passée de 71.1% à 63.3% du total des dépenses culturelles.

Graph. 4.9 Evolution de la structure des dépenses culturelles entre 1973 et 1987



Les charges immobilières enregistrent la plus forte augmentation en pourcentage (7.5% en 1973 mais 13.8% en 1987) alors que les charges salariales restent pratiquement stables (17% en 1973 et 17.7% en 1987). Notons cependant qu'une part non négligeable des crédits de subvention aux institutions et aux établissements d'action culturelle de toute nature sert à couvrir la charge des personnels nécessaires au fonctionnement de ces organismes.

Les graphiques précédents montrent que l'augmentation des dépenses culturelles ne peut être imputée à un facteur isolé : il est certain qu'en cette fin de siècle l'offre culturelle est de moins en moins remplie par l'initiative d'artistes indépendants, pour des motifs budgétaires (les coûts de la production culturelle tendant à augmenter) et techniques (la production artistique demandant de plus en plus le concours d'un grand nombre de compétences spécialisées et des infrastructures de plus en plus lourdes).

Simultanément, la structure des besoins de la population ayant évolué, la demande de loisirs et de services culturels tend à prendre une part croissante dans les budgets des ménages. La conjonction de ces phénomènes incite les pouvoirs publics à prendre une place déterminante dans la production artistique. Mais à quoi sont employés exactement les crédits culturels de la Ville de Lausanne ?

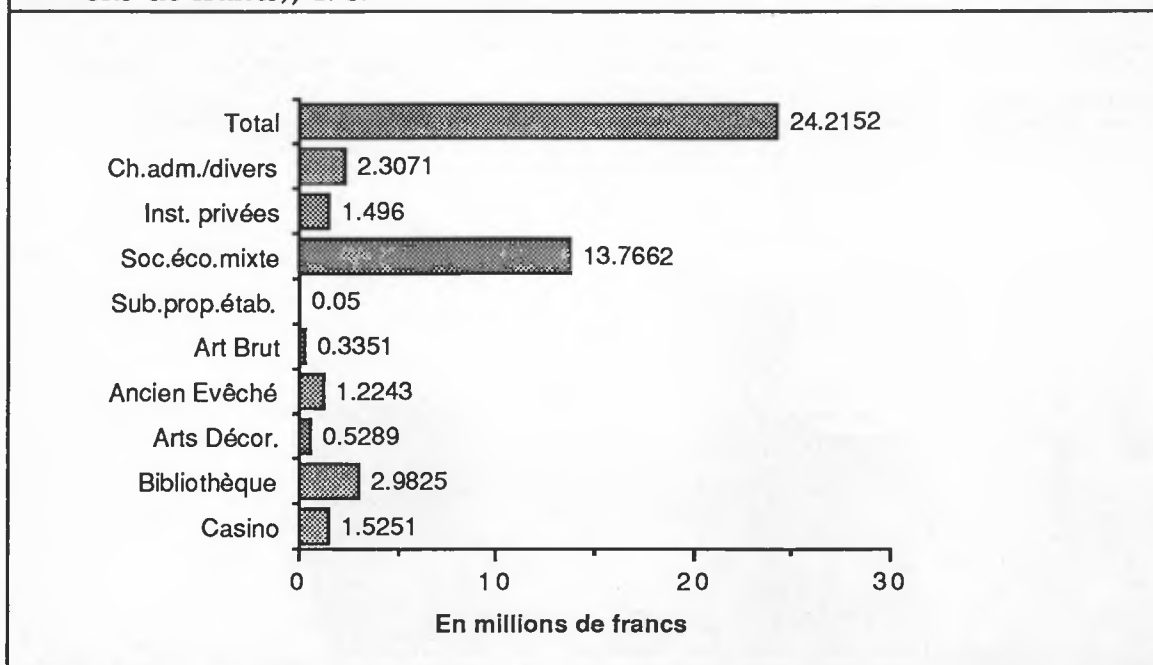
C. Répartition des charges selon les institutions : une concentration de moyens financiers.

Comme le nombre des institutions auxquelles la Ville accorde des crédits est très élevé, nous allons tenter de comprendre comment ils se répartissent. Élément central, l'enveloppe financière globale du Service des Affaires culturelles (poste 140) est répartie entre plusieurs institutions. Il s'agit notamment :

- du Musée des Arts Décoratifs, du Musée Historique de Lausanne et de la Collection de l'Art Brut ;
- d'un ensemble très diversifié d'institutions privées (ex.: Association vaudoise des amis de l'Orchestre de la Suisse Romande, Fondation de l'Hermitage, "petits" théâtres, Théâtre Kléber-Méleau, Prix de Lausanne de chorégraphie, fanfares, majorettes de Lausanne, etc.),
- de l'important dispositif d'action culturelle que sont les sociétés d'économie mixte (Orchestre de Chambre, Théâtre Municipal, Centre Dramatique, Ballet Béjart, Cinémathèque Suisse, Centre International de la Tapisserie Ancienne et Moderne, etc);

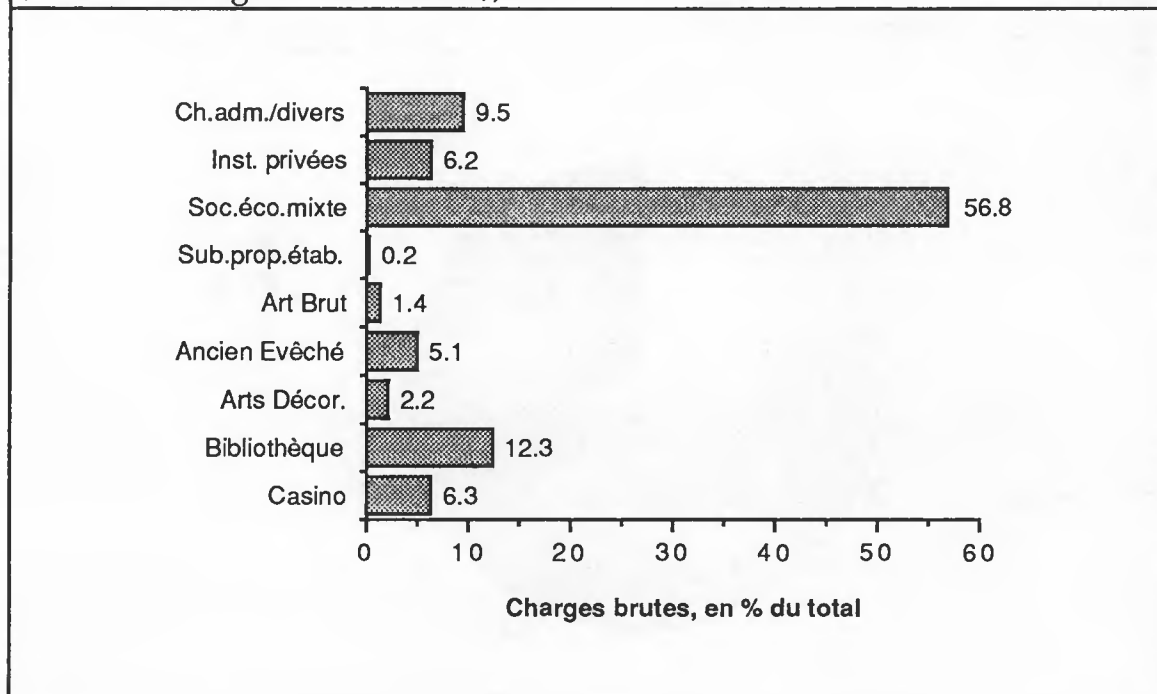
Les graphiques 4.10 et 4.11 montrent la répartition des dépenses culturelles entre ces différentes institutions:

Graph. 4.10 Répartition des charges brutes totales selon les institutions, (en millions de francs), 1987



Note : Ch. adm./divers = Dépenses Serv. affaires culturelles - Subventions + Charges extérieures (dépenses d'investissement complémentaire; amortissement et intérêts) + Autres charges (frais d'impression, frais d'organisation expositions, etc.)

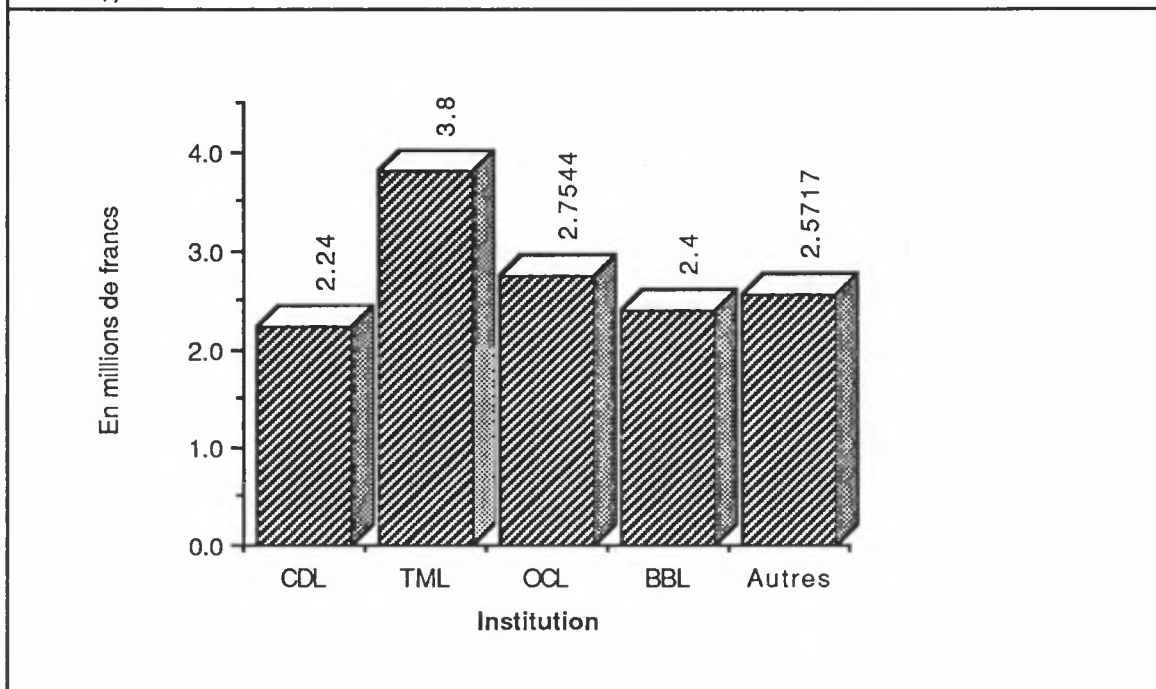
Graph 4.11 Répartition des dépenses culturelles totales selon les institutions (en % des charges brutes totales), 1987



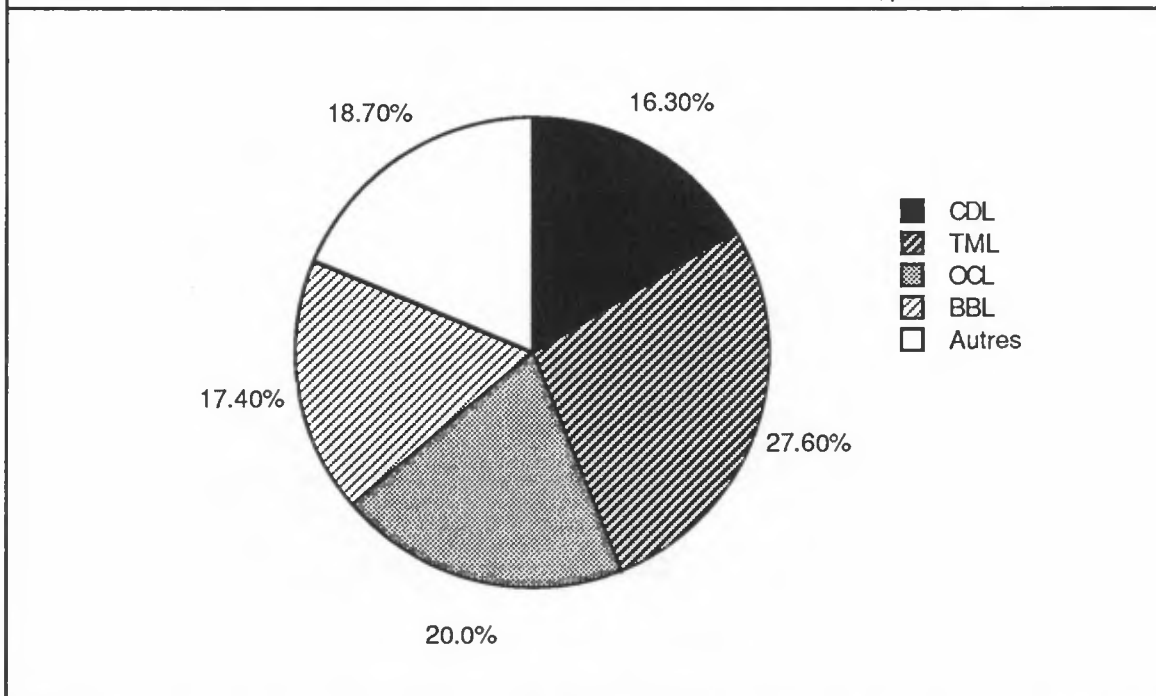
En 1987, 13.7 des 24.2 millions de francs alloués à "l'encouragement à la culture" (soit 56.8 % du total des charges brutes) ont été destinés à subventionner des "sociétés d'économie mixte". Il est donc intéressant d'analyser en

détail la ventilation de ce type de subventions : c'est ce que montrent les graphiques 4.12 et 4.13.

Graph. 4.12 Les subventions aux sociétés d'économie mixte (en millions de francs), 1987



Graph. 4.13 Répartition des subventions aux sociétés d'économie mixte (en % du total des subventions aux sociétés d'économie mixte), 1987



Note : le montant de la subvention du BBL comprend 0.4 millions de francs attribués au titre de crédit d'installation.

Les quatre institutions que sont le Centre Dramatique de Lausanne (CDL), le Théâtre Municipal de Lausanne (TML), l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL) et le Ballet Béjart Lausanne (BBL), bénéficient de 82.3% des subventions allouées aux sociétés d'économie mixte, soit environ 46% du total des dépenses culturelles lausannoises.

Ainsi donc, le Casino de Montbenon, la Bibliothèque Municipale et les trois principaux musées lausannois, les quatre principales sociétés mixtes se répartissent 73% du budget culturel de la Ville. La musique, le théâtre et la lecture sont les trois domaines "privilégiés" par l'action municipale en matière culturelle.

4.3 Les dépenses culturelles à Lausanne et dans les grandes villes suisses : brève analyse comparative

Le volume des dépenses culturelles des villes varie en fonction de multiples facteurs démographiques, socio-économiques et institutionnels. Dans ce chapitre nous procédons à une comparaison des dépenses culturelles des sept plus grandes villes suisses afin de situer Lausanne dans le contexte helvétique. Dépense-t-elle plus ou moins que les autres villes dont la taille démographique et les fonctions (centre d'agglomération, capitale cantonale) lui sont comparables ? C'est à cette question que nous allons notamment essayer de répondre.

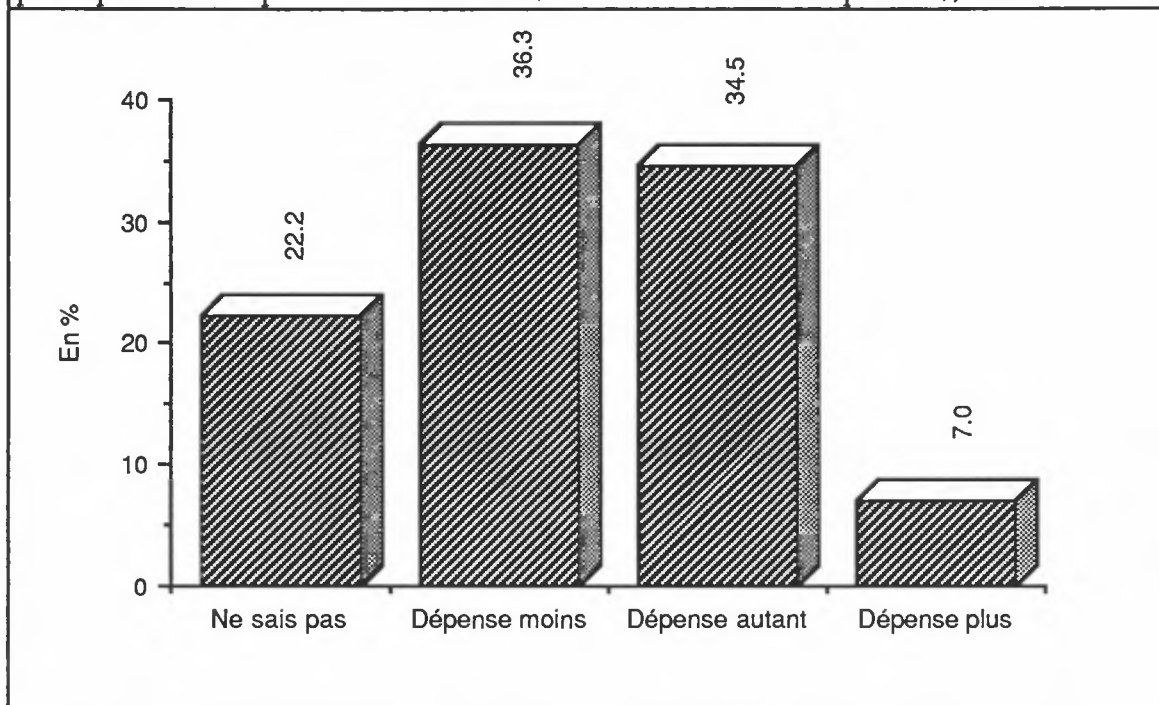
Un bon tiers des spectateurs interrogés est convaincu que Lausanne fait un effort semblable aux autres grandes villes (cf. graph. 4.14). Ils sont 36.3% à penser qu'elle dépense moins que les autres villes, mais ils ne sont que 7% à penser qu'elle dépense plus...

Des études récentes montrent que trois variables semblent exercer une influence déterminante sur le volume des dépenses culturelles des communes :

- le poids démographique de la ville;
- le niveau de ses ressources fiscales;
- la place de la commune dans le tissu urbain (ville-centre d'agglomération, banlieue, ville isolée, etc).

Cette dernière variable est en général en corrélation étroite avec les deux précédente, mais elle traduit également des contraintes locales : par exemple, le poids inéluctable des institutions culturelles de prestige et des grands équipements culturels dont l'histoire a pourvu les villes-centres d'agglomération ou la faible contribution financière des villes de banlieue dont les habitants utilisent largement les équipements de la ville-centre ou encore l'autonomie plus ou moins forcée des villes isolées qui ont été amenées à garantir une offre locale diversifiée.

Graph.4.14 Les dépenses culturelles de Lausanne et des autres grandes villes perception d'un public lausannois (en % du total des réponses),1989



D'autres facteurs peuvent influencer le volume des dépenses culturelles d'une ville. Nous pensons, bien sûr, à la volonté des élus locaux de réaliser une politique culturelle ambitieuse pour leurs villes.

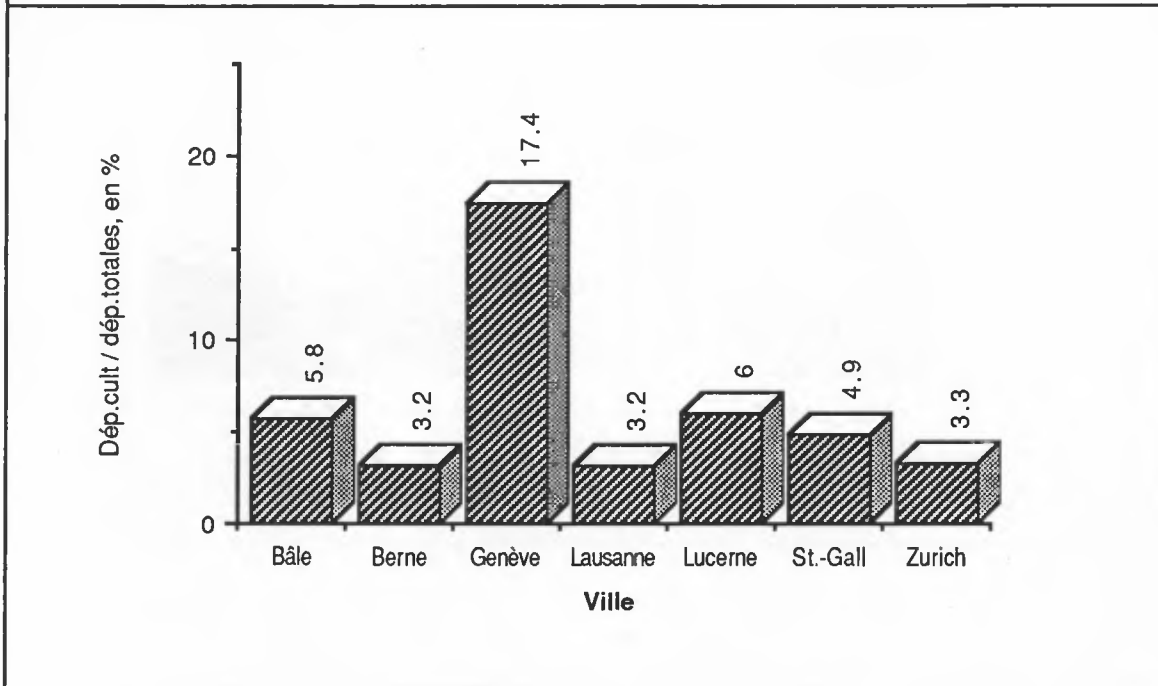
Notre comparaison des dépenses culturelles se limitera aux sept principales villes suisses qui sont à la fois communes centrales des plus importantes agglomérations et capitales cantonales. Elles remplissent des responsabilités similaires dans le domaine de l'animation culturelle, même si, en Suisse, la variable institutionnelle joue un rôle particulièrement important, dès lors que des différences considérables existent dans la répartition même des tâches qui relèvent du domaine culturel.

C'est ainsi qu'au mois d'août 1988, notre Office a adressé aux villes mentionnées un questionnaire visant à réunir une information sur les dispositions légales ou réglementaires régissant le domaine des affaires culturelles communales. Malheureusement, au moment où nous écrivons ces lignes, nous n'avons reçu que des réponses partielles de deux des six villes questionnées. Dans l'impossibilité d'évaluer l'influence exacte de la variable institutionnelle sur les montants des dépenses, nous devons donc nous entourer d'une grande prudence dans l'interprétation des chiffres avancés.

Genève présente avec Bâle la particularité d'être une "ville-canton". En ce qui concerne l'autorité genevoise, la loi de fusion de 1941, traitant des compétences respectives de la Ville et de l'Etat, a admis le principe que la Ville devait assumer l'effort principal dans le domaine de la culture, le canton jouant un rôle complémentaire. C'est ainsi que le Département Municipal des Beaux-Arts, de la Culture et du Tourisme de la Ville de Genève (issu de cette Loi) étend son activité sur l'ensemble du canton. Il en est de même

pour Bâle, dont le statut de "ville-canton" implique également un élargissement des compétences communales dans le domaine culturel. La répartition des tâches culturelles entre ces deux villes et leur canton respectif se pose donc de façon spécifique comme les graphiques 4.15 et 4.16 l'explicitent :

Graph. 4.15 Les dépenses culturelles des grandes villes (en % des dépenses communales totales), 1987

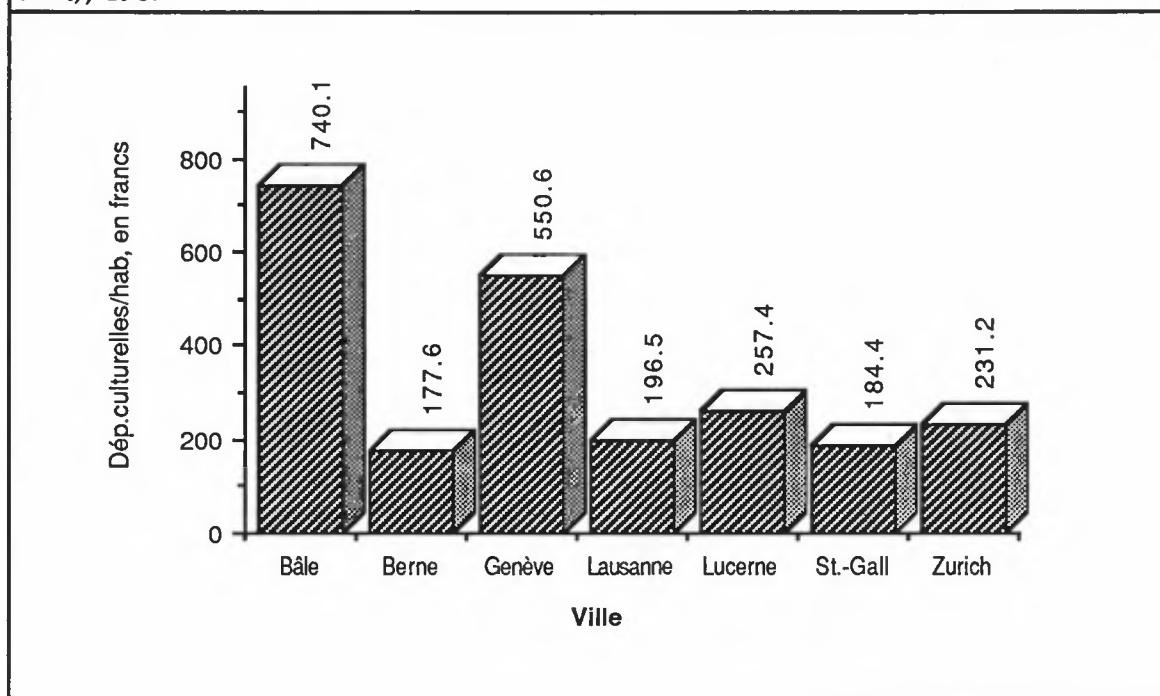


Pour des raisons institutionnelles, la part des dépenses culturelles dans le total des dépenses communales des villes de Genève et de Bâle est particulièrement élevée. Soulignons cependant, à titre de simple "curiosité statistique", que le pourcentage des dépenses culturelles de ces deux villes reste très important même lorsque nous le reportons à la totalité du budget cantonal. Pour Bâle, le pourcentage serait à peine inférieur (5.1%). Pour Genève, ce pourcentage diminue dans une proportion importante, mais il se fixe tout de même à 7.7%, ce qui laisse supposer que ces deux villes ont réellement une politique particulièrement active dans le domaine culturel. Et Lausanne ?

Le graphique 4.15 montre que la part de la culture dans le budget de la Ville, reste tout à fait modeste en regard de celui des autres villes étant comparable à celle de Berne et de Zurich. En revanche, elle est nettement inférieure à celui de Lucerne.

Si nous reportons maintenant les dépenses culturelles de ces villes à leur population, le constat reste identique.

Graph.4.16 Les dépenses culturelles des grandes villes (en francs par habitant), 1987



Avec 196 francs par année et par habitant, le budget culturel lausannois est légèrement supérieur à celui de Saint-Gall et de Berne, mais il est inférieur à celui de Zurich et de Lucerne. Les résultats de Bâle et de Genève ne peuvent évidemment pas être retenus à titre de comparaison car, même lorsque nous reportons le budget de ces deux villes à la totalité de la population cantonale, leurs dépenses culturelles par habitant restent tout à fait considérables (245 francs pour Genève et 660 francs pour Bâle).

4.4. Quelques conclusions

A Lausanne, la prise en compte croissante de l'action culturelle par les pouvoirs publics est manifeste : le budget culturel de la commune a augmenté de manière régulière au cours des vingt dernières années et la création du Service des Affaires culturelles en 1969 témoigne d'une volonté de renforcement constant de l'action communale.

Les dépenses culturelles représentent actuellement environ 3% du budget communal (1.5% en 1968). Les divers postes du budget culturel augmentent en valeur absolue à la fois en termes nominaux et en francs réels.

Certes, l'évolution des différents postes budgétaires n'est pas homogène : les salaires, les charges immobilières et les "autres charges" augmentent plus rapidement que les subventions, mais la structure économique des dépenses est restée relativement stable au cours des quinze dernières années.

La part des salaires, des charges immobilières et des "Autres charges" augmente quelque peu et corrélativement celle des subventions diminue, bien que celles-ci restent le poste le plus important du budget culturel (71% en 1973 et 67% environ en 1987).

L'analyse de la répartition des subventions montre que parmi les institutions qui animent la vie culturelle lausannoise, quatre absorbent une part importante des crédits. Comme la plupart des grandes villes-centres, Lausanne a été amenée à privilégier les grands équipements d'action culturelle: le CDL, l'OCL, le TML et, depuis 1987, le BBL sont donc les institutions auxquelles la Municipalité apporte le soutien financier le plus important. Le rôle de ces institutions sur le plan culturel étant largement connu, nous nous pencherons plus loin (cf. chap.5) sur leur impact économique.

Même si l'évolution dans les dépenses culturelles ne reflète pas encore de profondes transformations des mentalités et des pratiques de consommation culturelle des Lausannois, elle n'en est pas moins le signe d'une implication de plus en plus importante des pouvoirs publics en raison de motivations touchant tant à la qualité de vie de la population qu'au développement économique.

Dans le domaine des comparaisons spatiales, nous manquons d'une information suffisamment détaillée pour déterminer la position de Lausanne par rapport aux autres villes. Les quelques indications disponibles nous permettent toutefois d'établir, sans trop de risques, que les dépenses culturelles de Lausanne sont relativement moins élevées que celles des grandes villes suisses qui lui sont comparables.

Dans toutes les villes, l'existence et l'élargissement d'une politique culturelle locale joue sur la nécessité de rendre attractif l'espace urbain. Les dépenses culturelles tendent à devenir bien plus qu'une simple charge collective : les effets multiples qu'elles induisent (création d'emplois, distribution de revenus, relance de la production artisanale "traditionnelle", apports au tourisme culturel, développement d'une industrie spécifiquement culturelle, création de nouveaux réseaux de communication entre la ville et l'extérieur, accroissement de la demande locale en biens et en services, etc.) en font un véritable enjeu économique.

L'analyse approfondie des relations entre l'activité des principales institutions culturelles lausannoises et l'économie locale est, nous semble-t-il, un préalable indispensable pour évaluer, autant que faire se peut, l'impact économique des soutiens financiers apportés par la Municipalité : tel est, du moins, l'objectif du chapitre suivant.

5. ESSAI D'EVALUATION DE L'INCIDENCE ECONOMIQUE DES INSTITUTIONS SUBVENTIONNEES PAR LA VILLE DE LAUSANNE : LA CIRCULATION DES "FRANCS DE LA CULTURE" (LE CENTRE DRAMATIQUE DE LAUSANNE, LE THEATRE MUNICIPAL ET L'ORCHESTRE DE CHAMBRE).

Après avoir donné un bref aperçu de l'évolution et de l'importance des dépenses culturelles à Lausanne et dans plusieurs villes suisses, l'analyse de la répartition des crédits municipaux accordés à l'encouragement de la culture nous a permis d'établir le rôle central des sociétés dites d'économie mixte.

C'est la raison pour laquelle nous allons tenter d'estimer dans ce chapitre l'incidence économique de l'activité des principales institutions culturelles lausannoises : le Centre Dramatique, le Théâtre Municipal, l'Orchestre de Chambre et, dernier arrivé, le Ballet Béjart qui a débuté son activité lausannoise en 1987 seulement.

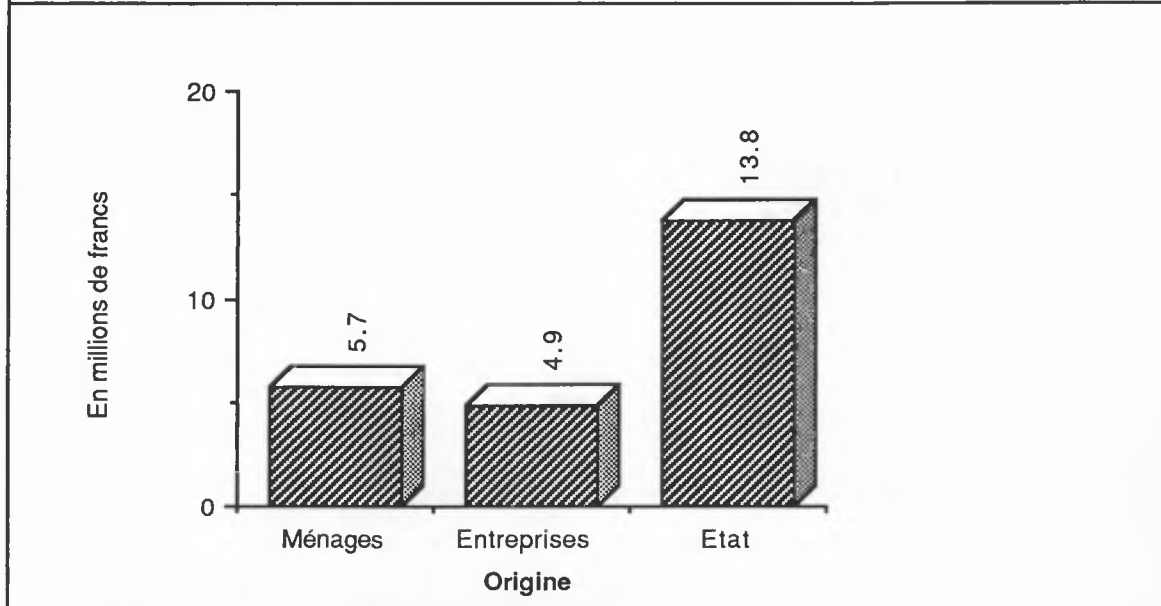
5.1. Le Centre Dramatique, le Théâtre Municipal, l'Orchestre de Chambre et le Béjart Ballet : analyse des flux financiers directs

Quelle est l'origine des fonds de la culture ? Comment ces fonds sont ensuite utilisés ? Où va l'argent des contribuables ? Comment circulent les francs de la culture ?

Pour tenter d'apporter une réponse à ces questions notre point de départ consiste ici à identifier et à mesurer les flux financiers directs qui s'instaurent entre d'une part, les institutions culturelles mentionnées et d'autre part, les pouvoirs publics, les entreprises et les ménages. Ces flux peuvent être évalués à partir d'une analyse de la comptabilité des institutions concernées. Rappelons seulement que nous les avons classé en trois catégories : les flux institutions culturelles-ménages, les flux institutions culturelles-entreprises, les flux institutions culturelles-pouvoirs publics (Etat).

Le graph. 5.1 montre l'origine des ressources financières utilisées par les quatre institutions culturelles. Un peu plus de la moitié (56.7%) des ressources financières proviennent des pouvoirs publics (Commune, Canton, Confédération).

Graph. 5.1 Origine des flux financiers destinés aux institutions culturelles (en millions de francs), 1987



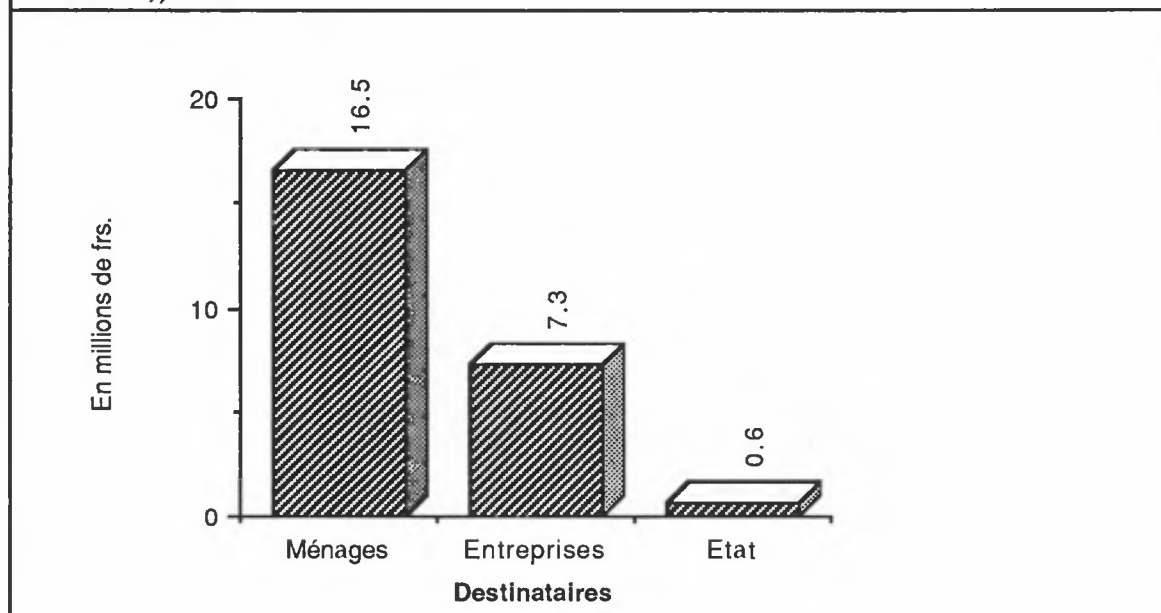
Le public (billets, abonnements, dons, etc.) intervient dans le financement de l'activité culturelle à raison de 23.2% du total des dépenses. Enfin, les entreprises contribuent pour 1/5 au financement des quatre institutions : pour l'essentiel ces ressources proviennent du paiement des tournées ou de spectacles achetés par des "entreprises culturelles" suisses ou étrangères. Notons, au passage, qu'en Suisse et plus particulièrement à Lausanne, la part du mécénat ou du "sponsoring" dans le financement de la culture reste très faible.

Voyons maintenant de quelle manière ces fonds sont ré-injectés dans le circuit économique. Le graph. 5.2 montre la répartition des charges totales des quatre institutions selon les trois catégories d'agents : les ménages, les entreprises, et les pouvoirs publics.

En 1987¹, les dépenses des quatre institutions totalisaient environ 24.4 millions de francs, soit approximativement le double du montant des subsides attribués durant la même année par la Ville de Lausanne. Sur ce montant, 16.5 millions de francs, soit 67.7% du total, ont été versés directement aux ménages, alors que les entreprises ont reçu 7.3 mio. de frs. (29.8%) à titre de paiement de diverses prestations (imprimerie, décors, transports, etc.). Pour sa part, l'Etat a perçu directement 606'000. francs (taxes et impôts sur les divertissements pour l'essentiel).

¹ En fait, ces chiffres ont été saisis à partir des exercices comptables de 1986-1987 pour les trois premières institutions et de l'exercice 1987-1988 pour le BBL; par commodité, nous nous permettrons d'utiliser 1987 comme date de référence dans l'ensemble du chapitre. Ajoutons que le seul exercice disponible pour le BBL couvre une période de 15 mois. Pour cette institution nous avons donc fait un ajustement pro rata temporis de tous les résultats comptables de manière à les rendre comparables.

Graph. 5.2. Répartition des flux monétaires selon le destinataire (en millions de francs), 1987



Récapitulons la distribution des différents flux monétaires directement engendrés par l'activité des institutions culturelles :

LES FLUX FINANCIERS DIRECTS EN 1987

1) Flux monétaires circulant des institutions culturelles vers :

	Total (en frs)	en % total dépenses des inst. culturelles
<i>Les ménages :</i>	16'515'889.97	67.7
<i>Les entreprises :</i>	7'273'656.25	29.8
<i>Les pouvoirs publics :</i>	606'009.13	2.5
Total	24'395'555.35	100.0

2) Flux monétaires circulant des... vers les institutions culturelles :

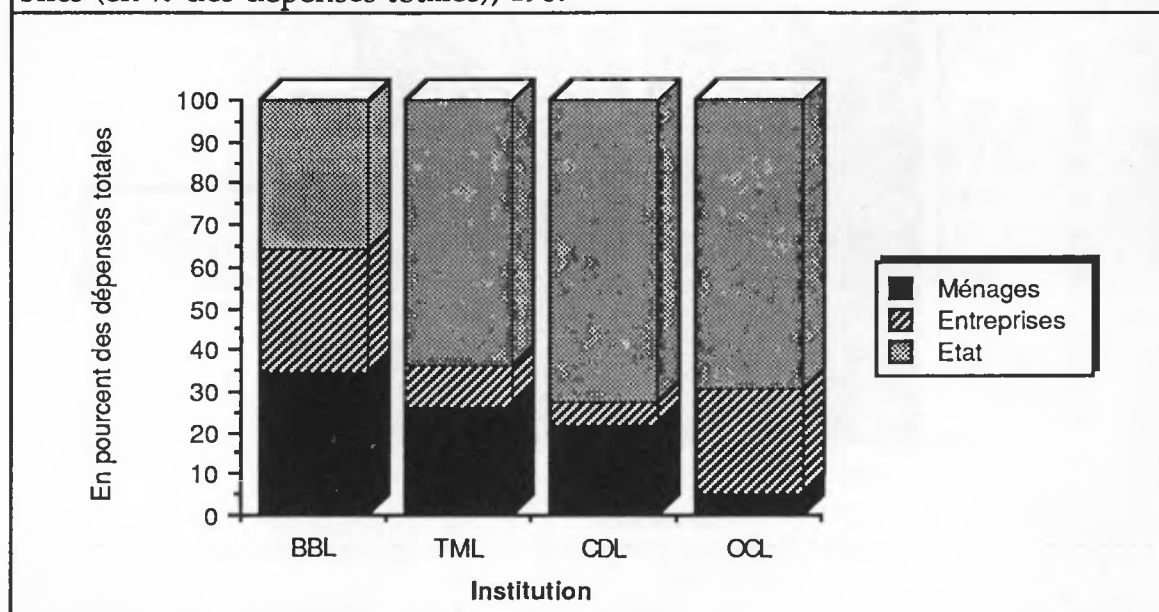
	Total en (frs)	en % total recettes des inst.culturelles
<i>...ménages ...</i>	5'664'329.64	23.2
<i>...entreprises ...</i>	4'925'472.80	20.1
<i>...pouvoirs publics ...</i>	13'872'291.95	56.7
Total	24'462'094.39	100.0

Ces résultats globaux peuvent maintenant être analysés plus en détail au niveau des différents institutions.

A. Les flux financiers directs entre les institutions culturelles, les ménages, les entreprises et l'Etat

Nous avons noté précédemment que 23.2% (5.7 mio. frs.) de la recette des quatre institutions provenait des ménages. Cependant, cette valeur peut varier assez sensiblement d'un cas à l'autre. Le graph. 5.3 montre la structure du financement de l'activité des quatre institutions (pour les montants cf. tableaux annexes). Il met en évidence des structures de financement assez différenciées.

Graph. 5.3 Structure du financement des dépenses selon les institutions et l'origine des flux : l'apport des ménages, des entreprises et des pouvoirs publics (en % des dépenses totales), 1987



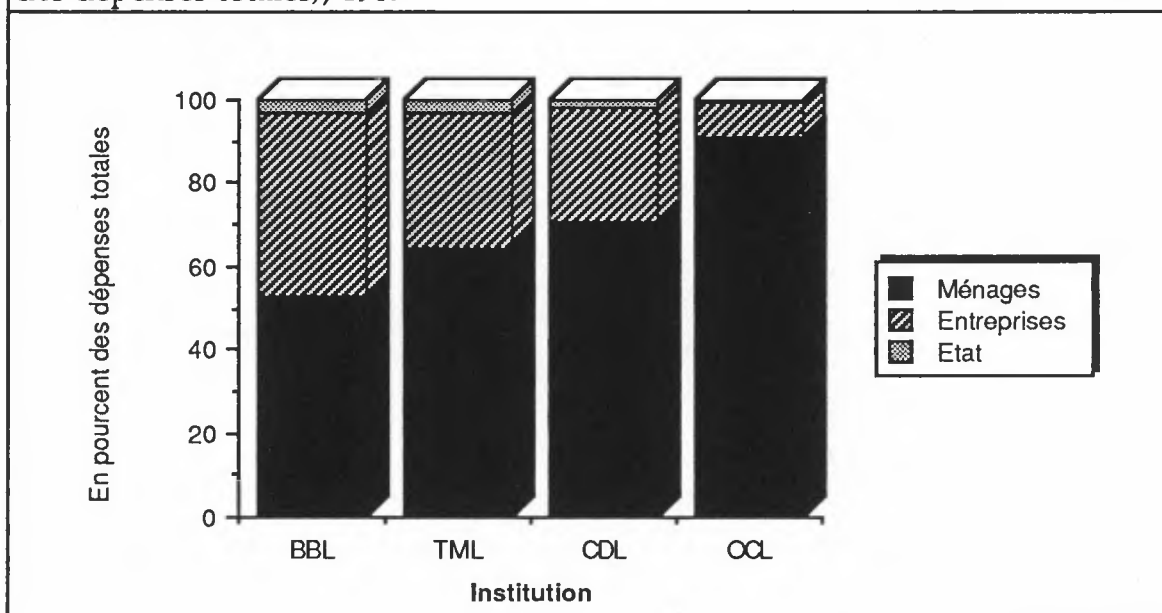
Le Ballet Béjart présente une structure de financement relativement équilibrée : 1/3 environ de ses ressources financières provient de la vente des billets, programmes, abonnements, c'est-à-dire des ménages. Les autres 2/3 se partagent à égalité entre les entreprises (essentiellement le produit des tournées à l'extérieur de Lausanne) et les pouvoirs publics. A l'inverse, l'Orchestre de Chambre ne puise que le 5% de ses ressources dans les ménages (abonnements, billets, dons, programmes). En effet, ses dépenses sont financées à 69.2% par les pouvoirs publics et, à raison de 26%, soit 1.5 mio. frs., par les entreprises, l'essentiel de cette somme provenant des contributions pour services d'orchestre à la Radio Suisse Romande.

Les institutions culturelles n'étant que très faiblement "sponsorisées" par des entreprises, les flux directs provenant de cette source résultent par exemple de travaux réalisés par l'atelier technique du CDL, d'enregistrements destinés à la SSR, de recettes de tournées ou de spectacles présentés à l'extérieur de Lausanne, du produit d'éventuelles locations des

salles ou encore de recettes publicitaires. La part de ces ressources peut varier entre 4.8% (CDL) et 52.4% (BBL) du montant total.

En revanche, les institutions culturelles achètent de nombreux biens et services aux entreprises privées. Les décors, le matériel de scène, les habillements, les transports, la publicité, les fournitures de bureau, les assurances, la location de salles, etc., coûtent de l'argent. En 1987, les institutions culturelles lausannoises ont effectué des commandes d'une valeur globale de 7.3 millions de francs. Le graph. 4.5. montre la part des ressources financières adressée directement aux entreprises, mais aussi aux ménages et à l'Etat.

Graph. 5.5. Utilisation des ressources financières selon le destinataire (en % des dépenses totales), 1987



D'une manière générale, la part des ressources qui revient directement à l'Etat sous forme d'impôts sur les divertissements, taxes et patentes est relativement faible (606'000 francs pour les quatre institutions) pouvant varier entre 0.56% (CDL) et 3.5%(BBL) des dépenses totales. En fait, l'essentiel des flux financiers vont aux ménages sous forme de traitements, honoraires, cachets, etc. : les paiements aux ménages représentent entre 52.5% (BBL) et 91% (OCL) des dépenses totales.

Essayons maintenant d'estimer les flux induits par l'insertion des institutions culturelles dans le tissu des relations économiques locales.

5.2. Le Centre Dramatique, le Théâtre Municipal, l'Orchestre de Chambre et le Béjart Ballet : estimation des flux monétaires induits

Le fonctionnement du "secteur culturel" engendre un grand nombre de relations économiques entre les différents agents économiques: les ménages, les entreprises (privées et publiques) et les pouvoirs publics.

Selon le schéma décrit précédemment (cf. chap.2), les flux monétaires indirects peuvent être recensés en trois catégories : les flux ménages - entreprises (p. ex. dépenses de restauration effectuées par les spectateurs à l'occasion d'une soirée), les flux ménages -Etat (p. ex. impôts payés à l'Etat par le personnel des institutions culturelles), les flux entreprises -Etat (p. ex. impôts payés par des entreprises, suite à une augmentation du chiffre d'affaires induite par une activité culturelle).

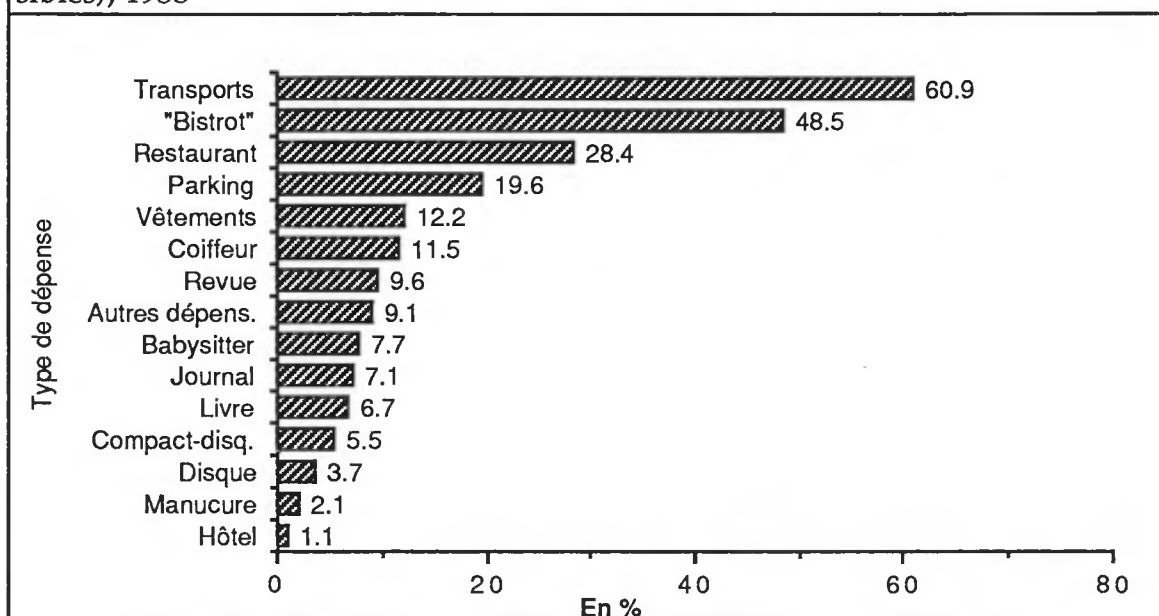
C'est sur la base d'une évaluation des flux indirects ou induits que nous estimerons l'accroissement des recettes fiscales indirectement imputables au fonctionnement des activités culturelles. En tenant compte des impôts sur l'accroissement du revenu global causé par les activités des quatre institutions, le coût effectif de ces dernières sera forcément diminué (dans une proportion qu'il va s'agir justement de déterminer). Contrairement aux flux financiers directs, l'estimation de ces flux ne peut se faire sans poser en certain nombre d'hypothèses, notamment quand au montant des dépenses effectuées par les spectateurs ou l'intensité des effets multiplicateurs. L'enquête que nous avons réalisée et les scénarios que nous avons établi nous permettent de minimiser les risques d'erreur et de donner des estimations réalistes. Cependant, il faut considérer les résultats chiffrés comme des ordres de grandeur approximatifs. Pour éviter d'alourdir le texte les calculs intermédiaires sont présentés en annexe.

A. Les flux induits par les ménages et allant vers les entreprises

Il est peut-être intéressant de donner quelques indications très brèves sur les hypothèses qui fondent cette analyse ainsi que sur la manière dont les données de base ont été calculées. Les flux induits par les ménages et allant vers les entreprises peuvent être de deux types : les flux induits par les dépenses des spectateurs et ceux induits par les dépenses du personnel artistique, administratif, etc. employé dans les institutions culturelles.

Le graphique 5.6 montre le type de *flux financiers induits par les spectateurs*. Les fréquences reportées dans ce graphique ont été calculées à partir de l'enquête auprès des spectateurs. La question posée était la suivante : "Quelles dépenses (à l'exclusion du billet ou de l'abonnement) avez-vous effectuées ou pensez-vous effectuer en relation avec la sortie de ce soir ?"

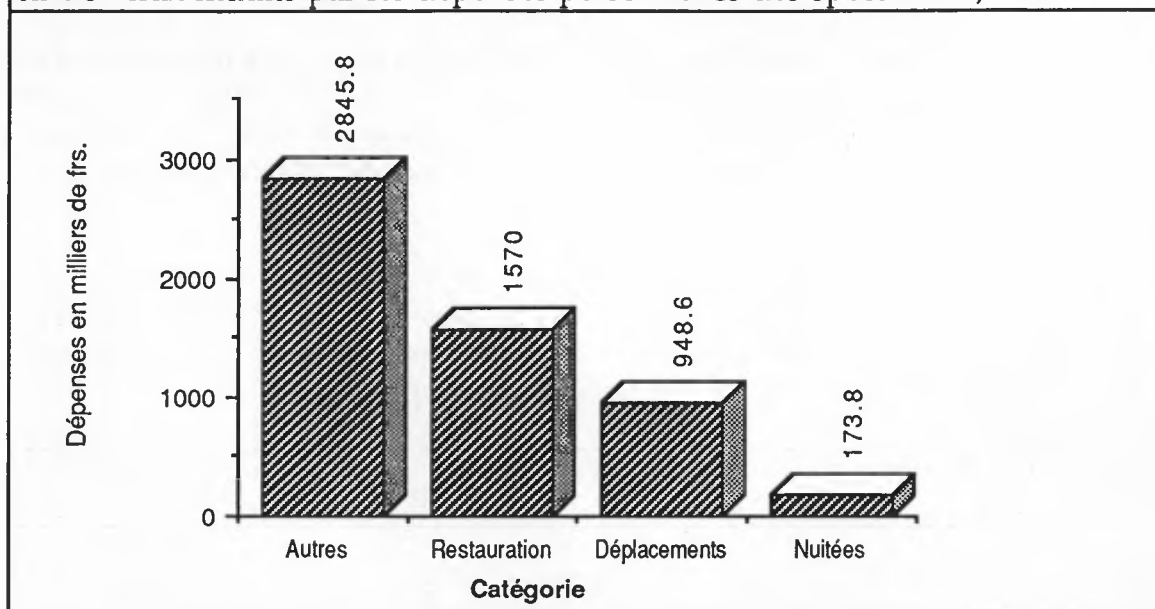
Graph. 5.6 Les types de dépenses personnelles liées à une consommation culturelle (en % du total des personnes interrogées, choix multiples possibles), 1988



Ce résultat nous offre des informations indispensables pour estimer le volume global des dépenses personnelles induites par les activités culturelles. En effet, dans le cadre de cette même enquête, nous avons également demandé aux spectateurs une évaluation de la longueur du trajet entre leur domicile et la salle de spectacle (cf. chap. 3.1), ainsi qu'une estimation du montant des dépenses qu'ils avaient effectuées ou qu'ils pensaient effectuer en relation avec leur sortie (le total des dépenses effectuées par les personnes enquêtées se chiffre à 45'000 francs). Le croisement de ces trois catégories d'informations nous a permis de ventiler le montant approximatif des dépenses des spectateurs en quatre catégories principales (pour le détail des calculs cf. annexe): dépenses de déplacement (en voiture, trajet moyen : 15 km), dépenses de restauration (pour un prix de 35. frs. le repas), nuitées (100. frs. la nuitée) et une catégorie résiduelle que nous appellerons "autres biens et services" (parking, revues, "bistrot" coiffeur, baby-sitter, etc.).

Le graphique 5.7 donne une estimation approximative des dépenses personnelles effectuées par les spectateurs des quatre institutions sur la base de 158'000 entrées durant une saison. Le montant total des flux monétaires induits par les spectateurs et allant vers les entreprises se chiffre ainsi à 553'900 francs, dont la moitié serait consacrée à l'achat d' "autres biens et services".

Graph. 5.7 Les dépenses personnelles liées à la consommation de biens culturels : flux induits par les dépenses personnelles des spectateurs, 1987



Calculons maintenant les *flux induits par les dépenses du personnel* des quatre institutions.

En dépensant leur revenu, l'ensemble des personnes employées par les quatre institutions créent également des flux monétaires alimentant l'économie locale. Déduction faite de l'ensemble des charges sociales et des impôts versés à l'Etat (15% du salaire brut) ainsi que des traitements versés à des artistes ou des troupes étrangères, on peut estimer que le revenu disponible des employés des quatre institutions (personnel administratif, technique et artistique) se chiffrait, en 1987, à 8.8 millions de francs. Or, ces dépenses ont des effets multiplicateurs (elles contribuent à propager de nouveaux flux de revenus) sur l'économie locale. Compte tenu de l'effet multiplicateur de ces dépenses (nous avons retenu l'hypothèse d'un multiplicateur de 1.2¹), on peut estimer à 10.6 millions de francs le *montant total des flux induits par les dépenses des employés* des institutions culturelles.

La somme des flux induits par les spectateurs et le personnel permet d'obtenir une estimation du *total des flux induits par les ménages et allant vers les entreprises, soit 16.1 millions de francs* (cf. annexes, tab. 22).

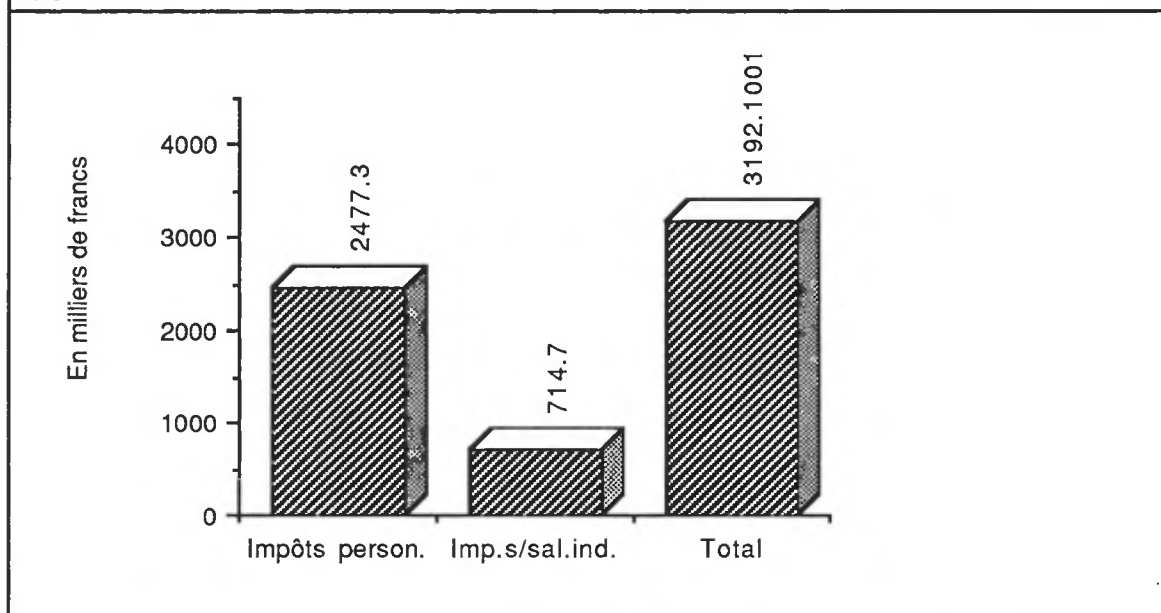
¹ cf. Die wirtschaftliche Bedeutung der Zürcher Kulturinstitute, Eine Studie der Julius Bär-Stiftung Zürich, 1984.

B. Les flux induits par les ménages et allant vers l'Etat

Ces flux se présentent sous deux formes : les impôts payés par le personnel et les impôts sur les revenus induits dans l'ensemble de l'économie locale par l'activité des quatre institutions. Comme pour les estimations précédentes, le tableaux en annexe (tableau 23) donne toutes les indications concernant le calcul de ces deux montants.

Le graph. 5.8 présente le résultat final: en 1987, les quatre institutions auraient engendré des recettes fiscales d'un montant de 3'192'000 francs. Les revenus distribués au personnel de ces mêmes institutions (2'477'300 francs) sont à l'origine de 77.6% de ces recettes fiscales supplémentaires.

Graph. 5.8. Les flux induits allant des ménages vers les pouvoirs publics, 1987



Avant de tirer un bilan global, il nous faut encore estimer le montant des flux monétaires induits par l'activité des institutions culturelles, mais partant des entreprises en direction des pouvoirs publics.

C) Les flux monétaires induits allant des entreprises vers les pouvoirs publics :

Il s'agit, tout d'abord, calculer le montant total des recettes des entreprises engendrées par l'activité des institutions culturelles, c'est-à-dire l'addition de trois valeurs déjà calculées précédemment : la valeur des achats directs des institutions aux entreprises (7.3 millions de francs), le montant des achats des spectateurs aux entreprises (5.5 millions de francs) et la valeur estimée des dépenses induites par le personnel des quatre institutions (10.6

millions de francs). Au total, l'activité des quatre institutions a donc induit 23.3 millions de francs en recettes supplémentaires pour les entreprises.

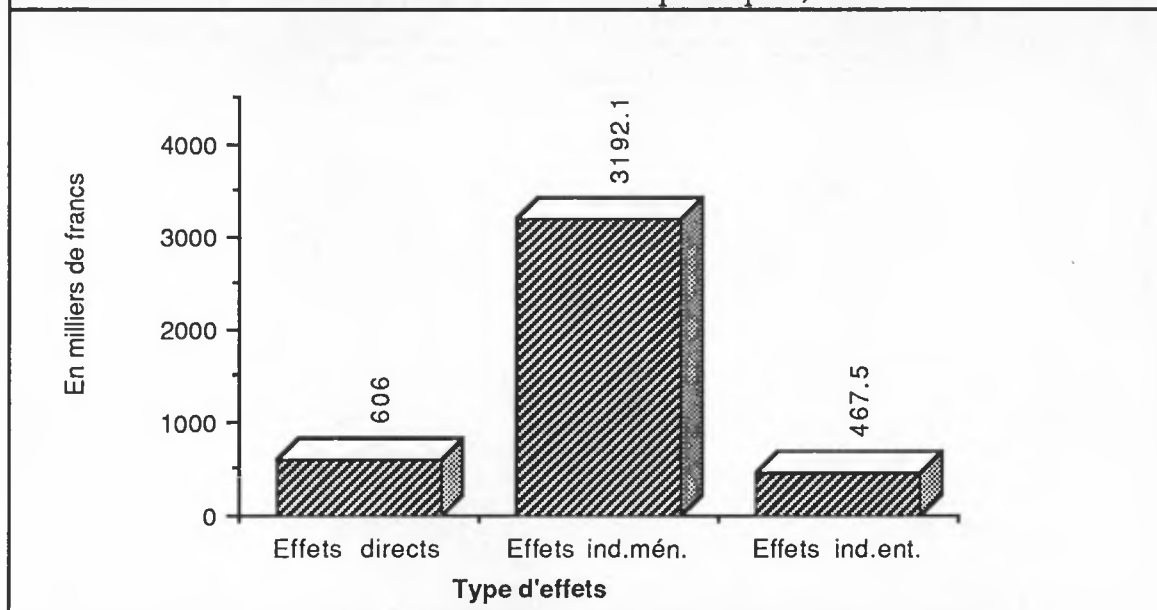
Pour calculer la recette fiscale induite par l'accroissement du chiffre d'affaires des entreprises, nous avons appliqué un taux de 2% qui, à la lumière des études disponibles, semble tout à fait vraisemblable¹. Nous obtenons ainsi un total des flux monétaires induits par l'activité des quatre institutions estimé à 467'500 francs.

Il est temps maintenant de faire le bilan global des "effets" de l'activité des institutions culturelles.

5.3 Bilan général : effets mesurables et effets non mesurables

Le graphique 5.9 permet de visualiser l'amplitude des "effets en retour" de l'activité des quatre institutions sur les finances publiques.

Graph. 5.9 Les "effets en retour" : effets directs et effets induits de l'activité des institutions culturelles sur les finances publiques, 1987



Le total des "effets en retour" se chiffre à 4.3 millions de francs. Remarquons que 72.3% environ du montant de ces effets est imputable à la contribution de recettes pour laquelle la marge d'erreur des différentes estimations est pratiquement nulle : soit, les recettes fiscales directes (impôt sur les divertissements, patentes, etc.) et les recettes dérivées de l'imposition des traitements du personnel des institutions en question (cf. annexe, tab.25).

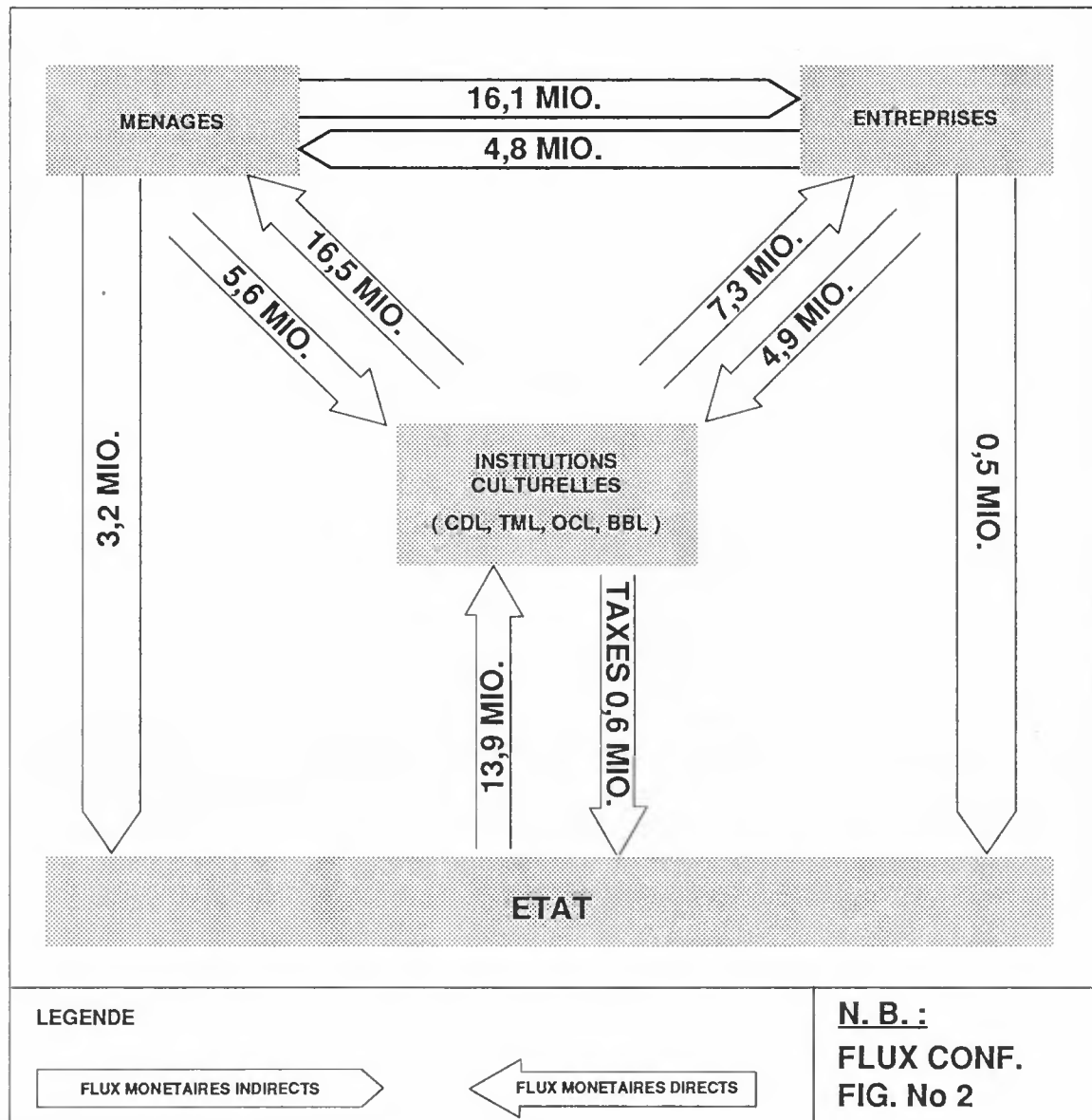
Au vu des subventions accordées aux quatre institutions par les pouvoirs publics (flux Etat-inst. culturelles : 13.9 millions de francs), on peut donc

¹ P. Iblher (1982) Die volkswirtschaftliche Bedeutung schweizerischer Stadtzentren. Hrsg. City Vereinigung, Zürich. (cité dans l'étude zurichoise).

dire, avec une bonne certitude, que chaque franc "investi" dans la secteur culturel a rapporté, en retour, aux finances publiques 25 (cf. annexe, tab. 25, scénario 2) à 30 centimes (idem, scénario 1). L'analyse des flux directs et indirects (cf. fig. 3) permet encore d'affirmer que chaque franc dépensé par la collectivité dans les activités en question a induit une circulation de 3.20 frs. dans le circuit économique.

Ces résultats sont peut-être modestes, mais ils ne sont pas pour autant à négliger: ils montrent que le "coût effectif" de la culture est inférieur à son "coût financier". Cependant, il est important de constater que les impacts économiques d'un investissement culturel ne se limitent pas seulement à des effets directs ou à des effets multiplicateurs agissant à un niveau micro-économique.

FIG. 3 LA CIRCULATION DES FRANCS DE LA CULTURE:
CDL, TML, OCL, BBL, 1987



L'apport économique de l'activité culturelle doit également être apprécié en termes socio-culturels et sur le plan de la qualité de la vie.

Pour attirer des entreprises de pointe et les cadres qui les accompagnent, la ville doit être séduisante. Elle doit offrir des équipements culturels diversifiés. Les touristes aussi sont de plus en plus friands d'expositions et de spectacles. La durée du séjour des visiteurs tend à varier en fonction de la diversité et de la qualité de l'offre culturelle présentée par une ville. Enfin, les habitants deviennent de plus en plus exigeants dans ce domaine. L'augmentation du temps de loisir, l'accent mis sur la consommation plutôt que sur la production, le remplacement des styles de vie fondés sur le principe de la propriété par des modes de vie et de relation sociale fondés sur l'accumulation d'un capital culturel, dessinent une nouvelle demande sociale. En fait, même si les effets économiques positifs de l'activité culturelle sont réels, les dépenses culturelles des pouvoirs publics peuvent toujours se justifier par la valeur intrinsèque de la culture et par ce que les activités culturelles apportent à la qualité de vie urbaine.

6. EN GUISE DE CONCLUSION : LE PROBLEME DU FINANCEMENT DES DEPENSES CULTURELLES
--

"Je sens, dit Denis de Rougemont, qu'il y a dans l'atmosphère suisse quelque chose qui interdit l'activité gratuite - et la dépense qui la rendrait possible." Et il ajoute : le plaisir pur, la gratuité ne s'avouent guère, ils se cherchent des prétextes. Cette étude relèverait-elle, très profondément, d'un mécanisme collectif visant à légitimer une pratique dépensière ? C'est possible. Cependant, elle tend aussi à montrer que l'activité culturelle, par les consommations qu'elle engendre, par les revenus qu'elle distribue, par les flux monétaires qu'elle met en circulation et, enfin, par les forces de travail et de création qu'elle mobilise est devenue bien plus qu'une simple activité destinée à alimenter le plaisir de quelques initiés : elle représente aujourd'hui un véritable enjeu économique.

A l'heure du développement des industries culturelles et de la mise en place des grands réseaux médiatiques, la Ville de Lausanne ne peut pas se dérober à sa double responsabilité de capitale cantonale et de centre d'une agglomération de plus de 200'000 habitants. Si la culture est agrément, elle est aussi création de valeurs économiques, et les retombées à long terme de la promotion d'une certaine image de la vie urbaine sont loin d'être uniquement immatérielles.

Pourtant, la logique propre du secteur culturel reste identique : produire et diffuser des oeuvres d'art et de " l' imaginaire" pour le plus grand nombre, favoriser le développement individuel et collectif, et faire découvrir le sens des routines et des moments exceptionnels de la vie quotidienne.

Aussi nous semble-t-il utile d'insister sur l'imprudence que représenterait (pour la qualité de la vie et sur le plan économique) la mise en place d'un modèle de développement urbain entièrement déconnecté des besoins culturels des individus.

En effet, d'une manière générale, les avantages réels des biens culturels tendent à être sous-évalués par les individus, car le lien entre ces biens et leur propre niveau ou qualité de vie leur semble relativement faible par rapport aux biens privés : l'utilité d'un musée, d'un orchestre, d'un ballet ou le coût de l'entretien d'un monument, par exemple, risquent d'être mal appréciés par le citoyen ordinaire dont l'information est inférieure à celle dont il dispose pour les biens qu'il achète quotidiennement sur le marché. Il est vrai que, dans ce cas, les conséquences sur son bien-être se font sentir plus directement et plus immédiatement.

L'attitude parfois réservée vis-à-vis de la promotion des biens culturels risque de perdurer tant que ses effets économiques directs et induits ne seront pas connus avec certitude. Ces derniers sont difficilement quantifiables et ne se révèlent, indirectement, que dans le long terme. Le citoyen mal informé risque de tirer la conclusion qu'il est préférable de ne pas dépenser trop pour la culture, ce qui peut amener les pouvoirs publics à infléchir leur action dans un sens qui ne correspond pas aux intérêts à long terme de la collectivité. L'argent qu'une collectivité voue à la culture ne disparaît pas. Il lui revient par divers chemins.

Il reste que les dépenses culturelles assumées par la collectivité ont régulièrement augmenté à Lausanne au cours des vingt dernières années, en francs courants comme en francs constants. Même si les dépenses culturelles ne représentent que 3% du budget communal, cette légère augmentation du coût de la culture semble poser un problème dans un contexte économique de compression générale des dépenses.

L'activité culturelle n'est pas, en elle-même, remise en cause mais, comme dans toutes les grandes villes, la recherche de nouvelles sources de financement mobilise les esprits, sans solution "miracle" jusqu'à présent :

- agir sur les dépenses paraît extrêmement difficile, puisque la part des salaires représente environ 70% des charges totales des principales institutions culturelles.

- agir sur le prix des places ou sur leur taxation pourrait avoir pour effet d'équilibrer les coûts de production à moyen terme. A court terme, le volume des entrées serait, très vraisemblablement, réduit.

Il reste qu'il faut nettement distinguer la demande effective de la demande potentielle : il y a probablement un gros travail de formation et d'information à réaliser en vue d'élargir la participation du public à la vie culturelle, dans quelque domaine que ce soit.

Reste aussi à poser la question des nouvelles sources de financement, privées et publiques. Les ressources en provenance du secteur privé jouent un rôle croissant dans la plupart des pays européens. Il faut donc croire que les productions faisant appel au mécénat privé ne se soldent pas forcément par un déficit artistique. Pas plus en tout cas que le secteur public n'est voué au déficit économique !

Le potentiel offert par les ressources privées est important mais ne s'exprime, le plus souvent, que ponctuellement, comme nous pouvons l'observer à Lausanne où l'engagement du secteur privé dans le domaine culturel n'est pas particulièrement important. Des allègements fiscaux (aux niveaux cantonal et fédéral) pourraient éventuellement créer des conditions favorisant le développement du mécénat privé.

Les efforts en vue de diversifier les sources publiques de financement de la culture ne sont pas, comme on le sait, toujours couronnés de succès. Or, il

n'y a guère de doute que dans le domaine des services culturels, Lausanne offre des prestations importantes au profit de la population des communes suburbaines. Dans ce domaine les stratégies de rechange sont connues mais leur application soulève de nombreux obstacles.

A. Schärer¹ et A. Rossi² ont récemment résumé les différentes solutions envisageables :

a) accroissement sélectif des tarifs (avec réduction pour les citoyens) permettant de couvrir les frais de production;

b) mesures de compensation financière, en faveur de la ville-centre; il convient ici de distinguer entre les arrangements bilatéraux, conclus entre communes suburbaines et ville-centre d'une part, et les mesures impliquant l'intervention du canton d'autre part (système de répartition des revenus communaux, aide directe du canton au titre de la péréquation financière);

c) mesures de restructuration visant à empêcher les effets négatifs découlant du fait que le cercle des contribuables ne coïncide pas avec le cercle des bénéficiaires : fusion de communes, transfert de compétences à des organismes ou institutions intercommunaux (associations de communes, organisations régionales avec la participation des communes et du canton), transfert de compétences au canton.

Dans ce domaine, ce serait faire preuve de peu de sagesse que de vouloir imposer des solutions unilatérales. Les modèles de coopération semblent, en général, plus bénéfiques pour les parties en présence que les modèles conflictuels.

¹ A. Schärer (1987) La politique culturelle des villes doit bouger, in *Les Villes*, no.5, Berne, p.10-13.

² A. Rossi (1988) Les relations intercommunales dans les agglomérations suisses, Communication au Colloque franco-suisse, IDHEAP.

ANNEXES

REPONSES AUX QUESTIONS OUVERTES

Un questionnaire contraint toujours les individus à fournir des réponses dans un cadre pré-établi par l'enquêteur. L'utilisation des questions ouvertes permet de donner la parole au public de manière entièrement libre. Nous reproduisons ici dans leur intégralité, sans "censure" les commentaires spontanés des personnes interrogées. Les commentaires sont transcrits sans aucune correction de syntaxe ou d'orthographe. Cependant, nous avons cherché à éviter les répétitions ou les redondances. Les observations des personnes interrogées ont été regroupées en quatre grandes catégories : les commentaires sur le questionnaire; les observations sur la politique culturelle et la qualité de l'offre culturelle à Lausanne; infrastructure, transports et équipements culturels; réservations, abonnements et information.

1. Questionnaire

Visitez-vous la Dolce, le Théâtre 11 ... serait-ce la raison de la nature de votre mandant que vous avez dû vous tenir aux établissements cités plus haut ?

Pourquoi les destinataires du questionnaire sont-ils seulement ceux qui assistent aux Ballets Bejard, aux concerts de l'OCL, aux spectacles du CDL ou du TML ?

Questionnaire trop long. Difficulté à répondre.

Votre questionnaire est une bonne initiative. Vive la culture !

Bonne initiative. Continuez à faire bouger la culture à Lausanne. Il n'y aura jamais trop de culture dans cette ville.

2. Politique culturelle, qualité de l'offre culturelle

Si Lausanne compte rester une ville de tourisme, il faut également qu'elle pense (que ses élus pensent) à ses habitants. Ce n'est pas un leur donnant un petit susucre de temps en temps du genre fête du cinéma qu'elle réussira à satisfaire la majorité et à l'inciter à aller plus souvent au spectacle ...

Je pense qu'à la place d'augmenter les prix des TL, on ferait mieux d'obliger les communes avoisinantes qui en profitent à payer leur part.

Les spectacles sont bien mais un immense effort devrait pardon doit être effectué au niveau des salles sinon les gens se désintéresse et cela est normal vu les prix des places (Béjart).

L'offre culturelle à Lausanne est assez mauvais. L'horaire et les prix des transport publics à Lausanne est absolument inacceptable. Par rapport à la qualité du BBL, la qualité de la vie est extrêmement mauvais.

La politique culturelle menée par Lausanne est bonne sauf une réglementation de parcage nocturne plus qu'inadaptée.

Je dirai que la ville de Lausanne a fait un effort certain pour améliorer les activités culturelles, mais que les dépenses pour le BBL sont plutôt honorifiques.

Depuis quelques années, la ville de Lausanne fait d'immense efforts... Il faut dire que Mme Auphan a réussi à créer à Lausanne une saison opéra et ballets qui a largement dépassé en renom les frontières de notre canton.

Je considère que la ville de Lausanne fait de louables efforts dans le domaine culturel. Néanmoins, une politique d'information du coût de ces efforts serait souhaitable.

Une vie culturelle riche est un stimulus d'ouverture générale...et donc à promouvoir activement.

Ecoutez aussi les jeunes !!

J'apprécie l'effort fait par Lausanne dans le domaine de l'opéra et de la danse et je connais des dizaines de personnes qui sont dans mon cas. J'aimerais encore entendre plus de chanteurs suisses.

Je fais le trajet Genève-Lausanne avec plaisir car j'apprécie la qualité des spectacles et l'atmosphère qui y règne.

Plus de spectacles populaires à des prix populaires.

Lausanne va plutôt bien "culturellement" espérons qu'elle ne se formalise trop, en restant ouverte à toutes sortes d'expressions artistiques différentes.

Malgré des prix parfois élevés. Lausanne offre de grandes possibilités sur le plan culturel, seul regret : le manque d'avantages souvent pour les jeunes, ce qui donne l'impression que certains spectacles sont réservés à une élite non pas culturelle, mais financière et souvent mondaine.

Lausanne a une belle activité culturelle, encore un peu trop élitaire souhaite que les milieux économiques soient associés à la culture (soutien).

L'essentiel est de se rendre compte qu'il faut absolument aider la vie culturelle, car c'est le moteur qui nous tend à regarder plus à fond le fonctionnement de la société.

Lausanne a besoin d'un centre culturel. Beaucoup à faire dans le domaine de la culture.

Très satisfait de la qualité et de la quantité de vie culturelle lausannoise, très riche pour une si "petite" ville.

Les édiles de la ville de Lausanne, et en particulier P.R Martin ont tendance à faire dans l'activité de prestige ... ils devraient se renseigner auprès de la population avant de prendre une décision.

Un rêve : La construction d'un petit "Beaubourg" lausannois.....

Etant de Genève je constate que Lausanne est beaucoup plus développée au niveau culturel et spectacles que dans ma ville.

Aidez les jeunes et trouvez des locaux pour qu'ils puissent s'exprimer ... quelle énergie doivent-ils dépenser pour être entendu.

Il faut subventionner un peu plus les petites salles, les spectacles contemporains et d'essais...

Fournir des locaux pour groupes permettant répétitions. Informer à temps sur les activités de loisirs annexes. Indiquer spectacles gratuits. Mieux attribuer les subventions. Re-programmer le festival international de théâtre. Subventionner également les troupes d'amateurs.

Domage qu'il n'y ait pas de réductions pour les jeunes... On peut regretter l'attitude de certaines communes de l'agglomération vis-à-vis de la politique culturelle de Lausanne.

Je souhaiterais qu'on soutienne plus les activités culturelles moins connues et officielles...Bref, la culture off, en recherche vivante, de chez nous, et non trop installée.

3. Infrastructure, transports, équipements

Les vestiaires de Beaulieu ne sont plus à la mesure des spectacles. Navrant. Et les toilettes c'est un scandale !

Transports publics déficient, surtout le soir. Pour peu que l'on soit obligé d'utiliser deux lignes, cela vous décourage de sortir.

Beaucoup de plaisir à participer aux concerts OCL, mais les fauteuils devraient être remplacés.

L'augmentation des tarifs des bus est inadmissible.

Lausanne fait souvent venir des manifestations pour lesquelles elle n'a pas l'infrastructure nécessaire.

Salle de Vidy inconfortable.... Notre salle de Georgette doit-elle être réservée aux seules spectacles Karsenty ?

Espace entre les sièges au TML !! Bar au TML pas à la hauteur.

A quand une vraie salle de concerts à Lausanne. L'acoustique et le confort de Beaulieu sont insupportables. Paderewski est bien modeste. Le TML est dépassé.

Je trouve que c'est bien dommage que la ville de Lausanne n'ait pas un beau et grand théâtre, une salle d'opéra digne de ce nom ! Les fauteuils de concert du palais de Beaulieu pressent d'être changés, car nous y sommes très mal assis.

Dommage que la salle polyvalente ne se fasse pas.

4. Réservations, abonnements, information

Je regrette la disparition des places numérotées.

Les efforts culturels indispensables devraient également bénéficier d'une publicité plus large.

Un journal, programme planifiant toutes les manifestations de Lausanne et environs + publicité.

Trouver une solution pour éviter le stress de l'achat d'une bonne place.

Plus de facilités pour l'achat des billets : cartes crédit par téléphone

Il y a peu de publicité à la radio et à la télévision.

L'information concernant toutes les activités des spectacles de Lausanne et environs est excessivement mal faite, les spectacles sont souvent annoncés à la dernière minute et vu la taille des salles, ils passent juste quelques jours, il est facile de les rater.

Regrette de ne pas pouvoir obtenir les textes avant les opéras. On pourrait pallier au manque par des publications.

TABLEAUX

TABLEAU 1. EVOLUTION DES DEPENSES ET DES REVENUS DES ACTIVITES CULTURELLES, 1968-1987

Année	Encouragement à la culture			(en frs.courants) Total dépenses commune de Lausanne	
	Charges totales	Revenus	Charges nettes	Charges totales	Revenus
	1968	2859818.15	32581.85	2827236.30	197837735.03
1969	3248043.60	46495.15	3201548.45	222914220.93	223746235.47
1970	3585205.55	40907.55	3544298.00	232755878.46	240745745.85
1971	4207077.60	39721.45	4167356.15	367337092.78	267858533.75
1972	5323636.57	45141.45	5278495.12	304286346.56	301716963.02
1973	5893980.48	53866.30	5840114.18	332099008.91	337828885.68
1974	6589149.87	54480.40	6534669.47	376674888.42	375915097.01
1975	8647435.74	70189.15	8577246.59	420366246.38	419727318.32
1976	9142706.86	170355.94	8972350.92	441069419.01	436127914.52
1977	9729810.52	629996.51	9099814.01	454204960.67	452369563.15
1978	9528117.66	652433.21	8875684.45	465969290.08	468807889.37
1979	9077342.02	479381.00	8597961.02	462785065.14	465452436.67
1980	9869800.86	601981.05	9267819.81	534403086.71	537190851.12
1981	11076958.78	230888.55	10846070.23	571610245.57	568026260.05
1982	11728051.87	222732.71	11505319.16	611154379.23	602908223.22
1983	14172780.08	238795.45	13933984.63	659098490.42	662120435.79
1984	16320089.99	547995.35	15772094.64	674223933.02	681327920.96
1985	18255072.68	563226.00	17691846.68	723770482.05	726762590.93
1986	19990465.63	633212.00	19357253.63	741421844.79	742029801.94
1987	24215191.35	639867.15	23575324.20	753634411.22	745861605.76

TABLEAU 2. EVOLUTION DES DEPENSES ET DES REVENUS DES ACTIVITES CULTURELLES, 1968-1987

Année	Encouragement à la culture			(en frs. constants 1980=100) Total dépenses commune de Lausanne	
	Charges totales	Revenus	Charges nettes	Charges totales	Revenus
	1968	4939236.87	56272.63	4882964.25	341688661.54
1969	5468086.87	78274.66	5389812.21	375276466.21	376677164.09
1970	5820138.88	66408.36	5753730.52	377850452.05	390821015.99
1971	6413228.05	60550.99	6352677.06	559965080.46	408320935.59
1972	7605195.10	64487.79	7540707.31	434694780.80	431024232.89
1973	7745046.62	70783.57	7674263.05	436398172.02	443927576.45
1974	7891197.45	65245.99	7825951.46	451107650.80	450197720.97
1975	9705315.08	78775.70	9626539.38	471791522.31	471074431.34
1976	10080161.92	187823.53	9892338.39	486294839.04	480846653.27
1977	10598922.14	686270.71	9912651.43	494776645.61	492777301.91
1978	10267368.17	703053.03	9564315.14	502122079.83	505180915.27
1979	9445725.31	498835.59	8946889.72	481566144.79	484341765.53
1980	9869800.86	601981.05	9267819.81	534403086.71	537190851.12
1981	10400900.26	216796.76	10184103.50	536723235.28	533357990.66
1982	10424935.00	197984.63	10226950.36	543248337.09	535918420.64
1983	12239015.61	206213.69	12032801.93	569169680.85	571779305.52
1984	13691350.66	459727.64	13231623.02	565624104.88	571583826.31
1985	14805411.74	456793.19	14348618.56	586999579.93	589426270.02
1986	16095382.95	509832.53	15585550.43	596958007.08	597447505.59
1987	19203165.23	507428.35	18695736.88	597648224.60	591484223.44

TABLEAU 3. EVOLUTION DES DEPENSES ET DES REVENUS DES ACTIVITES CULTURELLES, 1968-1987

Année	(en frs. constants par habitant, ind.prix base 1980)				
	Encouragement à la culture			Commune de Lausanne	
	Charges totales	Revenus	Charges nettes	Charges totales	Revenus
1968	35.71	0.41	35.31	2470.69	2428.41
1969	39.39	0.56	38.83	2703.49	2713.58
1970	41.54	0.47	41.07	2696.89	2789.47
1971	45.86	0.43	45.43	4004.38	2919.96
1972	53.95	0.46	53.49	3083.53	3057.49
1973	55.71	0.51	55.20	3138.76	3192.92
1974	57.18	0.47	56.71	3268.87	3262.28
1975	70.63	0.57	70.05	3433.21	3427.99
1976	74.10	1.38	72.72	3574.62	3534.57
1977	78.22	5.06	73.16	3651.43	3636.68
1978	77.94	5.34	72.60	3811.43	3834.65
1979	74.54	3.94	70.60	3800.12	3822.02
1980	77.89	4.75	73.14	4217.33	4239.33
1981	82.42	1.72	80.70	4253.16	4226.49
1982	82.66	1.57	81.09	4307.53	4249.41
1983	97.32	1.64	95.68	4525.66	4546.41
1984	109.31	3.67	105.64	4515.89	4563.47
1985	119.40	3.68	115.72	4733.98	4753.55
1986	130.70	4.14	126.56	4847.48	4851.46
1987	155.82	4.12	151.70	4849.43	4799.41

TABLEAU 4. EVOLUTION DE LA PART DES DEPENSES CULTURELLES DANS LES DEPENSES TOTALES DE LA VILLE DE LAUSANNE, 1968 - 1987

Année	Dépenses culturelles		Total commune	Ch. tot. culture/ Ch. tot. commune (en pourcent)	Ch.nettes culture/ Ch.tot. commune (en pourcent)
	-----		-----		
	Charges totales	Charges nettes	Charges totales		
1968	2859818.15	2827236.30	197837735.03	1.45	1.43
1969	3248043.60	3201548.45	222914220.93	1.46	1.44
1970	3585205.55	3544298.00	232755878.46	1.54	1.52
1971	4207077.60	4167356.15	367337092.78	1.15	1.13
1972	5323636.57	5278495.12	304286346.56	1.75	1.73
1973	5893980.48	5840114.18	332099008.91	1.77	1.76
1974	6589149.87	6534669.47	376674888.42	1.75	1.73
1975	8647435.74	8577246.59	420366246.38	2.06	2.04
1976	9142706.86	8972350.92	441069419.01	2.07	2.03
1977	9729810.52	9099814.01	454204960.67	2.14	2.00
1978	9528117.66	8875684.45	465969290.08	2.04	1.90
1979	9077342.02	8597961.02	462785065.14	1.96	1.86
1980	9869800.86	9267819.81	534403086.71	1.85	1.73
1981	11076958.78	10846070.23	571610245.57	1.94	1.90
1982	11728051.87	11505319.16	611154379.23	1.92	1.88
1983	14172780.08	13933984.63	659098490.42	2.15	2.11
1984	16320089.99	15772094.64	674223933.02	2.42	2.34
1985	18255072.68	17691846.68	723770482.05	2.52	2.44
1986	19990465.63	19357253.63	741421844.79	2.70	2.61
1987	24215191.35	23575324.20	753634411.22	3.21	3.13

TABLEAU 5. LES DEPENSES CULTURELLES : VENTILATION PAR NATURE, 1968 - 1987 (en frs. courants)

Année	Total charges	Ch. salariales	Ch.immobilières	Subventions	Autres charges
1968	2859818.15	348512.90	0.00	2161600.00	349705.25
1969	3248043.60	417490.80	0.00	2380449.65	450103.15
1970	3585205.55	543852.50	0.00	2718304.80	323048.25
1971	4207077.60	687171.75	0.00	3330507.85	189398.00
1972	5323636.57	820181.71	457858.75	3833463.15	212132.96
1973	5893980.48	1002500.48	440384.25	4189742.90	261352.85
1974	6589149.87	1271651.30	424929.80	4616917.17	275651.60
1975	8647435.74	1589578.99	650513.95	5963976.85	443365.95
1976	9142706.86	1730084.49	925838.45	5842524.15	644259.77
1977	9729810.52	1793330.27	948160.80	6390867.85	597451.60
1978	9528117.66	1902209.96	946965.95	6179882.05	499059.70
1979	9077342.02	1938458.22	898852.50	5732273.25	507758.05
1980	9869800.86	2075325.86	615685.65	6422736.05	756053.30
1981	11076958.78	2284562.21	594270.95	7391046.27	807079.35
1982	11728051.87	2593102.72	550329.20	7924300.40	660319.55
1983	14172780.08	2823834.23	807923.40	9607418.35	933604.10
1984	16320089.99	3559853.67	1821328.45	10066910.67	871997.20
1985	18255072.68	3781808.73	1875231.95	11512416.55	1085615.45
1986	19990465.63	4041865.40	2339787.45	12346902.98	1261909.80
1987	24215191.35	4273619.55	3346684.60	15315177.25	1279709.95
TOTAL	203460735.86	39478995.74	17644746.10	133927418.19	12409575.83
MOYENNE 68/87	10173036.79	1973949.79	882237.31	6696370.91	620478.79

TABLEAU 6. LES DEPENSES CULTURELLES : VENTILATION PAR NATURE, 1968 - 1987 (en frs. constants base=1980)

Année	Total charges	Ch. salariales	Ch.immobilières	Subventions	Autres charges
1968	4939236.87	601922.11	0.00	3733333.33	603981.43
1969	5468086.87	702846.46	0.00	4007490.99	757749.41
1970	5820138.88	882877.44	0.00	4412832.47	524428.98
1971	6413228.05	1047517.91	0.00	5076993.67	288716.46
1972	7605195.10	1171688.16	654083.93	5476375.93	303047.09
1973	7745046.62	1317346.23	578691.52	5505575.43	343433.44
1974	7891197.45	1522935.69	508897.96	5529242.12	330121.68
1975	9705315.08	1784039.27	730094.22	6693576.71	497604.88
1976	10080161.92	1907480.14	1020770.07	6441592.23	710319.48
1977	10598922.14	1953518.81	1032854.90	6961729.68	650818.74
1978	10267368.17	2049795.22	1020437.45	6659355.66	537779.85
1979	9445725.31	2017126.14	935330.39	5964904.53	528364.26
1980	9869800.86	2075325.86	615685.65	6422736.05	756053.30
1981	10400900.26	2145128.84	558000.89	6939949.55	757820.99
1982	10424935.00	2304980.20	489181.51	7043822.58	586950.71
1983	12239015.61	2438544.24	697688.60	8296561.61	806221.16
1984	13691350.66	2986454.42	1527960.11	8445394.86	731541.28
1985	14805411.74	3067160.36	1520869.38	9336915.29	880466.71
1986	16095382.95	3254319.97	1883886.84	9941145.72	1016030.43
1987	19203165.23	3389071.81	2653992.55	12145263.48	1014837.39
TOTAL	202709584.77	38620079.27	16428425.96	135034791.89	12626287.66
MOYENNE 68/87	10135479.24	1931003.96	821421.30	6751739.59	631314.38

TABLEAU 7. LES DEPENSES CULTURELLES : VENTILATION PAR NATURE, 1968 - 1987 (en % total des charges)

Année	Total charges	Ch. salariales	Ch.immobilières	Subventions	Autres charges
1968	100.00	12.19	0.00	75.59	12.23
1969	100.00	12.85	0.00	73.29	13.86
1970	100.00	15.17	0.00	75.82	9.01
1971	100.00	16.33	0.00	79.16	4.50
1972	100.00	15.41	8.60	72.01	3.98
1973	100.00	17.01	7.47	71.09	4.43
1974	100.00	19.30	6.45	70.07	4.18
1975	100.00	18.38	7.52	68.97	5.13
1976	100.00	18.92	10.13	63.90	7.05
1977	100.00	18.43	9.74	65.68	6.14
1978	100.00	19.96	9.94	64.86	5.24
1979	100.00	21.35	9.90	63.15	5.59
1980	100.00	21.03	6.24	65.07	7.66
1981	100.00	20.62	5.36	66.72	7.29
1982	100.00	22.11	4.69	67.57	5.63
1983	100.00	19.92	5.70	67.79	6.59
1984	100.00	21.81	11.16	61.68	5.34
1985	100.00	20.72	10.27	63.06	5.95
1986	100.00	20.22	11.70	61.76	6.31
1987	100.00	17.65	13.82	63.25	5.28

TABLEAU 8. LES DEPENSES CULTURELLES : VENTILATION PAR NATURE, 1968 - 1987 (en francs constants/habitant)

Année	Total charges	Ch. salariales	Ch.immobilières	Subventions	Autres charges
1968	35.71	4.35	0.00	27.00	4.37
1969	39.39	5.06	0.00	28.87	5.46
1970	41.54	6.30	0.00	31.50	3.74
1971	45.86	7.49	0.00	36.31	2.06
1972	53.95	8.31	4.64	38.85	2.15
1973	55.71	9.47	4.16	39.60	2.47
1974	57.18	11.04	3.69	40.07	2.39
1975	70.63	12.98	5.31	48.71	3.62
1976	74.10	14.02	7.50	47.35	5.22
1977	78.22	14.42	7.62	51.38	4.80
1978	77.94	15.56	7.75	50.55	4.08
1979	74.54	15.92	7.38	47.07	4.17
1980	77.89	16.38	4.86	50.69	5.97
1981	82.42	17.00	4.42	54.99	6.01
1982	82.66	18.28	3.88	55.85	4.65
1983	97.32	19.39	5.55	65.97	6.41
1984	109.31	23.84	12.20	67.43	5.84
1985	119.40	24.74	12.27	75.30	7.10
1986	130.70	26.43	15.30	80.73	8.25
1987	155.82	27.50	21.53	98.55	8.23

TABLEAU 9. REPARTITION DES DEPENSES CULTURELLES BRUTES SELON LES INSTITUTIONS, 1973-1987

Année	Service des affaires culturelles						Total	Casino Montbenon	Bibliothèque mun.	Charges extér.
	Total	Administration*	Musée arts décorat.	Musée historique	Coll. art brut	Total				
1975	8647435.74	6439284.02	373933.94	279487.80	242576.12	7335281.88	0.00	1312153.86	0.00	
1976	9142706.86	6538581.07	414138.63	262734.05	471093.38	7686547.13	0.00	1456159.73	0.00	
1977	9729810.52	7092591.68	410385.39	248944.83	473717.33	8225639.23	0.00	1504171.29	0.00	
1978	9528117.66	6890890.32	331184.41	249383.88	463129.14	7934587.75	0.00	1593529.91	0.00	
1979	9077342.02	6421161.85	325374.55	247549.26	467881.66	7461967.32	0.00	1615374.70	0.00	
1980	9869800.86	7096974.18	361698.93	258821.01	455231.84	8172725.96	0.00	1697074.90	0.00	
1981	11076958.78	8059328.37	352120.40	297778.34	435779.44	9145006.55	0.00	1931952.23	0.00	
1982	11728051.87	8598260.57	397729.31	323990.97	246404.39	9566385.24	0.00	2156213.63	5453.00	
1983	14172780.08	10477243.09	443888.61	390968.54	252102.91	11564203.15	0.00	2302359.93	306217.00	
1984	16320089.99	10692322.42	436891.35	443409.75	258179.85	11830803.37	1449362.35	2476463.27	563461.00	
1985	18255072.68	1200774.85	455611.98	622718.80	277376.85	13363482.48	1579973.42	2668299.78	643317.00	
1986	19990465.63	12885274.33	509170.45	1260061.60	302424.60	14956930.98	1587205.98	2806509.67	639819.00	
1987	24215191.35	16978228.25	528885.20	1224346.30	335148.65	19066608.40	1525056.90	2982525.05	641001.00	

TABLEAU 10. REPARTITION DES DEPENSES CULTURELLES BRUTES SELON LES INSTITUTIONS, 1973-1987

Année	Service des affaires culturelles						Total	Casino Montbenon	Bibliothèque mun.	Charges extér.
	Total	Administration*	Musée arts décorat.	Musée historique	Coll. art brut	Total				
1975	100.00	74.46	4.32	3.23	2.81	84.83	0.00	15.17	0.00	
1976	100.00	71.52	4.53	2.87	5.15	84.07	0.00	15.93	0.00	
1977	100.00	72.90	4.22	2.56	4.87	84.54	0.00	15.46	0.00	
1978	100.00	72.32	3.48	2.62	4.86	83.28	0.00	16.72	0.00	
1979	100.00	70.74	3.58	2.73	5.15	82.20	0.00	17.80	0.00	
1980	100.00	71.91	3.66	2.62	4.61	82.81	0.00	17.19	0.00	
1981	100.00	72.76	3.18	2.69	3.93	82.56	0.00	17.44	0.00	
1982	100.00	73.31	3.39	2.76	2.10	81.57	0.00	18.39	0.05	
1983	100.00	73.93	3.13	2.76	1.78	81.59	0.00	16.24	2.16	
1984	100.00	65.52	2.68	2.72	1.58	72.49	8.88	15.17	3.45	
1985	100.00	65.78	2.50	3.41	1.52	73.20	8.65	14.62	3.52	
1986	100.00	64.46	2.55	6.30	1.51	74.82	7.94	14.04	3.20	
1987	100.00	70.11	2.18	5.06	1.38	78.74	6.30	12.32	2.65	

* le poste "administration" comprend, entre autres, les subventions aux sociétés d'économie mixte (cf. tableaux suivants), aux sociétés d'économie privée et aux institutions privées

TABLEAU 11. VENTILATION DES SUBVENTIONS COMMUNALES SELON LES INSTITUTIONS, 1977-1987

(en frs. courants)

Année	CDL	TML	OCL	BBL	CDL+TLM+OCL+BBL	Autres	Total subventions
1977	1200000.00	2300000.00	1655200.00	0.00	5155200.00	1235667.85	6390867.85
1978	1192000.00	2000000.00	1655200.00	0.00	4847200.00	1332682.05	6179882.05
1979	1200000.00	1600000.00	1575200.00	0.00	4375200.00	1357073.25	5732273.25
1980	1332100.00	1800000.00	1724000.00	0.00	4856100.00	1566636.05	6422736.05
1981	1400000.00	2120000.00	2175200.00	0.00	5695200.00	1695846.27	7391046.27
1982	1560000.00	2150000.00	2281500.00	0.00	5991500.00	1932800.00	7924300.00
1983	1760000.00	3188000.00	2444600.00	0.00	7392600.00	2214818.35	9607418.35
1984	1858000.00	3277854.67	2516000.00	0.00	7651854.67	2415056.00	10066910.67
1985	2189000.00	3456000.00	2510400.00	0.00	8155400.00	3357016.55	11512416.55
1986	2623000.00	3555808.78	2704400.00	0.00	8883208.78	3463694.20	12346902.98
1987	2240000.00	3800000.00	2754400.00	2400000.00	11194400.00	4120777.25	15315177.25

TABLEAU 12. VENTILATION DES SUBVENTIONS COMMUNALES SELON LES INSTITUTIONS, 1977-1987

(en frs. constants base 1980=100)

Année	CDL	TML	OCL	BBL	CDL+TLM+OCL+BBL	Autres	Total subventions
1977	1307189.54	2505446.62	1803050.11	0.00	5615686.27	1346043.41	6961729.68
1978	1284482.76	2155172.41	1783620.69	0.00	5223275.86	1436079.80	6659355.66
1979	1248699.27	1664932.36	1639125.91	0.00	4552757.54	1412146.98	5964904.53
1980	1332100.00	1800000.00	1724000.00	0.00	4856100.00	1566636.05	6422736.05
1981	1314553.99	1990610.33	2042441.31	0.00	5347605.63	1592343.92	6939949.55
1982	1386666.67	1911111.11	2028000.00	0.00	5325777.78	1718044.44	7043822.22
1983	1519861.83	2753022.45	2111053.54	0.00	6383937.82	1912623.79	8296561.61
1984	1558724.83	2749878.08	2110738.26	0.00	6419341.17	2026053.69	8445394.86
1985	1775344.69	2802919.71	2036009.73	0.00	6614274.13	2722641.16	9336915.29
1986	2111916.26	2862970.03	2177455.72	0.00	7152342.01	2788803.70	9941145.72
1987	1776367.96	3013481.36	2184298.18	1903251.39	8877398.89	3267864.59	12145263.48

TABLEAU 13. VENTILATION DES SUBVENTIONS COMMUNALES SELON LES INSTITUTIONS, 1977-1987

Année	(en frs. constants par habitant base 1980=100)						Total subventions
	CDL	TML	OCL	B B L	CDL+TLM+OCL+BBL	Autres	
1977	9.65	18.49	13.31	0.00	41.44	9.93	51.38
1978	9.75	16.36	13.54	0.00	39.65	10.90	50.55
1979	9.85	13.14	12.93	0.00	35.93	11.14	47.07
1980	10.51	14.20	13.61	0.00	38.32	12.36	50.69
1981	10.42	15.77	16.18	0.00	42.38	12.62	54.99
1982	11.00	15.15	16.08	0.00	42.23	13.62	55.85
1983	12.08	21.89	16.79	0.00	50.76	15.21	65.97
1984	12.44	21.95	16.85	0.00	51.25	16.18	67.43
1985	14.32	22.60	16.42	0.00	53.34	21.96	75.30
1986	17.15	23.25	17.68	0.00	58.08	22.65	80.73
1987	14.41	24.45	17.72	15.44	72.03	26.52	98.55

TABLEAU 14. VENTILATION DES SUBVENTIONS COMMUNALES SELON LES INSTITUTIONS, 1977-1987

Année	(en pourcent du total des subventions)						Total subventions
	CDL	TML	OCL	B B L	CDL+TLM+OCL+BBL	Autres	
1977	18.78	35.99	25.90	0.00	80.67	19.33	100.00
1978	19.29	32.36	26.78	0.00	78.44	21.56	100.00
1979	20.93	27.91	27.48	0.00	76.33	23.67	100.00
1980	20.74	28.03	26.84	0.00	75.61	24.39	100.00
1981	18.94	28.68	29.43	0.00	77.06	22.94	100.00
1982	19.69	27.13	28.79	0.00	75.61	24.39	100.00
1983	18.32	33.18	25.44	0.00	76.95	23.05	100.00
1984	18.46	32.56	24.99	0.00	76.01	23.99	100.00
1985	19.01	30.02	21.81	0.00	70.84	29.16	100.00
1986	21.24	28.80	21.90	0.00	71.95	28.05	100.00
1987	14.63	24.81	17.98	15.67	73.09	26.91	100.00

TABLEAU 15. LES FLUX DIRECTS, 1987						en francs
<i>DU...</i>	CDL	TML	OCL	BBL	TOTAL	
<i>VERS...</i>						
Ménages	2583887.65	3900953.15	5417434.87	4613614.30	16515889.97	
Entreprises	985316.43	1972785.68	499846.94	3815707.20	7273656.25	
Etat	74188.30	194665.20	33105.23	304050.40	606009.13	
TOTAL	3643392.38	6068404.03	5950387.04	8733371.90	24395555.35	

TABLEAU 16. LES FLUX DIRECTS, 1987						en pourcent
<i>DU...</i>	CDL	TML	OCL	BBL	TOTAL	
<i>VERS...</i>						
Ménages	70.92	64.28	91.04	52.83	67.70	
Entreprises	27.04	32.51	8.40	43.69	29.82	
Etat	2.04	3.21	0.56	3.48	2.48	
TOTAL	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	

TABLEAU 17. LES FLUX DIRECTS, 1987						en pourcent
<i>DU...</i>	CDL	TML	OCL	BBL	TOTAL	
<i>VERS...</i>						
Ménages	15.64	23.62	32.80	27.93	100.00	
Entreprises	13.55	27.12	6.87	52.46	100.00	
Etat	12.24	32.12	5.46	50.17	100.00	
TOTAL	14.93	24.88	24.39	35.80	100.00	

TABLEAU 18. LES FLUX DIRECTS, 1987					en francs
DES... VERS...	MENAGES	ENTREPRISES	ETAT	TOTAL	
CDL	854705.70	235157.00	2880691.95	3970554.65	
TML	1571843.15	570319.20	3820000.00	5962162.35	
OCL	297647.55	1537752.70	4131600.00	5967000.25	
BBL	2940133.24	2582243.90	3040000.00	8562377.14	
TOTAL	5664329.64	4925472.80	13872291.95	24462094.39	

TABLEAU 19. LES FLUX DIRECTS, 1987					en pourcent
DES... VERS...	MENAGES	ENTREPRISES	ETAT	TOTAL	
CDL	21.53	5.92	72.55	100.00	
TML	26.36	9.57	64.07	100.00	
OCL	4.99	25.77	69.24	100.00	
BBL	34.34	30.16	35.50	100.00	
TOTAL	23.16	20.14	56.71	100.00	

TABLEAU 20. LES FLUX DIRECTS, 1987					en pourcent
DES... VERS...	MENAGES	ENTREPRISES	ETAT	TOTAL	
CDL	15.09	4.77	20.77	16.23	
TML	27.75	11.58	27.54	24.37	
OCL	5.25	31.22	29.78	24.39	
BBL	51.91	52.43	21.91	35.00	
TOTAL	100.00	100.00	100.00	100.00	

TABLEAU 21. ESTIMATION DES DEPENSES PERSONNELLES INDUITES, 1989

Résultats questionnaire				
Type dépense	Spectateurs en %	Spectateurs en nbre.abs.	Dépense par spect.	Total
Repas	28.4	358	35.00	12530.00
Nuitées	1.1	14	100.00	1400.00
Coiffeur	11.5	145	35.00	5075.00
Baby-sitter	7.7	97	20.00	1940.00
Vêtements	12.2	154	50.00	7700.00
Disques	3.7	47	25.00	1175.00
Disques-compact	5.5	69	30.00	2070.00
Livres	6.7	84	20.00	1680.00
Revue	9.6	121	3.50	423.50
Journaux	7.1	89	1.20	106.80
Dépenses "bistrot"	48.5	611	2.50	1527.50
Manucure	2.1	26	10.00	260.00
Parking	19.6	247	3.00	741.00
Voiture	45.9	578	11.00	6358.00
Train	3.7	47	16.00	752.00
Bus	12.1	152	3.00	456.00
TOTAL				44194.80

TABLEAU 22. FLUX MONETAIRES INDUITS MENAGES-ENTREPRISES, 1987

	Scénario 1	Scénario 2
A. Flux induits par les spectateurs		
1)Hôtellerie		
Repas	1570520.00	1570520.00
Nuitées	173800.00	173800.00
Total	1744320.00	1744320.00
2)Achats de biens et de services	2845848.60	2845848.60
3)Déplacements		
Voiture :		
trajet moyen 20km*.75ct/km	797742.00	797742.00
Bus	57354.00	57354.00
Train	93536.00	93536.00
Total	948632.00	948632.00
<i>Total des flux induits par les spectateurs allant vers les entreprises (1+2+3)</i>	<i>5538800.60</i>	<i>5538800.60</i>
B. Flux induits par employés		
Total traitements, honoraires, jetons présence, cachets	16515889.95	16515889.95
- cachets étrangers	2946645.70	2946645.70
- charges sociales	2290467.80	2290467.80
-15% Impôts sur salaire bruts	2477382.00	2477382.00
Revenu disponible	8801394.45	8801394.45
<i>Total flux induits dép.employés (mult. 1.2/hyp.1.1)</i>	<i>10561673.34</i>	<i>9681533.90</i>
TOTAL FLUX INDUITS MENAGES (A+B)	16100473.94	15220334.50

TABLEAU 23. FLUX MONETAIRES INDUITS MENAGES-ETAT, 1987

A. Impôts payés personnel	2477382.00	2477382.00
B. Imp. sur les ménages (induits)		
- Flux directs IC-entreprises	7273656.25	7273656.25
- Flux induits par les spectateurs	5538800.60	5538800.60
Total 1 (multiplicateur 1.5 /1.2 hyp.2)	19218685.28	15374948.22
- Flux induits par les empl. des IC	10561673.34	10561673.34
Total 2	29780358.62	25936621.56
Salaires induits (16% du total/5% hyp.2)	4764857.38	1296831.08
Tot. impôts s/salaires induits (15%)	714728.61	194524.66
TOTAL A+B	3192110.61	2671906.66

TABLEAU 24. FLUX MONETAIRES INDUITS ENTREPRISES - ETAT, 1987

- Flux directs IC - entreprises	7273656.25	7273656.25
- Total dépenses induites cons.spect.	5538800.60	5538800.60
- Total dépenses induites employés	10561673.34	10561673.34
Total	23374130.19	23374130.19
2% impôts sur total/ 1% (hyp.2)	467482.60	233741.30

TABLEAU 25. LES "EFFETS EN RETOUR" DES DEPENSES DES INSTITUTIONS CULTURELLES SUR LES FINANCES PUBLIQUES, 1987

	Scénario 1		Variante "moyenne"		Scénario 2	
	en frs.	en % total	en frs.	en % total	en frs.	en % total
1. Effets directs	606009.13		606009.13		606009.13	
2. Effets induits par les ménages	3192110.61		2932008.63		2671906.66	
dont :						
a) Impôts sur traitements person.	2477382.00		2477382.00		2477382.00	
b) Impôts sur salaires induits	714728.61		454626.63		194524.66	
3. Effets induits par les entreprises	467482.60		350611.95		233741.30	
Total (1+2+3)	4265602.34		3888629.71		3511657.09	